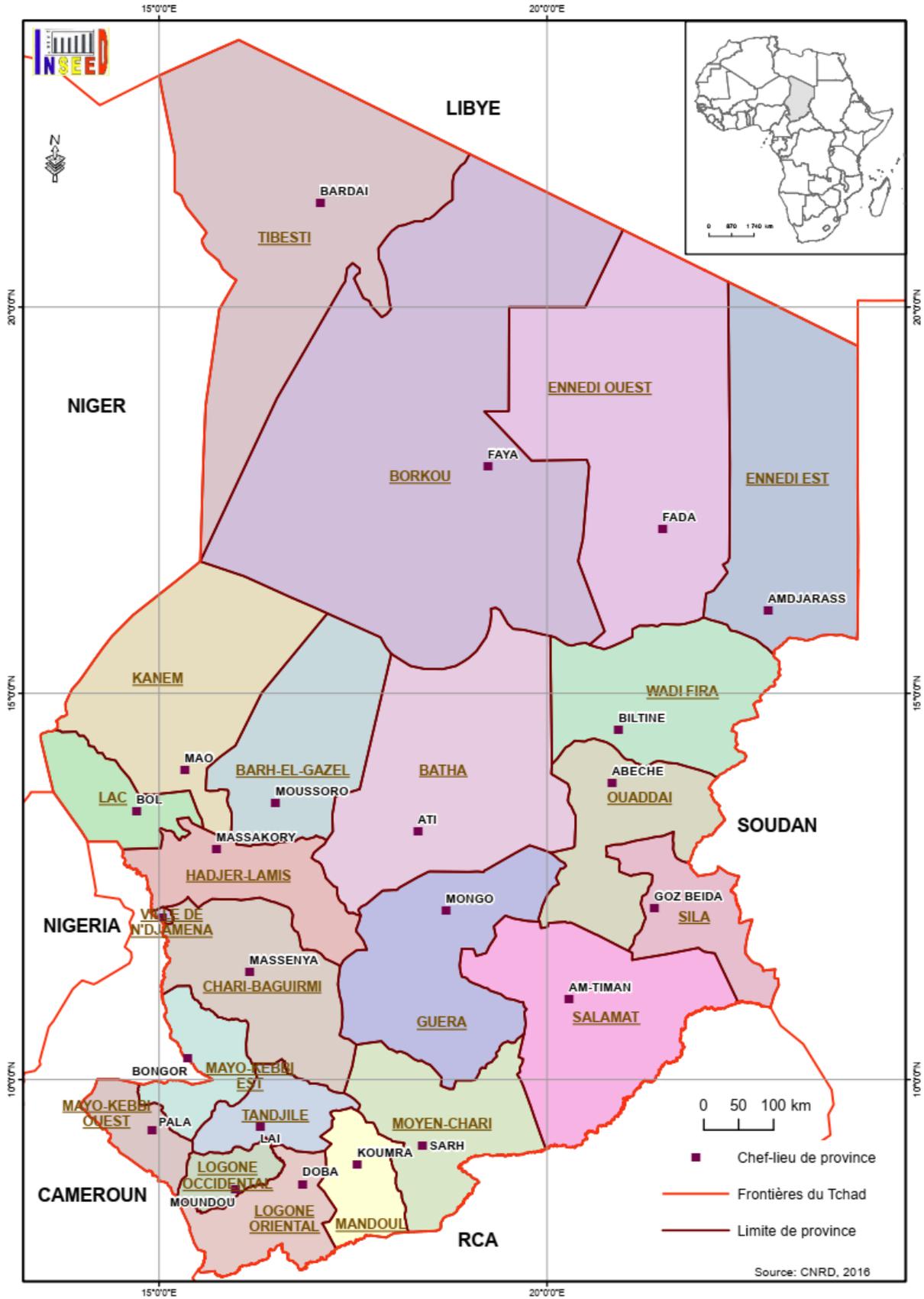


CARTE ADMINISTRATIVE DU TCHAD :



SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX.....	iv
LISTE DES GRAPHIQUES.....	v
SIGLES ET ACRONYMES	vii
PREFACE	ix
RESUME EXECUTIF.....	xi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : ETAT DE LA NATION	3
Section 1 : Contexte démographique	3
Section 2 : Contexte économique	4
Section 3 : Situation de pauvreté.....	7
Section 4 : Cartographie de l'emploi.....	9
Section 5 : Déterminants de la fécondité	10
Section 6 : Santé de la reproduction.....	11
Section 7 : Rendements de l'éducation.....	12
CHAPITRE II : THEORIE DE L'ECONOMIE GENERATIONNELLE	15
Section 1 : Qu'est-ce que l'économie générationnelle.....	15
Section 2 : Méthodologie des NTA	17
Section 3 : Prise en compte du genre dans les NTA.....	20
CHAPITRE III : RESULTATS ET ANALYSES.....	25
Section 1 : Profil de consommation	26
Section 2 : Profil du revenu du travail.....	43
Section 3 : Déficit du cycle de vie	55
Section 4 : Ratio de Soutien Economique et le premier Dividende Démographique..	64
CONCLUSION	69
ANNEXES	xv
TABLE DES MATIERES.....	xix
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	xxiii

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Profil moyen comparé de consommation en éducation entre 2011 et 2018.	27
Tableau 2 : Profil agrégé de consommation en éducation entre 2011 et 2018.	28
Tableau 3 : Profil moyen comparé de consommation en santé entre 2011 et 2018.	30
Tableau 4 : Profil agrégé comparé de consommation en santé entre 2011 et 2018.	31
Tableau 5 : Profil moyen comparé des autres consommations entre 2011 et 2018.	33
Tableau 6 : Profil agrégé comparé des autres consommations entre 2011 et 2018.	34
Tableau 7 : Profil moyen comparé de la consommation totale entre 2011 et 2018.	35
Tableau 8 : Profil agrégé comparé des autres consommations entre 2011 et 2018.	36
Tableau 9 : Profil moyen comparé de la consommation totale selon le genre.	38
Tableau 10 : Profil agrégé comparé de consommation totale selon le genre entre 2011 et 2018.	40
Tableau 11 : Profil moyen comparé de la consommation totale selon le milieu de résidence.	41
Tableau 12 : Profil agrégé comparé de la consommation totale selon le milieu de résidence.	43
Tableau 13 : Profil moyen du revenu du travail salarié entre 2011 et 2018.	44
Tableau 14 : Profil agrégé du revenu du travail salarié entre 2011 et 2018.	45
Tableau 15 : Profil moyen du revenu de l'auto-emploi entre 2011 et 2018.	46
Tableau 16 : Profil agrégé du revenu de l'auto-emploi entre 2011 et 2018.	47
Tableau 17 : Profil moyen du revenu total du travail entre 2011 et 2018.	48
Tableau 18 : Profil agrégé du revenu total du travail entre 2011 et 2018.	49
Tableau 19 : Profil moyen comparé du revenu total du travail selon le genre entre 2011 et 2018.	50
Tableau 20 : Profil agrégé comparé du revenu total du travail selon le sexe entre 2011 et 2018.	51
Tableau 21 : Profil moyen comparé du revenu total selon le milieu de résidence entre 2011 et 2018.	53
Tableau 22 : Profil agrégé comparé du revenu total selon le milieu de résidence entre 2011 et 2018.	55
Tableau 23 : Profil du cycle de vie moyen comparé par tranche d'âges en 2011 et 2018.	57
Tableau 24 : Profil du cycle de vie agrégé comparé par tranche d'âges en 2011 et 2018.	59
Tableau 25 : Revenu total moyen (en F CFA) entre 2011 et 2018 par tranche d'âges	xv
Tableau 26 : Déficit du cycle de vie comparé selon le genre et par tranche d'âges entre 2011 et 2018.	xv
Tableau 27 : Déficit moyen du cycle de vie comparé selon le milieu de résidence et par tranche d'âges entre 2011 et 2018.	xvi
Tableau 28 : Déficit agrégé du cycle de vie comparé selon le milieu de résidence et par tranche d'âges entre 2011 et 2018.	xvi

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution de la population du Tchad entre 2010 et 2018.....	4
Graphique 2 : Evolution du PIB nominal en valeur et du taux de croissance du PIB réel.....	5
Graphique 3 : Secteurs d'activités (en %).....	5
Graphique 4 : Evolution de l'inflation au Tchad en comparaison avec celle de la CEMAC et la norme communautaire.....	6
Graphique 5 : Répartition des pauvres par milieu de résidence.....	8
Graphique 6 : Répartition des pauvres selon la province.....	8
Graphique 7 : Profils moyens de consommation publique et privée d'éducation	27
Graphique 8 : Profils agrégés de consommation publique et privée d'éducation	28
Graphique 9 : Profils moyens de consommation publique et privée de santé	30
Graphique 10 : Profils agrégés de consommation publique et privée de santé	31
Graphique 11 : Profil moyen des autres consommations publiques et privées	32
Graphique 12 : Profil agrégé des autres consommations publiques et privées	33
Graphique 13 : Profil moyen de la consommation totale.....	35
Graphique 14 : Profil agrégé de la consommation totale	36
Graphique 15 : Profil moyen comparé de consommation totale selon le genre entre 2011 et 2018	38
Graphique 16 : Profil agrégé de consommation totale selon le genre entre 2011 et 2018.....	39
Graphique 17 : Profil moyen de consommation totale selon le milieu de résidence entre 2011 et 2018.....	41
Graphique 18 : Profil agrégé de consommation totale selon le milieu de résidence entre 2011 et 2018.....	42
Graphique 19 : Profil moyen du revenu du travail salarié entre 2011 et 2018.....	43
Graphique 20 : Profil agrégé du revenu du travail salarié entre 2011 et 2018.....	44
Graphique 21 : Profil moyen du revenu de l'auto-emploi entre 2011 et 2018.....	45
Graphique 22 : Profil agrégé du revenu de l'auto emploi entre 2011 et 2018.....	46
Graphique 23 : Profil moyen du revenu total du travail entre 2011 et 2018.....	47
Graphique 24 : Profil agrégé du revenu total du travail entre 2011 et 2018	48
Graphique 25 : Profil moyen comparé du revenu total du travail selon le genre entre 2011 et 2018.....	49
Graphique 26 : Profil agrégé comparé du revenu total du travail selon le sexe entre 2011 et 2018.....	51
Graphique 27 : Profil moyen comparé du revenu total du travail selon le milieu de résidence entre 2011 et 2018	52
Graphique 28 : Profil agrégé comparé du revenu total du travail selon le milieu de résidence entre 2011 et 2018	54
Graphique 29 : Profils moyens de la consommation et du revenu du travail en 2011 et 2018.....	56
Graphique 30 : Evolution comparée du déficit moyen du cycle de vie entre 2011 et 2018.....	57
Graphique 31 : Profil agrégé de la consommation et du revenu du travail	58
Graphique 32 : Déficit du cycle de vie au niveau agrégé.....	59

Graphique 33 : Profils moyens comparés du déficit du cycle de vie selon le genre entre 2011 et 2018.....	60
Graphique 34 : Profils agrégés comparés du déficit du cycle de vie selon le genre entre 2011 et 2018.....	61
Graphique 35 : Profils moyens comparés au niveau moyen selon le milieu de résidence entre 2011 et 2018	62
Graphique 36 : Profils moyens comparés au niveau agrégé selon le milieu de résidence entre 2011 et 2018	63
Graphique 37 : Evolution du Ratio de Soutien Economique de 1950 à 2095.....	65
Graphique 38 : Evolution du premier Dividende Démographique, 1950-2050.....	66
Graphique 39 : Projection NTA du ratio de soutien économique, 2020-2060.....	67
Graphique 40 : Projection NTA du premier dividende démographique, 2020-2060.....	68

SIGLES ET ACRONYMES

AME	Association des Mères Elèves
ANIE	Agence Nationale des Investissements et des Exportations
AGR	Activités Génératrices de Revenu
APE	Association des Parents d'Elèves
BIT	Bureau International du Travail
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CF	Consommation Privée
CFE	Consommation Privée d'Education
CFH	Consommation Privée de Santé
CFTP	Centres de Formation Technique et Professionnelle
CFX	Autres Consommations Privées
CG	Consommation Publique
CGE	Consommation Publique d'Education
CGH	Consommation Publique de Santé
CGX	Autres Consommations Publiques
CN	Comptes Nationaux
CCIAMA	Chambre de Commerce, d'Industries, d'Agriculture des Mines et d'Artisanat
CMT	Conseil Militaire de Transition
CPN	Consultation PréNatale
CNPT	Conseil National du Patronat Tchadien
CREFAT	Centre de Recherche en Economie et Finance Appliquées de Thiès
CREG	Consortium de Recherche en Economie Générationnelle
CSU	Couverture Santé Universelle
DD	Dividende Démographique
DEP	Direction des Etudes et de la Prévision
ECOSIT	Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur Informel au Tchad
EDST	Enquête Démographique et de Santé au Tchad
EET	Enquête Emploi du Temps
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
INSEED	Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques
IP	Indice de Parité
ISF	Indice Synthétique de Fécondité
JAV	Jeune Adulte Vieux
LCD	Life Cycle Deficit (Déficit du Cycle de Vie)
MFB	Ministère des Finances et du Budget
MICS	Multi-Indicator Cluster Survey (Enquête par grappes à indicateurs multiples)
NTA	National Transfer Accounts (Comptes de Transferts Nationaux)
NTTA	National Time transfer Accounts
ODD	Objectifs du Développement Durable
ONDD	Observatoire National du Dividende Démographique
ONAPE	Office National pour la Promotion de l'Emploi

PIB	Produit Intérieur Brut
PDIDE	Plan Directeur d'Industrialisation et de Diversification de l'Economie
PND	Plan National de Développement
PCMT	Président du Conseil Militaire de Transition
RD	Recherche et Développement
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RSE	Ratio de Soutien Economique
SCN	Système de Comptabilité Nationale
SMIG	Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
SNRP	Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté
SWEDD	Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend (Projet pour l'Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique au Sahel)
TAP	Taux d'Achèvement du Primaire
TBA	Taux Brut d'Admission
TNS	Taux Net de Scolarisation
TBS	Taux Brut de Scolarisation
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
YL	Revenu Total du Travail
YLE	Revenu du Travail Salarié
YLS	Revenu de l'Auto Emploi

PREFACE

En souscrivant à la feuille de route de l'Union Africaine dont l'objectif principal est de traduire dans les faits le contenu de l'Agenda 2063 « l'Afrique que nous voulons » et le Programme pour le Développement Durable à l'horizon 2030, notre pays s'est engagé résolument à travers d'importantes initiatives à accélérer la transition démographique. La ferme volonté du Gouvernement de transformer la "poussée démographique des jeunes" en Dividende Démographique (DD) s'est matérialisée par la mise en œuvre en 2015 du Projet pour l'Autonomisation de la Femme et le Dividende Démographique au Sahel (SWEDD) et la création en 2018 de l'Observatoire National du Dividende Démographique (ONDD).

Destiné à faire de la veille informationnelle, l'Observatoire est un outil stratégique important pour l'information et l'éclairage des décideurs sur l'autonomisation des femmes et l'atteinte du dividende démographique à travers l'élaboration des documents de plaidoyer, la planification et l'orientation des politiques publiques.

Désignant l'effet positif d'une transition démographique sur la croissance économique, le dividende démographique est l'accélération de la croissance économique d'un pays résultant d'une baisse de la mortalité et de la fécondité, conduisant à un changement subséquent de la structure par âge de la population. Avec des naissances de moins en moins nombreuses chaque année et une proportion faible des personnes âgées, le pays compte un plus grand nombre de personnes en âge de travailler tandis que le nombre de personnes à charge diminue.

Ayant enregistré l'ouverture de sa fenêtre d'opportunité démographique depuis 2009, le Tchad, nonobstant un contexte marqué par des tensions sécuritaires et des finances publiques fragiles, a entamé, à travers la mise en œuvre du PND 2017-2021, le processus de valorisation et d'exploitation du dividende démographique.

La réalisation d'importantes activités socio-économiques par le projet SWEDD en est une des illustrations des efforts fournis par le Gouvernement pour tirer profit du dividende démographique. La capture effective du dividende démographique passe par la consolidation des politiques explicites en lien avec des investissements ciblant spécifiquement la santé familiale, l'éducation et l'adéquation des compétences, la diversification de l'économie, la qualité des infrastructures, la création d'emplois et la gouvernance.

La programmation de ces politiques d'investissement exige a priori, l'évaluation de la situation du pays par rapport à la possibilité d'accélérer et d'exploiter le dividende démographique, d'où la nécessité d'établir au préalable son profil, c'est-à-dire détecter et quantifier les principaux déficits à combler. Aussi, leur mise en œuvre doit-il faire l'objet d'un suivi rigoureux et continu et d'une évaluation sans complaisance. C'est dans ce cadre que s'inscrit le présent document, troisième du genre après ceux de 2011 et de 2016 sur le profil pays du Dividende Démographique. De par son contenu comparatif à celui de 2011 par le fait de l'existence de nouvelles données produites principalement par l'INSEED, le présent profil pays fournit une niche d'informations sur les acquis en matière de capture du DD au Tchad.

Ainsi, voudrais-je exprimer, au nom de Son Excellence le Président du Conseil Militaire de Transition (PCMT), le Général de Corps d'Armée, MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO, toute notre gratitude à tous nos partenaires nationaux et internationaux dont les contributions matérielle, technique et financière ont permis l'élaboration et la validation de ce document.

Mes remerciements s'adressent particulièrement au Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), et à la Banque Mondiale (BM) ainsi qu'aux cadres sectoriels, consultants nationaux et internationaux pour leurs appuis techniques et financiers.

J'ai la conviction que ce document de veille informationnelle, comme les précédentes publications, servira de tremplin pour produire des études complémentaires, pouvant contribuer à une meilleure appréciation du processus de la capture du Dividende Démographique au Tchad.

LE PREMIER MINISTRE,

CHEF DE GOUVERNEMENT DE TRANSITION



PAHIMI PADACKE ALBERT

RESUME EXECUTIF

Estimée à 11 039 873 habitants lors du RGPH2 en 2009, la population du Tchad, à l'instar des pays du sahel, se caractérise par son extrême jeunesse. Au cours de cette période, les jeunes de moins de 29 ans représentaient 76,6% de la population totale tandis que les personnes âgées de plus de 29 ans en représentaient 23,4%. Les femmes représentaient 50,6% de la population.

Le Tchad est l'un des pays au niveau de fécondité le plus élevé au monde avec un taux d'accroissement de 3,6% en 2009¹. Ce niveau de fécondité élevé correspond à un Indice Synthétique de Fécondité (ISF) de 6,4 enfants par femme auquel s'ajoute la très faible utilisation de la contraception moderne².

Sur le plan économique, après les moments d'embellie consécutifs à l'exploitation pétrolière démarrée en 2003, les chocs pétroliers de 2014-2016 ont plongé le pays dans une récession économique caractérisée par un taux de croissance du PIB en termes réels de -1,9% en 2017 et -2,6% en 2016 (INSEED, 2019). A partir de 2018, une légère reprise est observée faisant noter un taux de croissance du PIB en termes réels de 3,1% sur la même année. Sur la même période, on note une inflation moyenne qui s'est établie à 4% en 2018 contre -0,9% en 2017 (CEMAC, 2019).

Selon les résultats de l'ECOSIT4, le pays affiche un taux de pauvreté global se situant à 42,3% en 2018 contre 46,7% en 2011(ECOSIT3). La frange de la population qui est extrêmement pauvre représente 15,2% de la population totale. Suivant le milieu de résidence, les données montrent que la pauvreté est plus prononcée en milieu rural (49,7%) qu'en milieu urbain (19,9%).

Sur le plan éducatif, le ratio fille/garçon dans l'enseignement primaire demeure toujours préoccupant avec une valeur de 0,9 en 2015 et 0,78 en 2018. Les filles ont ainsi 10% moins de chances d'être scolarisées par rapport aux garçons en 2015 et 22% moins de chances en 2018. Au cycle secondaire, ce ratio baisse pour atteindre 0,5 en 2015 et 0,43 en 2018.

En se basant sur les théories de l'économie générationnelle, les méthodologies NTA développées par le Consortium Régional pour la Recherche en Economie Générationnelle (CREG), ont permis à l'ONDD de réaliser ce profil pays 2018 sur le suivi de la capture du Dividende Démographique. L'application de la méthodologie National Transfer Accounts (NTA) à partir essentiellement des données d'ECOSIT4 et des Comptes Nationaux (CN) 2018 a permis de déterminer les profils moyen et agrégé de la consommation et du revenu du travail avant d'estimer le déficit global du cycle de vie.

En matière de consommation, l'on note dans un premier temps que les dépenses publiques en éducation sont supérieures sur tout le cycle de vie à celles des ménages. Toutefois, rapportées au PIB en 2018, elles restent très négligeables (à peine 2%) et se présentent comme suit : 5,4 milliards F CFA au préscolaire (3-5 ans), 38 milliards F CFA au primaire (6-11 ans) et 37,6 milliards F CFA au secondaire (12-18 ans).

L'on note dans un deuxième temps que pour la consommation en santé, sur le cycle de vie, les ménages dépensent une part (2,2%) de leur revenu largement au-dessus de la part de l'Etat pour assurer leur santé en 2018. Les dépenses privées en santé se présentent comme suit : 30 milliards de F CFA pour les 0-14 ans (enfants) ; 31,4 milliards F CFA pour les 15-34 ans (jeunes) ; 37,7 milliards F CFA pour les 35-64 ans (adultes) et 8,7 milliards F CFA pour les 65 ans et plus (seniors). Comparées à leur niveau de 2011, les dépenses agrégées en santé de l'Etat ont évolué à la baisse

¹ RGPH2, résultats globaux, 2012

² 5% selon les résultats de l'EDS-MICS 2014-2015

sur tout le cycle de vie et se présentent comme suit : 33,1 milliards F CFA (0-14 ans), 17,8 milliards F CFA (15-34 ans), 10,5 milliards (35-64 ans) et 1,6 milliards F CFA (65 ans et plus).

Les Autres Consommations (hors Education et Santé) publiques atteignent au plan national 208,1 milliards de F CFA chez les enfants (0-14 ans), 108,2 milliards de F CFA chez les jeunes (15-34 ans), 64,7 milliards de F CFA chez les adultes (35-64 ans) et 10,1 milliards chez les seniors (65 ans et plus). Par contre, chez les ménages, les autres biens et services consommés valent 1 690,9 milliards de F CFA, 1 799,9 milliards de F CFA, 1 052,6 milliards de F CFA et 159,9 milliards de F CFA respectivement pour les mêmes catégories d'âges.

En 2018, la consommation totale agrégée est de 2 038,2 milliards de F CFA chez les enfants (0-14 ans) et 2 038,4 milliards de F CFA chez les jeunes (15-34 ans). Elle atteint 1 166,8 milliards de F CFA chez les adultes (35-64 ans) et 180,3 milliards de F CFA chez les seniors.

Sur le cycle de vie économique en 2018, la consommation agrégée chez les hommes est estimée à 2 625,1 milliards de F CFA contre 2 798,6 milliards de F CFA chez les femmes.

Considérant le milieu de résidence, le niveau de consommation au plan national en milieu urbain (2762,2 milliards de F CFA) est largement supérieur à celui du milieu rural (2661,5 milliards de F CFA) sur le cycle de vie économique en 2018.

L'analyse du revenu du travail permet d'observer d'emblée une dichotomie au niveau du marché du travail au Tchad largement dominé par le travail de l'auto-emploi en 2018. Ainsi, pour la tranche d'âges de la population active (15-64 ans), le revenu agrégé du travail salarié est évalué à 984 milliards de F CFA (821,1 milliards de F CFA en 2011) contre un revenu du travail de l'auto-emploi de 2 546,3 milliards de F CFA (2 082,1 milliards de F CFA en 2011) pour la même tranche d'âges. L'on note une hausse de revenu du travail salarié en 2018 (1 013,4 milliards de F CFA) comparé à son niveau de 2011 (849 milliards de F CFA).

De façon globale, on retiendra que le profil agrégé du revenu total du travail a augmenté passant de 2 993,9 milliards de FCFA en 2011 à 3 646,8 milliards de FCFA en 2018, soit une hausse de 21,8%.

Selon le genre, le niveau de revenu des femmes reste très largement inférieur à celui des hommes. Le maximum de revenu agrégé atteint en 2018 est de 78,5 milliards de F CFA à 38 ans chez les hommes et 37,4 milliards de F CFA chez les femmes à 32 ans. Le revenu agrégé sur la même période chez les hommes est estimé à 2 559,6 milliards de F CFA contre 1 087,2 milliards de F CFA chez les femmes.

Il ressort des résultats que pour l'année 2018, le surplus de 1 264,4 milliards de F CFA généré par les personnes de la tranche d'âges (29-65 ans) apparaît clairement insuffisant pour compenser le déficit total évalué à 3 041,3 milliards F CFA dégagé par les jeunes de moins de 29 ans et les personnes âgées de plus de 65 ans. En effet, le déficit de la petite enfance de 0 à 4 ans est estimé à 630,3 milliards de F CFA, soit 20,7% du déficit total. Celui des jeunes de 5 à 28 ans est estimé à 2 328,3 milliards F CFA, soit un peu plus de 75,1% du déficit total. Ainsi, les moins de 29 ans cumulent 95,8% du déficit global. Le déficit des personnes âgées (66- ans et plus) est relativement moins important (82,8 milliards F CFA).

Globalement, la demande sociale du pays en 2018 est de 1 777 milliards de F CFA équivalant à 26% du PIB de la même année.

Selon le genre, le déficit du cycle de vie est estimé à 65,5 milliards de F CFA pour les hommes contre 1 711,4 milliards de F CFA chez les femmes.

L'analyse selon le milieu de résidence montre une demande sociale à financer plus importante en milieu rural (1 153 milliards de F CFA, soit 16,8% du PIB) qu'en milieu urbain (623,9 milliards F CFA, soit 9,1% du PIB).

Calculé par le rapport entre le nombre de producteurs effectifs et le nombre de consommateurs effectifs, le Ratio de Soutien Economique (RSE), par son taux de croissance, permet de mesurer le dividende démographique. Selon les projections faites en se fondant sur les différents scénarii de fécondité, le niveau maximum du RSE, dans l'hypothèse d'une maîtrise de la fécondité (hypothèse de faible fécondité), atteindrait en 2060 55% au Tchad alors qu'il se situe à 38% en 2020.

INTRODUCTION

Au cours de ces dernières années, plusieurs recherches ont établi un lien étroit entre croissance économique et croissance démographique. En effet, plusieurs analyses ont récemment démontré l'impact des changements de la structure par âge sur l'accélération de la croissance économique des pays émergents, notamment ceux de l'Asie (Corée du Sud, Philippines, Thaïlande, Malaisie...).

S'appuyant sur l'économie générationnelle, la méthodologie National Transfer Accounts (NTA), en introduisant l'âge dans la Comptabilité Nationale, permet d'appréhender le processus par lequel les institutions sociales et les mécanismes économiques sont employés par chaque génération ou groupe d'âges pour produire, consommer et partager des ressources. Elle montre par exemple à quel âge, l'individu consomme plus, produit plus, épargne plus et transfère à ceux qui sont dépendants.

Conséquence d'une forte croissance démographique, l'arrivée sur le marché du travail de très nombreux jeunes peut s'avérer désastreuse si la croissance et les emplois ne sont pas au rendez-vous. Mais elle peut aussi devenir un avantage si, grâce à la baisse de la fécondité, le nombre de personnes à charge (enfants et personnes âgées) par actif (15-64 ans) diminue. Avec la baisse de ce ratio, aussi appelé « taux de dépendance », les actifs pourront diminuer leurs dépenses en faveur essentiellement des enfants et consacrer une part plus importante de leurs revenus à l'épargne et aux investissements productifs. Ce faisant, ils contribueront à stimuler la croissance économique.

Conscients des enjeux sociaux, économiques et politiques associés aux diverses trajectoires démographiques possibles et, partant, de l'importance capitale du bonus démographique pour le développement durable et inclusif, le Gouvernement de la République du Tchad a dans son document principal de planification, la « Vision 2030, le Tchad que nous voulons » et le premier Plan National de Développement (PND) 2017-2021, énoncé comme l'un des résultats attendus de son axe 4 : « l'entame de la transformation démographique et le début du gain du dividende démographique ». Cette planification du développement visant l'émergence par une prise en compte explicite de la transition démographique témoigne à suffisance que le Tchad s'est résolument engagé à bénéficier du dividende démographique.

Pour rappel, le premier profil pays a été élaboré en 2016 grâce aux données issues des Comptes Nationaux et de la Troisième Enquête sur la Consommation des Ménages et le Secteur Informel au Tchad (ECOSIT3) de 2011. Après plusieurs années d'efforts consentis par le Gouvernement en matière de politique publique visant l'amélioration des conditions de vie de la population et au vu des résultats de l'ECOSIT 4, il est opportun de réaliser le deuxième profil pays sur la mesure du Dividende Démographique.

Les résultats de cette enquête ont permis d'analyser les progrès en termes de consommation et de revenu du travail, de demande sociale et de déficit du cycle de vie avec un accent particulier sur l'approche d'analyse comparée entre les deux périodes (2011 et 2018).

Le présent rapport sur le profil du dividende démographique du Tchad dont l'objectif est de faire l'analyse de l'articulation des situations socioéconomiques et démographiques du pays se compose de trois chapitres : le premier établit l'état de la Nation. Le deuxième chapitre décrit la théorie de l'économie générationnelle et la méthodologie ayant permis le calcul des indicateurs. Enfin, le troisième chapitre présente l'analyse des résultats du profil pays du dividende démographique ainsi que les implications politiques.

CHAPITRE I : ETAT DE LA NATION

Ce chapitre est un aperçu sur l'état de la nation. Il présente successivement le contexte démographique et économique, la dynamique de la pauvreté, la cartographie de l'emploi, les déterminants de la fécondité, la santé de la reproduction et les rendements de l'éducation.

Section 1 : Contexte démographique

Le Tchad a une superficie de 1 284 000 km² qui le classe au cinquième rang des pays les plus vastes d'Afrique. Du Nord au Sud, il s'étend sur 1 700 km et, de l'Est à l'Ouest, sur 1 000 km.

Selon les résultats du 2^e Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2-2009), la population du Tchad est estimée à 11 039 873 habitants dont 50,6% de femmes. Les jeunes de moins de 15 ans représentent 50,6% de la population totale tchadienne. Cette population est estimée à 15 162 044 habitants en 2018 selon les projections de l'INSEED.

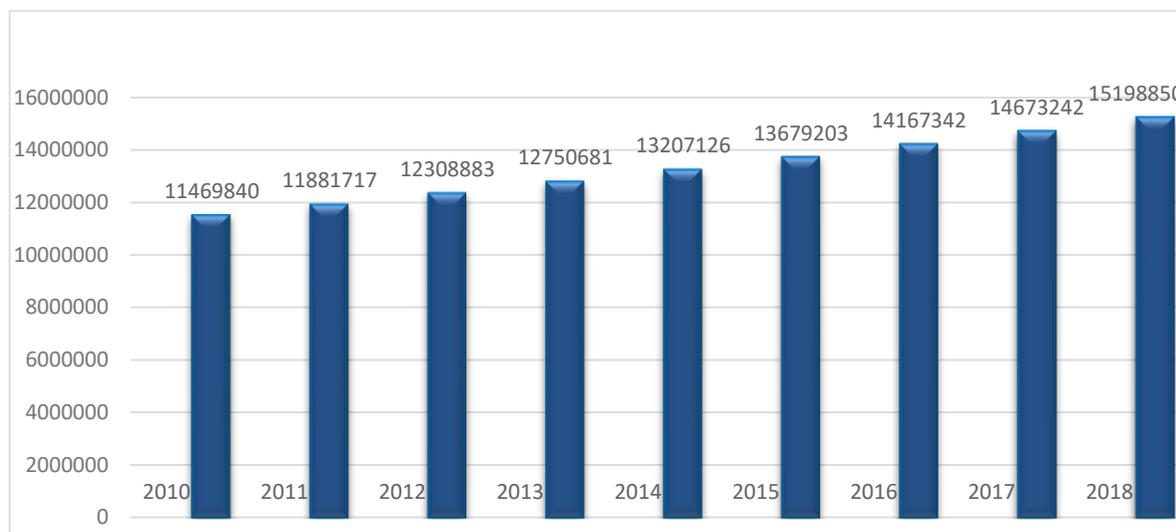
Le taux de croissance naturel de cette population est de 3,5% en 2009. Cette forte croissance démographique s'explique notamment par le niveau de fécondité qui reste l'un des plus élevés au monde avec un Indice Synthétique de Fécondité (ISF) de 6,4 enfants par femme et une très faible utilisation de la contraception moderne qui est de 5%, (EDS-MICS 2014-2015).

La densité de la population au niveau national est de 8,6 habitants/km² (RGPH2-2009). Elle est très variable d'une province à une autre : 77,3 habitants/km² au Logone Occidental et 0,1 habitant/km² au Tibesti. Cette densité a presque doublé entre 1993 et 2009, car elle n'était que de 4,9 habitants/km² au RGPH1. Elle est estimée en 2018 à 12,0 habitants/km². Les provinces les plus étendues sont celles qui sont les moins peuplées et ont la particularité d'être des provinces désertiques ou semi-désertiques. Près de la moitié de la population du pays (47%) est concentrée sur seulement 10% de la superficie nationale.

Les statistiques issues du RGPH2 ont révélé que la taille moyenne des ménages tchadiens est de 5,3 personnes. L'espérance de vie à la naissance est de 52,4 ans dont 51,6 ans chez les hommes et 53,4 % chez les femmes. L'âge moyen de la population est de 19,7 ans alors que l'âge médian est de 14,8 ans.

Selon la même source, le Tchad est faiblement urbanisé. En effet la population urbaine ne représente que 21,9% de l'ensemble. En dehors de N'Djamena, le Borkou (39,9%) et le Logone Occidental (24,1%) ont un taux d'urbanisation supérieur au niveau national. Les provinces les plus faiblement urbanisées sont le Mandoul (9,7%) et le Chari Baguirmi (4,9%). Deux types de population cohabitent au Tchad : les nomades et les sédentaires. L'effectif des nomades recensés en 2009 a été de 368 066 habitants, soit 3,4% de la population totale recensée. Entre 1993 et 2009, elle n'a augmenté que de 14 577 habitants en effectif, soit un accroissement de 0,3%. Ce faible taux d'accroissement s'expliquerait en partie par la sédentarisation liée à plusieurs facteurs dont la sécheresse et la dégradation des conditions de vie qui s'en est suivie.

Graphique 1 : Evolution de la population du Tchad entre 2010 et 2018



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED

Section 2 : Contexte économique

L'évolution de l'économie tchadienne se caractérise par deux périodes d'analyse : l'avant-pétrole où elle reposait essentiellement sur l'agriculture et l'élevage et l'ère pétrolière dominée par les activités de production et d'exportation du pétrole.

Cette dernière marquée par une faible diversification de l'économie nationale, explique sa vulnérabilité vis-à-vis des chocs externes (crises économiques, financières et alimentaires, volatilité des prix du Brent et du taux de change).

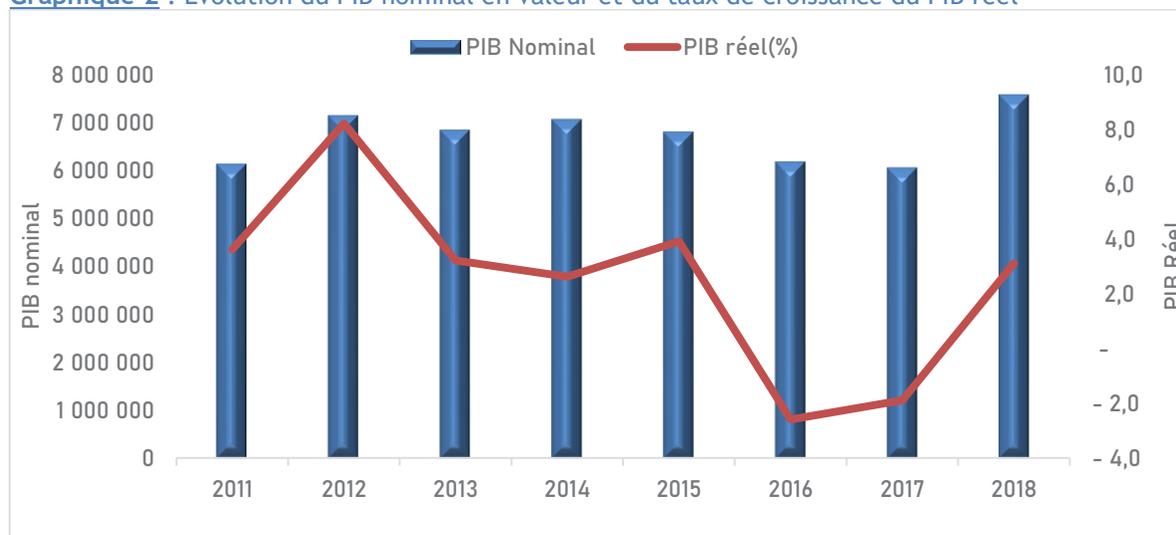
Cette section va s'appesantir sur l'analyse des indicateurs macroéconomiques (PIB, inflation, secteur extérieur, etc.), les finances publiques et l'intégration régionale.

1.2.1 Evolution du PIB réel

L'histoire économique récente du Tchad est en grande partie marquée par la production pétrolière enclenchée en 2003. Entre 2003 et 2014, l'économie était caractérisée par une croissance moyenne du PIB réel proche de 9% grâce au secteur pétrolier. Cependant, la chute des cours du baril de pétrole observée depuis mi-2014, conjuguée à l'insécurité aux frontières du pays, a entraîné en 2016 une baisse des recettes budgétaires totales, et en conséquence, celle de la demande publique. Ce qui a conduit le pays à une récession économique en 2016³ (-2,6%) et 2017 (-1,9). En 2018, le taux de croissance du PIB réel s'est situé à 3,1%, lié à une relative reprise de l'activité économique aussi bien dans le secteur pétrolier que dans le secteur non pétrolier (DEP/MFB 2019).

³ INSEED-Comptes Nationaux (2017)

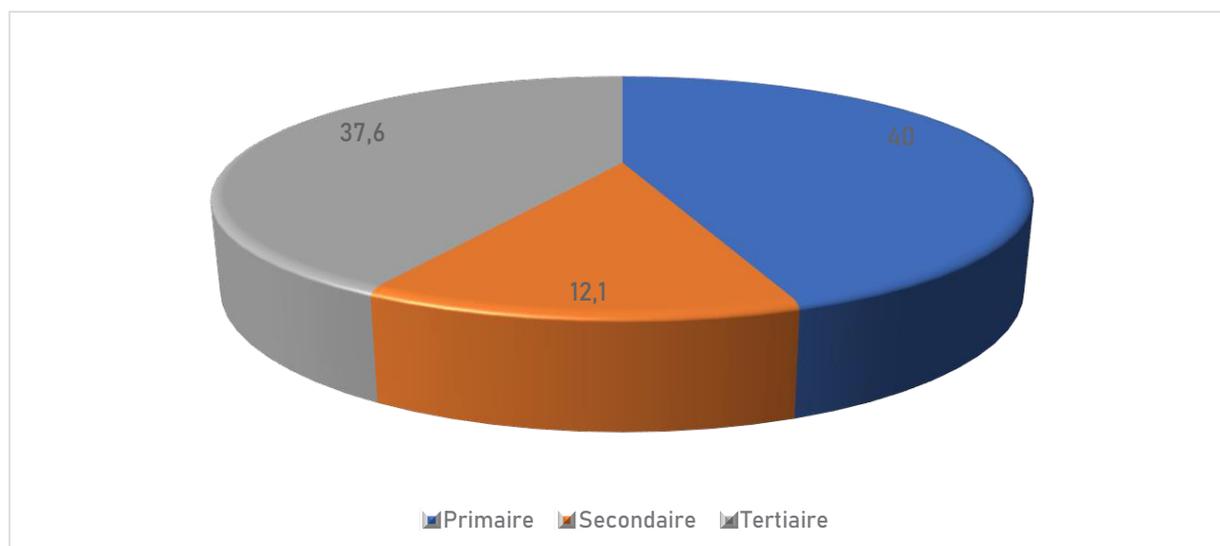
Graphique 2 : Evolution du PIB nominal en valeur et du taux de croissance du PIB réel



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

La structure de l'économie tchadienne est dominée par les activités du secteur primaire, suivies de celles du secteur tertiaire et les activités du secteur secondaire (cf. Graphique 3).

Graphique 3 : Secteurs d'activités (en %)



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED

Comme l'illustre le graphique 3, la part du secteur primaire représente un peu moins de la moitié du PIB avec 40%. Il est suivi des secteurs tertiaire et secondaire avec 33,6% et 12,1% respectivement.

Ayant comme principales branches l'agriculture, l'industrie, l'élevage, la pêche, l'exploitation minière et pétrolière, le secteur primaire a représenté en moyenne environ 48,0% du PIB sur la période 2010-2018 avec une contribution à la croissance du PIB à hauteur de +2,5 points de pourcentage (INSEED, 2018).

Grâce aux contributions des activités des branches « raffinage du pétrole » et « manufacturières des produits alimentaires, boissons et tabac », le secteur secondaire a progressé en moyenne de +5,1% et contribué à la croissance économique à hauteur de 12,1% sur la période 2010-2018.

Sur la même période, le secteur tertiaire a évolué en moyenne de +1,9% grâce au dynamisme des branches des services de commerce (+1,1 point de pourcentage) et services aux entreprises (+1,2

point de pourcentage). Sa contribution moyenne à la croissance du PIB était de + 0,6 point de pourcentage sur la même période.

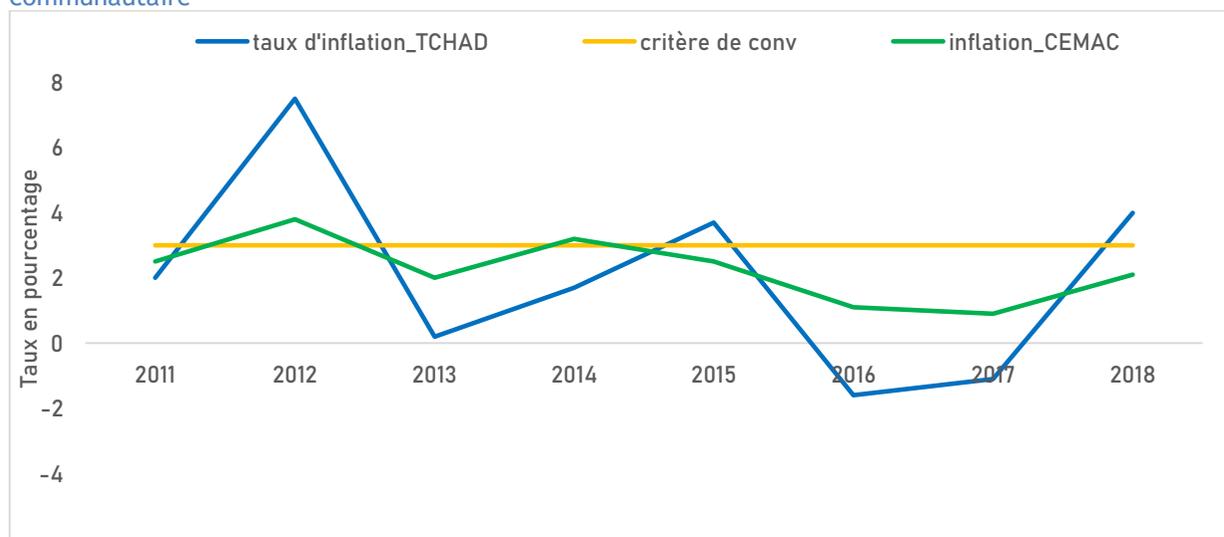
En 2018, tous les secteurs ont contribué positivement à la croissance, avec des contributions de 1,7 point, 0,4 point et 0,3 point respectivement pour les secteurs primaire (par l'apport d'une bonne campagne agricole et de la hausse de la production pétrolière), secondaire (grâce aux performances des branches Bâtiments et travaux publics, Eau et électricité et artisanat) et tertiaire(bénéficiant d'importantes contributions des branches du commerce, du transport et des activités immobilières et services aux entreprises).

1.2.2 Inflation

Appartenant à la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC), le Tchad poursuit une politique monétaire fondamentalement basée sur le respect des critères de convergence. En matière d'inflation, le critère de convergence (le taux doit être inférieur ou égal à 3%) est toujours retenu comme cible en matière de politique économique du gouvernement tchadien.

Au Tchad, l'inflation, mesurée par la variation annuelle d'indices moyens des prix à la consommation, continue à être largement influencée par les prix des produits céréaliers, donc par la production des cultures vivrières et la pluviométrie. Ainsi, comme l'indique le graphique 4, elle se caractérise sur la période 2011-2018 par une évolution erratique avec parfois des creux largement en deçà de 3 %, et des pics très éloignés de ce critère de convergence retenu par la CEMAC.

Graphique 4 : Evolution de l'inflation au Tchad en comparaison avec celle de la CEMAC et la norme communautaire



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

En moyenne annuelle, les prix à la consommation ont baissé de 1,6 % en 2016 et de 0,9% en 2017. En 2018, la reprise économique a mis fin à cette déflation car le taux d'inflation s'est établi à 4,0% (CEMAC, 2019).

1.2.3 Finances publiques

La baisse des cours mondiaux du pétrole (de plus de 65 % entre juillet 2014 et février 2016) a entraîné au niveau national un choc budgétaire. En effet, la diminution des recettes budgétaires, due à la baisse conjuguée des recettes pétrolières (représentant plus de 70 % des recettes budgétaires) et hors pétrole par rapport à 2014, a contraint les autorités à réduire les dépenses publiques. Ainsi, les dépenses totales sont tombées de 22,1 % du PIB en 2014 à moins de 15 % en

2016 et 2017 puis à 11,4% en 2018. Le ratio des recettes totales au PIB a aussi baissé passant de 18,7 % en 2014 à 9,5 % en 2015, pour atteindre 8,4% en 2018.

En dépit de ces efforts d'ajustement, le recul des recettes a fini par aggraver le solde budgétaire qui s'est établi à -7,0% en 2015, avant de revenir à -2,1% en fin d'année 2016. En 2018, l'exécution des opérations financières de l'Etat est ressortie déficitaire de -1,1% du PIB contre 1,2% en 2017. L'encours de la dette publique est évalué au 31 décembre 2018 à 1 721,640 milliards de FCFA contre 1 681,636 milliards de FCFA au 31 Décembre 2017, soit une hausse de 2,4 %. Cet encours représente 23% du PIB en 2018 contre 24% en 2017 (DEP, 2019).

1.2.4 Secteur extérieur

Les exportations du Tchad sont essentiellement basées sur le pétrole, le bétail, le coton et la gomme arabique, tandis que ses importations portent principalement sur des machines et des équipements de transport, des produits industriels, des aliments et des textiles. En raison de la faible diversification de l'économie, la balance des services est structurellement déficitaire et, en conséquence, également celle du compte courant, dont le solde demeure très tributaire des cours du pétrole.

Fortement dépendante des revenus pétroliers, la balance commerciale évolue au rythme de la variation des cours du pétrole. Selon la note de cadrage de la DEP 2019, la balance commerciale de 2016 a été déficitaire (-3% du PIB), conséquence de la baisse généralisée des prix du pétrole entre 2014 et 2016 impliquant une réduction du PIB en valeur. En 2017, elle est excédentaire de 0,3% du PIB. Ce solde s'est amélioré pour s'établir à 1,5 % du PIB en 2018.

En ce qui concerne le solde global de la balance de paiement, il s'est établi à -3,9% du PIB en 2017 contre un déficit de 8% en 2016.

En 2018, grâce aux entrées nettes de capitaux ayant permis de financer le déficit courant, le solde global de la balance des paiements est devenu excédentaire de 7,9% du PIB.

Section 3 : Situation de pauvreté

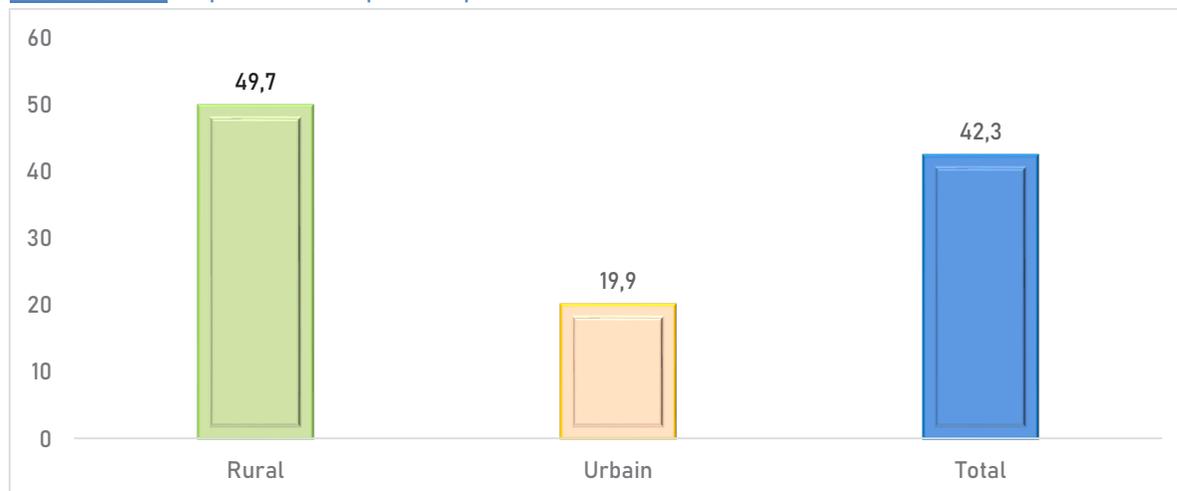
Dans le cadre de sa politique de lutte contre la pauvreté, le Tchad a mis en œuvre deux « Stratégies Nationales de Réduction de la Pauvreté » (SNRP I et II) sur la période 2003-2011 et deux Plans Nationaux de Développement (PND 2013-2015 et PND 2017-2021). Les investissements publics découlant de la mise en œuvre de ces stratégies de politiques publiques ont permis de réduire l'incidence de la pauvreté.

Selon les résultats de l'ECOSIT4, l'incidence de la pauvreté au Tchad est de 42,3% en 2018 (soit 6 557 845 personnes) contre 46,7% en 2011(ECOSIT3). Entre 2011 et 2018, la pauvreté a régressé de 4,4 points.

Considérant le milieu de résidence, le taux de pauvreté est estimé à 49,7% (59% en 2011) en milieu rural contre 19,9% (25 % en 2011) en milieu urbain. En 2018, l'extrême pauvreté touche 15,2% de la population tchadienne (5,2% en milieu urbain et 18,4% en milieu rural).

Au niveau des provinces, c'est le Mayo-Kebbi Est qui enregistre le niveau le plus élevé de l'extrême pauvreté (27,3%) et celui le plus bas est observé dans la province du Borkou/Tibesti.

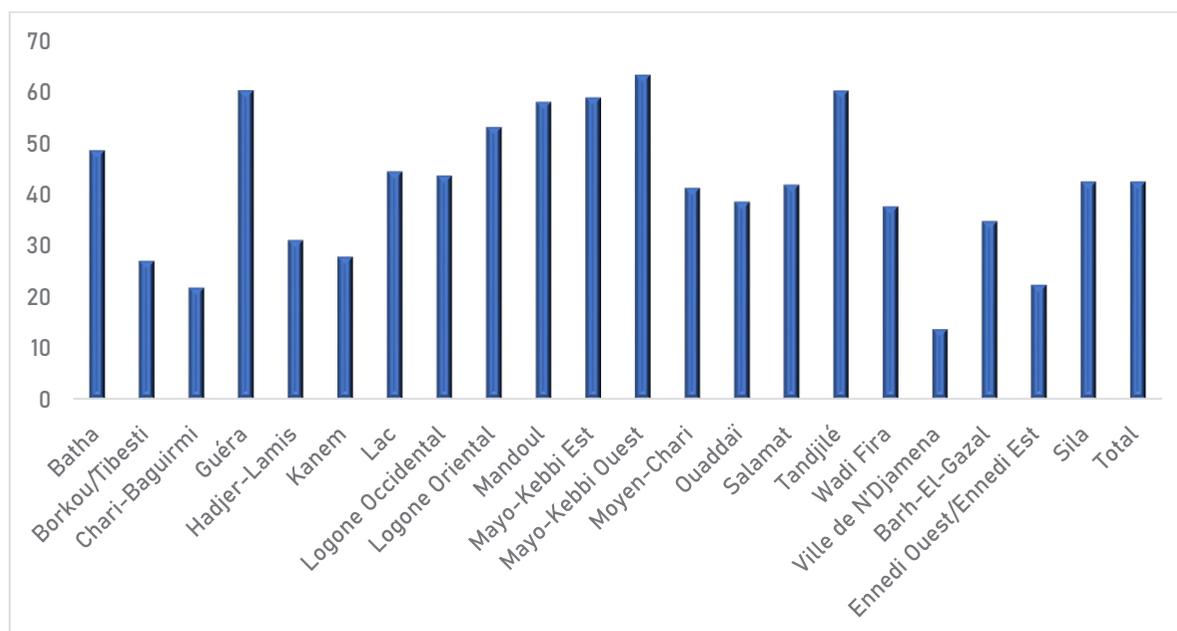
Graphique 5 : Répartition des pauvres par milieu de résidence



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED

Toujours au niveau des provinces, le taux de pauvreté varie de 13,6% à N'Djaména à 63,1% au Mayo-Kebbi Ouest. Sept (7) provinces sur vingt-trois (23) abritent plus de 50% de pauvres. Selon les résultats de l'enquête, onze (11) provinces ont un taux de pauvreté inférieur à la moyenne nationale et dix (10) présentent une incidence de pauvreté supérieure à cette moyenne. Si presque un dixième de la population tchadienne habite dans la capitale, celle-ci n'abrite cependant que 3,1% de l'ensemble des personnes pauvres du pays.

Graphique 6 : Répartition des pauvres selon la province



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED

Le niveau de pauvreté varie aussi en fonction des caractéristiques socioéconomiques des chefs de ménage. Considérant le niveau d'instruction, le taux de pauvreté est de 9,5% parmi les ménages dirigés par des chefs de niveau supérieur, 53,0% chez les ménages dont le chef est de niveau primaire et 42,3% au sein des ménages conduits par des chefs sans niveau.

L'analyse de la pauvreté suivant le sexe du chef de ménage montre que les ménages dirigés par les hommes et ceux dirigés par les femmes présentent des taux de pauvreté proches de la moyenne nationale, soit 42,4% et 42,1% respectivement.

Selon le statut matrimonial du chef de ménage, la pauvreté touche beaucoup plus les ménages dirigés par les mariés polygames (47,7%), suivis de ceux dont le chef est monogame (42,4%). Pour les ménages dirigés par des divorcés et séparés, le taux de pauvreté est supérieur à 30%. L'incidence de la pauvreté n'est que de 13,2% chez les personnes dont les responsables sont célibataires.

Selon le statut dans la profession, ce sont les ménages dont les chefs exerçant des activités libérales ou patrons qui sont les plus exposés à la pauvreté (46,1%). 16,7 % seulement des personnes vivant sous responsabilité des salariés sont pauvres. Considérant la branche d'activité, presque une personne sur deux issues des ménages dirigés par des agriculteurs est pauvre. Les ménages dont les chefs travaillant dans les BTP et offrant des services personnels se caractérisent par des taux de pauvreté supérieurs à 30%.

Tenant compte de la taille du ménage, le taux de pauvreté varie de 17,6 % pour les ménages de 2 à 3 personnes à 54,1% chez ceux de plus de 10 personnes.

Section 4 : Cartographie de l'emploi

Les questions de l'emploi prennent en compte, d'une part, l'accès au marché d'emploi des personnes par âge et par sexe et d'autre part le chômage.

Selon l'ECOSIT4, l'effectif de la population âgée de 15 ans et plus est passé de 5 205 789 personnes en 2011 (dont 3 217 178 actifs) à 7 246 959 individus (dont 4 350 913 actifs) en 2018, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 5,6%. Ce taux d'accroissement est nettement supérieur à celui de la population totale (3,4 %) calculé lors du RGPH2 (2009). Il résulte de cette évolution un taux d'activité estimé à 60,0% en 2018 (contre 61,8% sept ans plutôt). Intégrant le travail d'enfants dans l'ensemble du pays, le taux d'activité des personnes âgées de 5 ans et plus est estimé à 40,3% (ECOSIT4).

Selon le milieu de résidence, la même source indique que pratiquement deux personnes sur trois sont actives dans le milieu rural (63,7%) tandis que dans le milieu urbain, une personne sur deux est active (50,2%). Selon la province de résidence, le taux d'activité de 15 ans et plus varie de 45,2% à N'Djaména à 83,0% au Moyen-Chari. Les mêmes sources indiquent que, quel que soit le milieu de résidence, le taux d'activité est plus élevé chez les hommes (72,9%) que chez les femmes (49,3%) au niveau national. Il est aussi moins élevé (45,2%) chez les personnes âgées de 15 à 29 ans.

Les résultats de l'ECOSIT4 révèlent que, en matière d'emplois, les femmes sont relativement plus nombreuses dans l'emploi (51,1%) que les hommes (49,9%). Les emplois sont essentiellement occupés par des personnes de catégorie socioprofessionnelle d'indépendant (58,1%) ou d'aide familial/apprenti (34,7%). Cependant les femmes sont majoritaires uniquement parmi les aides familiaux/apprentis (75,2%) et les manœuvres (54,7%). Selon le secteur d'activités, les personnes actives occupées de 15 ans et plus exercent essentiellement dans l'agriculture (72,1%), le commerce (8,1%), les autres industries (5,7%) et l'élevage/sylviculture/pêche (4,3%). Les emplois principaux sont exercés essentiellement dans les entreprises privées (96,4%) et dans une certaine mesure dans l'administration (2,2%).

En matière de rémunération, le salaire mensuel moyen au niveau national est de 113 807 FCFA avec un salaire médian de 65 000 F CFA, pour une durée hebdomadaire moyenne de travail de 33 heures. Ce revenu moyen est plus élevé dans les autres centres urbains (111 696 FCFA) que dans le milieu rural (78 832 F CFA). Le salaire mensuel moyen le plus élevé est observé à N'Djaména. Celui-ci est de 142 690 F CFA en 2018 avec un salaire mensuel médian de 80 000 F CFA, tandis que le minimum (75 915 F CFA) est observé dans la ville de Sarh.

Le salaire mensuel moyen des salariés de sexe masculin pour l'ensemble du pays est de 121 935 F CFA contre 75 675 F CFA pour les femmes. Le salaire mensuel moyen des femmes le plus élevé est observé à N'Djaména (98 259 F CFA) tandis que le plus faible à Moundou (22 681 F CFA). Selon le milieu de résidence, ce salaire mensuel moyen est de 51 382 F CFA en milieu rural et 83 471 F CFA dans les centres urbains.

Selon la structure de l'emploi par catégorie socio-professionnelle, le salariat n'est pas le mode le plus dominant au Tchad. En effet, le taux de salarisation est estimé à 7,9% en 2018 (contre 8,7% en 2011). Le taux de salarisation est plus élevé en milieu urbain (26,8%) qu'en milieu rural (2,8%). Il varie de 14,5% dans les autres centres urbains, à 45,8% à N'Djaména, 15,9% à Moundou, 23,2% à Sarh et 30,1% à Abéché. Ce taux de salarisation est plus élevé chez les hommes (12,2%) que chez les femmes (2,9%). Cependant, la majorité des hommes actifs occupés de la ville N'Djaména sont des salariés (55,2%).

Chômage

Évalué à 5,7% lors de l'ECOSIT3 réalisée en 2011, le taux de chômage au Tchad, au sens du BIT, est estimé par l'ECOSIT4 à 2,0%, soit une chute de 3,7 points entre 2011 et 2018. Plus accentué dans la ville de N'Djaména (8,1%), le chômage touche 4,8% de la population active en milieu urbain contre 1,2% en milieu rural.

Le chômage au Tchad est un phénomène qui concerne dans l'ensemble plus d'hommes (2,3%) que des femmes (1,7%).

Le taux de chômage au sens large chez les 15 ans et plus représente 19,1% de la population active. Contrairement au chômage au sens strict du BIT, ce chômage touche plus des femmes (27,2%) que des hommes (10,7%). De même, il reste toujours plus accentué en milieu urbain (20,4%) qu'en milieu rural (14,3%).

Sous-emploi

En 2018, le sous-emploi concerne 4,0% de la population active occupée. Ce taux est plus élevé à N'Djaména (16,4%) par rapport aux autres centres urbains (7,2%). En milieu rural, ce phénomène ne concerne que 2,1% de la population active occupée. Quel que soit le lieu de résidence, ce sont les actifs occupés exerçant comme personnel domestique (75,1%) et dans les entreprises associatives (66,4%) qui souffrent le plus du sous-emploi.

Section 5 : Déterminants de la fécondité

La fécondité désigne la fréquence des naissances vivantes au sein des femmes en âge de procréer c'est-à-dire celles âgées de 15-49 ans en général. Mises à part la mortalité et les migrations, la fécondité est l'un des phénomènes démographiques intervenant dans la dynamique de la population. La persistance d'un écart important entre la croissance démographique et la croissance économique, insuffisante, est souvent un facteur qui contribue à la détérioration des conditions de vie des populations.

Afin de promouvoir la maîtrise de la fécondité, le Gouvernement tchadien a adopté et mis en œuvre la Déclaration de la Politique de Population entre 1994 et 2001. L'une des priorités de celle-ci consistait à créer les conditions appropriées pour une maîtrise de la fécondité, et cela, en prenant en compte la dimension population dans les plans et programmes de développement pour arriver à la capture du Dividende Démographique.

Les déterminants⁴ proches de la fécondité les plus révélateurs pour le Tchad sont :

⁴ Bongaarts et al. (1984)

- ✓ les comportements de nuptialité des femmes : ces comportements demeurent les mêmes entre 2004 et 2014-2015. En 2004, 76,6% des femmes âgées de 15-49 ans étaient déjà en union contre 75% d'entre elles en 2014-2015 ; (EDS2 et EDSS-MICS) ;
- ✓ les pratiques contraceptives : parmi les femmes en union, seules 2% utilisaient les méthodes contraceptives modernes en 2004 contre 5% d'entre elles en 2014-2015 (Les pilules de contraceptions orales, les implants, les contraceptifs injectables, les patchs contractifs, les anneaux vaginaux, les dispositifs intra-utérins, les préservatifs etc.) ;
- ✓ l'infécondabilité post-partum liée à l'allaitement et à l'abstinence : l'infécondabilité post-partum ou l'insusceptibilité post partum liée à l'allaitement et à l'abstinence constitue le principal moyen d'espacement des naissances. A l'EDS2, la durée de l'abstinence post-partum était de 15,5 mois et à l'EDS-MICS 2014-2015, la quasi-totalité des femmes (84%) s'abstiennent des rapports sexuels pendant les deux premiers mois suivant la naissance. L'aménorrhée ou temps écoulé entre l'accouchement et le retour des règles constitue le principal moyen de contraception traditionnel puisque la moitié des femmes qui ont accouché ont eu le retour de leurs menstrues après 13,5 mois selon les données de l'EDS2.
- ✓ La stérilité primaire désigne l'incapacité biologique d'une femme à concevoir et est appréhendée chez les femmes âgées de 45-49 ans et plus sans enfant. A l'EDS2, 3,4% des femmes au Tchad étaient stériles.

Section 6 : Santé de la reproduction

La santé maternelle et celle de l'enfant demeurent encore l'une des principales préoccupations du pouvoir public. Malgré les efforts consentis par le gouvernement, le Tchad reste l'un des rares pays au monde qui enregistre un taux particulièrement élevé de mortalité maternelle et infantile. En effet, selon l'EDS2 réalisée en 2004, le taux de mortalité maternelle était de 1 099 décès pour 100 000 naissances vivantes avant de baisser à 860 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2014 (EDS-MICS, 2014-2015). Selon les mêmes sources, le taux de mortalité infanto-juvénile s'élevait à 191‰ en 2004 avant de chuter à 133‰ en 2014-2015. Ces taux de mortalité maternelle et infanto-juvénile extrêmement élevés sont influencés par la situation de pauvreté et par les conditions sanitaires, environnementales, socio-économiques et culturelles. Les indicateurs de la mortalité maternelle et infantile, considérés comme des indicateurs pertinents du développement, permettent d'apprécier l'état sanitaire d'un pays et aussi l'efficacité des politiques en matière de santé de reproduction.

Les soins prénatals appropriés durant la grossesse et pendant l'accouchement sont importants pour améliorer les indicateurs liés à la santé de la mère et de l'enfant. Cependant, ces indicateurs sont loin d'être satisfaisants au regard des résultats des Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS).

Selon les résultats de l'EDS-MICS 2014-2015, parmi les naissances survenues au cours des cinq dernières années, 64% ont bénéficié des consultations prénatales (CPN) auprès des professionnels de la santé contre 43% en 2004 (EDS2, 2004). S'agissant des conditions d'accouchement, en 2004, seuls 14% des accouchements ont eu lieu dans des structures sanitaires alors qu'en 2014, ce taux a atteint 22%. Cette augmentation du taux d'accouchement dans les structures sanitaires s'expliquerait par les efforts du gouvernement en termes de structure d'accueil et de sensibilisation.

En 2014, 31% des femmes enceintes ont effectué les quatre visites prénatales recommandées par l'organisation mondiale de la santé contre seulement 18% en 2004. Durant la même période, la

proportion de femmes dont l'accouchement a été assisté par du personnel qualifié est passé de 21% en 2004 pour atteindre 24% en 2014. En 2004, 8% de femmes ayant accouché en dehors d'une structure sanitaire sont allées en consultation postnatale contre 22% en 2014. Durant la même période, la proportion des femmes ayant accouché par césarienne est restée stagnante (1%).

Section 7 : Rendements de l'éducation

La rentabilité de l'investissement dans l'éducation a été pendant longtemps étudiée du point de vue interne. Il a fallu attendre le début des années 90 pour voir plusieurs économistes consacrer des travaux à l'analyse des rendements privés de l'éducation. Gary Becker et Jacob Mincer s'inscrivant dans cette logique, se sont illustrés en focalisant leurs travaux sur l'apport de l'éducation à la productivité des ménages. L'objectif de cette théorie est d'expliquer comment se détermine le niveau d'éducation des individus. Elle est souvent assimilée à la « théorie du capital humain » qui part d'un double constat que les revenus du travail s'élèvent avec le niveau scolaire et les études ont un coût, non seulement parce qu'il faut financer le matériel scolaire et rémunérer les enseignants, mais aussi parce qu'un étudiant renonce à tout ou partie des salaires qu'il pourrait percevoir s'il interrompait ses études pour travailler.

Avant de présenter les principaux éléments liés au rendement interne du système éducatif tchadien, il serait indiqué de rappeler les principaux résultats obtenus en 2016 sur la question de ses rendements privés. En effet, en 2016, cette problématique a fait l'objet d'un léger traitement, notamment en tenant compte du niveau d'instruction, du contraste genre et l'âge (Policy brief n°5, SWEDD Tchad, 2016).

Selon le niveau d'instruction, les individus non instruits gagnent mieux que ceux ayant le niveau primaire ou moyen. Pour avoir un revenu dépassant celui des individus sans instructions, il faut avoir un niveau supérieur ou égal au secondaire en 2004. Ce constat est fait tant chez les hommes que chez les femmes. En 2011 par contre, on constate que le revenu augmente considérablement selon le niveau d'étude à partir du primaire chez les femmes. Les femmes sans niveau d'instruction gagnent plus que celles qui ont le niveau primaire. Chez les hommes, le revenu évolue en dents de scie : il augmente avec le niveau d'instruction jusqu'au primaire, puis décroît jusqu'au secondaire avant de remonter à nouveau.

S'il a été prouvé que le revenu est influencé par l'âge du fait de son lien avec l'expérience sur le marché du travail, l'introduction de la variable âge, dans les modèles ayant servi à cette étude en 2016, n'a cependant pas produit des résultats probants. En effet, les variables 'situation matrimoniale, sexe et âge' ne sont pas significatives.

Enfin, tenant compte du contraste genre, l'étude du rendement privé en éducation au Tchad a montré que, de 2004 à 2011, le revenu des femmes est resté moins élevé que celui des hommes. Les coefficients négatifs dans les deux modèles renseignent que les femmes ne gagnent relativement pas suffisamment de revenu sur le marché du travail. En conséquence, les rendements privés d'éducation sont plus importants chez les hommes au Tchad en 2011. Autrement dit, les hommes ont tendance à gagner encore beaucoup plus que les femmes en passant d'un niveau d'étude à un autre plus élevé.

En matière des rendements internes de l'éducation, les réformes mises en œuvre ont permis d'engranger d'importants résultats en termes d'accès à la scolarisation, d'achèvement des cycles et de parité entre filles et garçons. Cependant, au regard des objectifs ciblés, le système éducatif tchadien continue de faire face à d'énormes défis, en particulier sur le plan qualitatif. Ces défis sont reflétés par le niveau des principaux indicateurs de performances éducatives. Les statistiques scolaires disponibles permettent de constater les efforts considérables que le gouvernement fournit afin d'améliorer l'accès à l'éducation. Ces efforts sont démontrés par les niveaux atteints par les indicateurs de l'éducation au niveau primaire et secondaire.

Selon l'annuaire des statistiques scolaires 2017-2018, le Taux Brut d'Accès (TBA) à l'enseignement primaire est de 115,2% (104% pour les filles et 125,9% pour les garçons). Pour la même période, ce taux est de 27,8% et 13,2% respectivement pour le cycle moyen (secondaire premier cycle) et l'enseignement secondaire général.

Exprimant la capacité du système éducatif à accueillir les enfants âgés de 6 à 11 ans, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) au primaire est passé de 93,5% en 2011 à 101,4% en 2013 avant de revenir en 2018 à 89,9%⁵. Ce taux est estimé à 26,2% (29,53 en 2011) au niveau moyen et 16,1% (19,6% en 2011) au niveau de l'enseignement secondaire.

Le Taux Net de Scolarisation (TNS) dans le primaire est de 46% en 2018 (ECOSIT4) contre 43,7% en 2011 (ECOSIT3), ce qui signifie que, contrairement au taux brut de scolarisation, sur cent enfants ayant l'âge compris entre 6-11 ans, environ 44 seulement sont scolarisés dans le primaire en 2011 contre 46 enfants effectivement scolarisés dans ce cycle en 2018. Le taux net de scolarisation au primaire parmi les plus pauvres est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural (60,3% contre 43,7%). Pour les plus riches, il l'est aussi plus en milieu urbain qu'en milieu rural (78,7% contre 42,8%). Au secondaire, le TNS est de 11,6% au premier cycle et 5,5% en second cycle en 2018.

L'analyse par quintiles de pauvreté indique que globalement, les enfants des ménages plus pauvres (45,3%) sont moins scolarisés que ceux des ménages plus riches (64,1%). Aussi, la proportion d'enfants issus des milieux les plus riches qui accèdent à la première année du primaire est de 69,7% contre 60,5% pour les enfants des milieux les plus pauvres, soit un écart de 9 points de pourcentage. Ces écarts demeurent presque identiques à la fin du primaire et à l'entrée du secondaire 1er cycle. Les écarts s'amplifient à la fin du secondaire 1er cycle où la probabilité d'accès est estimée à 12,8% pour les plus pauvres et à 35,5% pour les plus riches.

Le calcul de l'Indice de Parité (IP) au niveau des différents ordres d'enseignement montre qu'il existe d'importants écarts d'accès à la scolarisation en défaveur des filles. En 2018, cet indice est de 0,9 au primaire, 0,5 au moyen et 0,4 au secondaire (ECOSIT4). Ce niveau d'indice traduit la faible fréquentation des filles à ce niveau d'enseignement.

L'indicateur permettant de mesurer l'effectivité des élèves à finir le cycle du primaire, le Taux d'Achèvement du Primaire (TAP) est de 44,18 % en 2018 soit une hausse de 2 points par rapport à l'année précédente. Ce qui revient à préciser que seuls 44 enfants de cette génération achèvent le cycle primaire contre 100 attendus. Au niveau secondaire, le taux d'achèvement atteint 16,7% (23,5% pour les garçons et 10,6% pour les filles) au moyen et 13,60% (dont les filles représentent 7,6% contre 20,30% chez les garçons) au second cycle en 2018.

Le taux d'alphabétisation chez les 15 ans et plus s'est établi à 41,5% en 2018 contre 26,8% en 2011. Globalement en 2018, les garçons sont plus scolarisés que les filles (48,4% contre 43,7%) et le milieu rural est grandement défavorisé par rapport au milieu urbain (68,1% en milieu urbain contre 39,6% en milieu rural).

L'efficacité interne du système éducatif se mesure aussi par la promotion, le redoublement et l'abandon. En 2018, au niveau primaire, le Taux de Promotion est de 72,8% contre 61,8% en 2017 soit une hausse de 11 points en un an. Le Taux de Redoublement, quant à lui, est de 19,9% avec une baisse de 5 points par rapport à l'année précédente. En Outre, le Taux d'Abandon s'est nettement amélioré par rapport à son niveau de 2017 passant de 23,7 % à 7,3% en 2018.

Au niveau du cycle primaire, le ratio élèves / maître tout statut confondu est de 55. Cet indicateur s'est dégradé comparativement à l'année passée où un enseignant avait 52 élèves à encadrer. Cependant le ratio élèves/maître formé est de 92. En ce qui concerne les salles de classe, on

⁵ Annuaire Statistique national, INSEED 2012 et Annuaire statistique scolaire 2017/2018

dénombrer 55 élèves par salle de classe toute catégorie confondue et 106 élèves par salle de classe construite en dur et semi - dur.

En outre, il est important de souligner que le matériel pédagogique est un outil indispensable à l'amélioration de la qualité de l'éducation. On compte au niveau national, 2 élèves pour 1 manuel de lecture, 3 élèves pour 1 manuel de calcul et 25 élèves pour 1 manuel de science.

CHAPITRE II : THEORIE DE L'ECONOMIE GENERATIONNELLE

Ce chapitre présente l'économie générationnelle dans sa première section suivie de la méthodologie générale des NTA dans la section 2 et la prise en compte du genre dans les NTA en dernière section.

Section 1 : Qu'est-ce que l'économie générationnelle

L'économie générationnelle est le processus par lequel les institutions sociales et les mécanismes économiques sont employés par chaque génération ou groupe d'âges pour produire, consommer, partager et épargner des ressources. Il s'agit des flux économiques entre générations ou groupes d'âges qui caractérisent l'économie générationnelle. Les contrats explicites comme implicites régissent les flux intergénérationnels et la distribution intergénérationnelle des revenus ou la consommation qui en résulte (Mason and Lee, 2011).

Quatre activités économiques sont au cœur de l'économie générationnelle : le travail, la consommation, le partage et l'épargne. Le travail et son produit varient au fil de la vie des individus pour des raisons biologiques, culturelles, institutionnelles et en fonction du désir ou du besoin de consommer. Ces variations sont à l'origine d'un cycle de vie économique dont les périodes du début et de la fin de la vie, où les gens consomment plus qu'ils ne produisent, sont étendues. Ces périodes sont, dans une certaine mesure, équilibrées par l'âge actif, où les gens produisent plus qu'ils ne consomment.

Le partage et l'épargne sont des contreparties essentielles du cycle de vie économique. Ces deux mécanismes économiques sont les seuls qui permettent de combler les écarts entre la production et la consommation des jeunes et des personnes âgées. Le partage permet des transferts intergénérationnels qui prennent plusieurs formes. Les contribuables, fortement concentrés dans l'âge actif, financent la scolarisation des enfants, les retraites des personnes âgées et les programmes de soins de santé souvent prodigués aux membres les plus âgés de nos populations. Les parents pourvoient aux besoins de leurs enfants, souvent grâce à une aide importante des grands-parents. Dans de nombreuses sociétés, les personnes âgées comptent sur leurs enfants adultes pour subvenir à leurs besoins matériels.

L'épargne est le moyen par lequel des ressources disponibles à un âge et à un moment donné sont disponibles à un âge plus avancé et à une période plus éloignée dans le temps. Parmi les modalités d'épargne, on peut mentionner l'épargne à chaque étape de la vie. Les individus peuvent accumuler des actifs tant qu'ils sont en âge de travailler et compter sur ces actifs pour leur retraite en utilisant les revenus issus des actifs et en dépensant leurs actifs pour financer leur déficit du cycle de vie, c'est-à-dire l'écart entre la consommation et le revenu du travail. Participer à des régimes de pension fondés sur l'emploi, acheter une maison, créer une entreprise ou épargner permet aux travailleurs de faire des économies à chaque étape de la vie. Les jeunes adultes peuvent également se servir de leurs économies et des actifs qu'ils créent pour résoudre les problèmes liés au cycle de vie. Ils peuvent emprunter des ressources à des adultes plus âgés qui ont déjà accumulé des actifs. Parmi les exemples de ce type de comportement, on peut citer l'utilisation de cartes de crédit et le recours à des prêts étudiants.

Le problème du cycle de vie peut être résolu d'une manière plus complexe impliquant le partage et l'épargne. Pour une part importante des personnes en âge de travailler, le revenu du travail ne suffit pas à financer la consommation individuelle et les transferts en aval (vers les enfants) ou en amont (vers les personnes âgées). Les revenus issus des actifs peuvent combler cet écart en finançant les transferts à d'autres. Ainsi, le partage et l'épargne servent à remplir les besoins du cycle de vie des enfants et des personnes âgées.

2.1.1 Produire et consommer : le cycle de vie économique

L'un des principaux objectifs de cette étude est de mesurer les éléments de l'économie générationnelle. En premier lieu, il convient de s'intéresser au cycle de vie économique en démontrant que notre production et notre consommation varient au fil de notre vie.

2.1.2 Partage et épargne : les flux économiques selon les âges

Le problème du cycle de vie est quantifié en comparant la production et la consommation à chaque âge. Sa solution réside dans les deux flux intergénérationnels qui découlent du partage et de l'épargne. Premièrement, les pays peuvent se servir des transferts nets pour financer les déficits du cycle de vie des jeunes et des personnes âgées. Les surplus peuvent être alloués aux enfants et aux personnes âgées au travers d'institutions publiques ou privées. Compter sur les actifs permet de drainer les ressources complémentaires nécessaires au financement des déficits du cycle de vie. Quatre flux intergénérationnels sont mis en lumière : les transferts publics et privés et les réaffectations sur la base des actifs de type public et privé. Les réaffectations sur la base des actifs sont équivalentes aux revenus des actifs (rentrée de fonds) moins l'épargne (sortie de fonds). Si les individus sont endettés, les revenus issus des actifs seront négatifs et vont occasionner une sortie de fonds. La désépargne (dépenser un patrimoine constitué précédemment) va créer une entrée de fonds. Les transferts nets et les réaffectations sur la base des actifs doivent équilibrer le déficit du cycle de vie pour chaque groupe d'âges.

2.1.3 Ratio de soutien économique et défi de la population active

Pour maintenir son niveau de vie, la population active doit mobiliser suffisamment de ressources pour exercer trois responsabilités capitales. La première est de pourvoir à ses propres besoins matériels, la deuxième est de financer les transferts publics et privés aux enfants et aux personnes âgées et la troisième est d'épargner suffisamment de ressources pour financer ses propres besoins à l'âge de la retraite. La transition de la structure par âge de la population pèse directement sur les défis que les adultes en âge de travailler doivent relever à l'heure de remplir ces responsabilités économiques. Le niveau de vie de tout un chacun dépend du succès avec lequel la population active relève ces défis. Les répercussions de l'évolution de la structure par âge de la population dépendent de la conjoncture du cycle de vie économique, car les âges auxquels les gens sont productifs et les âges auxquels ils consomment plus varient d'un environnement à l'autre.

Le Rapport de Soutien Economique (RSE) -c'est-à-dire le rapport entre le nombre effectif de producteurs et le nombre effectif de consommateurs- est une mesure sommaire de la structure par âge de la population qui intègre la variation de la production et de la consommation en fonction de l'âge. Un accroissement du rapport de soutien à hauteur d'un point de pourcentage entraîne un accroissement de la consommation à chaque âge à hauteur d'un point de pourcentage, toute chose égale par ailleurs. Une augmentation du rapport de soutien est souvent appelée « dividende démographique ». En revanche, de la même façon, une diminution du rapport de soutien conduit à une diminution de la consommation, toute chose égale par ailleurs. Dans toutes les économies à l'exception du Japon, le RSE a chuté pendant au moins 15 ans entre 1950 et 1975. Le RSE a ensuite commencé à augmenter à différents moments et pendant des périodes inégales, mais toutes les économies ont connu ou connaissent actuellement une augmentation durable de leur RSE. Les économies industrialisées ont toutes enregistré des pics - pour la plupart dans les années 1990 et certaines, comme les États-Unis et l'Espagne, plus récemment. Les économies d'Asie de l'Est et du Sud-Est, exception faite du Japon, viennent d'atteindre leur niveau maximum ou l'atteindront prochainement. La plupart des économies latino-américaines verront leur RSE culminer au cours des 10 ou 15 prochaines années. Le RSE de l'Inde n'atteindra pas son niveau maximum avant 2040 ; et les Philippines, le Nigéria et le Kenya continueront de voir leur RSE augmenter en 2050.

Section 2 : Méthodologie des NTA

2.2.1. Principes généraux

L'objet de la méthodologie NTA est de produire une mesure, tant individuelle qu'agrégée, de l'acquisition et de la répartition des ressources économiques aux différents âges. Les références les plus récentes sont incluses dans l'ouvrage *National Transfer Accounts Manual, Measuring and Analysing the generational Economy*, publié par l'Organisation des Nations Unies en 2013. Ce manuel de référence décrit la méthodologie internationale unifiée des NTA⁶, qui consiste à introduire l'âge dans la Comptabilité Nationale. Ces comptes sont destinés à comprendre la façon dont les flux économiques circulent entre les différents groupes d'âges d'une population pour un pays et pour une année donnée. Ils indiquent notamment à chaque âge les différentes sources de revenus et les différents usages de ces revenus en termes de consommation, que celle-ci soit privée ou publique, et d'épargne. Ils permettent ainsi d'étudier les conséquences liées aux modifications de la structure par âge de la population.

Le principe général s'articule autour de la notion de cycle de vie économique, qui met en lumière la non-concordance entre les besoins matériels à un âge donné et les capacités matérielles dont disposent les individus pour satisfaire ces besoins à l'âge considéré. La détermination de ce cycle de vie économique s'appuie sur la comparaison des flux de consommation et de revenus du travail aux différents âges. D'une part, les individus les plus jeunes et les plus âgés vont être dans une situation de déficit dans la mesure où les ressources de leurs revenus du travail, quand elles sont positives, sont très inférieures à leurs dépenses de consommation. D'autre part, à l'inverse, les adultes en âge de travailler dégagent un surplus économique puisque les ressources qu'ils obtiennent en participant au marché du travail excèdent leurs consommations à ces âges.

Pour produire cette mesure, la méthodologie NTA s'inscrit dans le cadre de la comptabilité nationale afin de travailler sur l'ensemble des flux économiques mais aussi de disposer d'un cadre cohérent à la fois dans une perspective de comparaison inter temporelle et de comparaison entre pays. La comptabilité nationale renseigne sur le revenu et la consommation des ménages à une date donnée, mais elle ne donne aucune information sur la répartition de ce revenu et de cette consommation par âge. C'est pourquoi, le principe consiste à désagréger les différents agrégats d'intérêt de la comptabilité nationale en introduisant la dimension âge. Une des avancées récentes des NTA est aussi de proposer une décomposition par sexe.

Les Comptes de Transferts Nationaux reposent sur une identité comptable telle que, à chaque âge, les ressources doivent être égales aux usages qui en sont faits (United Nations, 2013) :

$$C(a) - YL(a) = T_+(a) - T_-(a) + YA(a) - S(a) \quad (1)$$

En notant : a l'âge, C la consommation, YL le revenu du travail, T_- les transferts versés, T_+ les transferts reçus qu'ils soient d'origine publique ou privée, YA le revenu du capital et S l'épargne.

Les termes à gauche correspondent au « déficit du cycle de vie », c'est-à-dire la valeur totale des biens et services consommés par les membres d'un groupe d'âges a à laquelle on retranche la valeur totale des biens et services produits par ce groupe d'âges. Son calcul constitue la première étape de l'approche NTA. Il s'agit ainsi de mesurer le revenu d'activité généré et la consommation effectuée à chaque âge.

⁶En juin 2013, le réseau des NTA compte 41 pays membres.

Les termes à droite de l'égalité correspondent à la manière dont est financé un éventuel déficit, via l'existence de mécanismes économiques et d'institutions qui organisent la redistribution des ressources des périodes de surplus vers les périodes de déficit. Les flux économiques qui sont associés à cette redistribution relèvent aussi bien du secteur public que du secteur privé. La méthodologie NTA distingue deux grandes catégories de mécanismes économiques qui assurent une réallocation des ressources entre les différents groupes d'âges, à savoir des transferts (privés et publics) et des réallocations fondées sur les actifs.

Le déficit du cycle de vie $LCD(a)$ est tel que $LCD(a)=C(a)-YL(a)$. La consommation $C(a)$ est quant à elle la somme des consommations privées $CF(a)$ et publiques $CG(a)$, telle que $C(a)=CF(a)+CG(a)$.

2.2.2. Méthode générale des NTA

Pour déterminer les groupes d'âges pour lesquels la consommation est supérieure au revenu et ceux pour lesquels elle est inférieure, il faut déterminer les profils par âge de la consommation et des revenus. Ceci se fait en plusieurs étapes décrites comme suit :

1. Détermination d'un profil par âge au niveau individuel pour un flux donné, sur la base de données d'enquêtes réalisées auprès des ménages ou de données administratives. Cela nécessite de faire un certain nombre d'hypothèses décrites par ailleurs ;
2. Ces profils issus de données d'enquêtes peuvent être un peu chahutés en raison des tailles d'échantillon. Nous les avons donc pondérés lorsque cela était possible, puis procédé à leur lissage au cours des âges afin de les rendre plus homogènes. En outre, il est nécessaire d'estimer les données manquantes pour certaines années ;
3. Utilisation de données démographiques pour construire des profils provisoires agrégés (et non plus individuels) par âge. Soit $x(a)$ la valeur d'une variable au niveau individuel pour le groupe d'âges a , soit $N(a)$ l'effectif de ce groupe d'âges, le profil agrégé X est $X = \sum x(a)N(a)$;
4. Ajustement des profils provisoires par le recours aux agrégats macroéconomiques issus de la comptabilité nationale, de telle sorte que le flux agrégé X coïncide avec la valeur de contrôle comptable au niveau agrégé correspondante C . Les profils par âge sont ajustés par le facteur correctif $c = X/C$. Les profils ajustés sont $x_c = x/c$ au niveau individuel et $X_c = X/c$ au niveau agrégé. Ces profils ajustés permettent d'éliminer les éventuels biais d'échantillonnage et de rendre compatibles les comptes de transferts nationaux avec la comptabilité publique.

Ainsi, deux types de travaux empiriques doivent être menés. Premièrement, il faut calculer les agrégats macroéconomiques requis, à partir de la comptabilité nationale. Deuxièmement, il faut estimer les profils individuels (moyen) par âge qui permettront de ventiler ces grandeurs macroéconomiques.

2.2.3. Construction des agrégats de contrôle comptables

Dans la *Méthode générale des NTA*, la dernière étape mentionnée ci-haut, consiste à ajuster les profils provisoires par le recours aux agrégats issus de la comptabilité nationale. Ainsi les agrégats macroéconomiques utiles pour la suite seront déterminés et calculés.

✓ Revenus du travail

Les revenus du travail sur l'ensemble des âges donnent une estimation de la valeur totale de la production qui est liée au facteur travail mobilisé par les résidents d'un pays donné. L'indicateur agrégé des revenus du travail correspond à la somme des salaires et traitements bruts, des cotisations sociales à la charge des employeurs et des revenus des indépendants.

- ✚ L'agrégat des salaires correspond au poste « salaires et traitements » des comptes non financiers par secteur de la comptabilité nationale.
- ✚ Les cotisations sociales des employeurs sont également issues des comptes non financiers par secteur de la comptabilité nationale.
- ✚ Les revenus des indépendants et de leur famille sont une composante du revenu mixte brut, qui se répartit entre le facteur travail (la rémunération) et le facteur capital (excédent d'exploitation). La productivité du travail salarié de chaque groupe d'âges est utilisée pour imputer les revenus mixtes aux membres de chaque ménage. Un contrôle est effectué au niveau agrégé pour ajuster le revenu mixte moyen par âge au revenu mixte agrégé NTA.

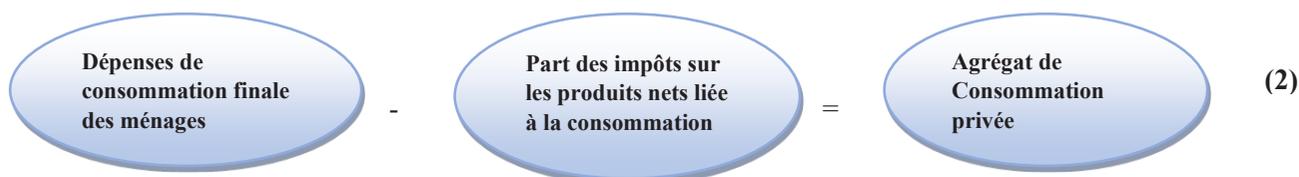
Pour obtenir l'agrégat NTA, on ajoute aux rémunérations des salariés et aux revenus des indépendants la part des impôts (nets des subventions) sur la production, qui est associée au travail.

✓ Consommation privée

Première étape

L'obtention de l'agrégat NTA de la consommation privée, se fait par la différence entre les dépenses de consommations finales (i) et la part des impôts sur les produits nets qui est associée à la consommation (à savoir, les taxes sur les produits moins les subventions sur les produits) (ii).

Pour récapituler :



Deuxième étape

La consommation privée doit ensuite être répartie en trois composantes : les consommations privées d'éducation, de santé et les autres consommations privées. Le traitement distinct des deux premiers flux s'explique naturellement par le fait que ceux-ci varient a priori beaucoup plus en fonction de l'âge que les autres dépenses. La consommation liée à l'éducation se concentre aux âges jeunes tandis que la consommation de santé va varier de façon significative selon certains groupes d'âges spécifiques (les enfants de moins de cinq ans, les personnes en âge de procréer et les personnes de troisième âge). La démarche adoptée est alors une adaptation de la méthode de calcul des consommations privées totales.

(i) On part de la consommation finale effective par fonction à prix courants. Ces données sont généralement disponibles dans les bases d'enquête et comportent des informations suivantes :

1. Frais de scolarité (maternelle, primaire, secondaire, supérieur et artisanal)
2. Frais de fournitures scolaires
3. Age
4. Statut de scolarisation de l'individu
5. Frais de consultation
6. Frais d'achat des médicaments ou autres produits pharmaceutiques
7. Frais d'hospitalisation
8. Frais d'examen biologique ou de radiographie
9. Soins médicaux
10. Lunettes, Prothèses

11. Hôtels, cafés et restaurants
12. Matériels de traitement
13. Consultation d'un service de santé les 4 dernières semaines avant l'enquête
14. Dépense en santé les 4 semaines précédant l'enquête.

✓ **Consommation publique**

Première étape

La consommation publique correspond à la valeur des biens et services reçus *via* le secteur public. L'agrégat utilisé pour la consommation publique correspond au poste « Dépense de consommation finale », Budget de l'éducation (dépenses de fonctionnement par sous-secteur, dépenses d'investissement) et les effectifs par âge des personnes scolarisées dans chaque sous-secteur de l'éducation.

Deuxième étape

Tout comme pour la consommation privée, l'approche NTA cherche à distinguer les consommations publiques d'éducation et de santé, le reste étant regroupé dans « Autres consommations publiques ».

Pour calculer les agrégats correspondant à l'éducation, à la santé et aux autres consommations, on se base sur la dépense de consommation finale des administrations publiques qui distingue deux types de consommation publique :

- ✚ consommation finale individuelle : qui constitue les dépenses dont le consommateur effectif est identifiable et dont le bénéficiaire ultime revient aux ménages, dépenses d'éducation et de santé pour l'essentiel, mais aussi de culture, etc.
- ✚ consommation finale collective : correspond aux fonctions souveraines (ou fonctions régaliennes, ou encore fonctions d'administration générale) des administrations : justice, défense, police, etc.

Section 3 : Prise en compte du genre dans les NTA

Les Comptes de Transferts Nationaux examinent comment à chaque âge l'individu produit, consomme, distribue et épargne les ressources économiques. Une des extensions de la méthodologie des NTA est l'ajout du genre comme une caractéristique supplémentaire. Ceci implique deux efforts distincts à savoir :

- la décomposition par sexe des comptes nationaux en cours fondée sur les NTA ;
- la prise en compte du travail domestique à travers l'ajout d'un compte satellite pour les entrées de temps du travail domestique ici appelé *National Time transfer Accounts* (NTTA).

2.3.1 NTA selon le sexe

Pour obtenir des profils par sexe, il faut tout d'abord estimer des profils individuels par sexe pour chaque poste (revenu du travail, consommation). Ensuite, il faut utiliser les méthodes de lissage et d'interpolation des profils. Enfin, il faut calculer le ratio de la moyenne des hommes sur celle des femmes, ce qui permet de connaître la répartition de l'agrégat total entre les hommes et les femmes.

La formule suivante est utilisée pour calculer les profils par sexe :

$$\hat{x}_a^h n_a^h = \hat{x}_a n_a * \frac{x_a^h * n_a^h}{x_a^h * n_a^h + x_a^f * n_a^f}$$

Avec:

- x la valeur moyenne de consommation ou de revenu
- h et f les indicatrices du sexe
- a l'âge
- n la population

Donc la valeur individuelle de la variable de consommation ou de revenu est :

$$\hat{x}_a^h = \hat{x}_a n_a * \frac{x_a^h}{x_a^h * n_a^h + x_a^f * n_a^f}$$

2.3.2 Prise en compte du temps de travail domestique

De nombreuses études ont montré que les femmes sont le plus souvent occupées à faire des travaux domestiques. Au Bénin par exemple, d'après les résultats de l'Enquête Emploi du Temps (EET)⁷ réalisée en 1998, les femmes consacrent plus de six fois plus de temps dans les travaux domestiques que les hommes. Au Sénégal, les estimations faites en 2015 par le CREFAT montrent que les femmes travaillent sept fois plus que les hommes dans les travaux domestiques. Ces différentes activités domestiques encore appelées « production des ménages » ne sont pas considérées comme une activité économique qui génère des revenus et sont insuffisamment prises en compte dans les comptes nationaux.

Il est aujourd'hui possible d'estimer cette production de temps en termes de revenus qui pourraient être intégrés dans les comptes nationaux.

Les chercheurs du réseau des NTA spécialisés sur les questions de genre ont développé une méthodologie permettant de prendre en compte le temps de travail domestique dans le Système de Comptabilité Nationale (SCN). Cette méthodologie a débuté avec les travaux pionniers de Gretchen Donehower de l'Université de Berkeley en Californie. Elle permet de quantifier le travail domestique et de mieux appréhender la contribution des femmes à l'économie.

Cette nouvelle méthodologie devrait orienter les décideurs dans leur quête quotidienne d'instaurer une société d'égalité et de justice permettant aussi bien aux hommes et aux femmes, de développer pleinement toutes leurs capacités, d'influencer les processus de décision et d'y intégrer leurs préoccupations et expériences. Les femmes ont besoin de voir se réaliser leurs besoins pratiques et pouvoir concrétiser leurs préoccupations d'ordre stratégique. La précarité des conditions de vie, les discriminations dans l'accès et dans le contrôle des ressources, entre autres, marquent les réalités dans les zones urbaines et rurales et affectent particulièrement les femmes.

✓ **Déficit du cycle de vie de biens domestiques**

Le déficit du cycle de vie de biens domestiques est la différence entre la consommation domestique et la production domestique. La production du ménage est estimée par le temps passé aux activités domestiques et de soins à la personne par les individus du ménage. La consommation est ensuite estimée à partir des déclarations des membres du ménage.

⁷Les Enquêtes Emploi du Temps (EET) sont des enquêtes nationales qui ont pour objectif de collecter des données sur la manière dont les individus, au sein d'un ménage, utilisent et organisent leur temps. Les répondants remplissent pour cela un carnet d'activités qui détaille toutes les activités réalisées sur une (ou deux) journées. Le temps d'une journée de 24 heures est alloué à différentes activités. On distingue généralement 6 différents temps : le temps d'étude, le temps de travail, le temps de transport, le temps de loisir, le temps physiologique, et le temps domestique et parental. Chacune de ces grandes catégories pouvant être subdivisée plus précisément.

Les activités de production et de consommation domestiques sont décomposées en trois postes : enfants (i), adultes (ii) et autres productions domestiques (iii).

i) Soins aux enfants

Les tâches parentales qui comprennent les soins aux enfants, mais aussi le suivi des devoirs et les jeux, ainsi que le temps de transports lié à l'accompagnement des enfants sont incluses dans la production domestique.

ii) Soins aux adultes

Les soins aux adultes du ménage sont également inclus dans les activités des soins à la personne.

iii) Autres productions domestiques

Les activités domestiques sont prises au sens large, c'est-à-dire que sont incluses dans le « socle dur » (les activités de préparation des repas, le ménage, la vaisselle, le linge, les activités d'entretien de la maison tel que le nettoyage et les tâches administratives), mais aussi les activités dites parfois de semi-loisir (le jardinage et bricolage).

Le travail domestique représente un nombre d'heures de travail important qui « échappe » à l'évaluation de la production nationale (PIB). La contribution des tâches ménagères ferait augmenter le PIB national de manière considérable si elle était incluse dans les comptes nationaux.

En règle générale, deux approches différentes sont retenues pour évaluer la contribution du travail domestique au PIB national :

- la première approche consiste à évaluer chaque heure de travail ménager au prix d'achat, c'est-à-dire au prix qui serait acquitté si on devait acheter ces services sur le marché, par exemple au salaire horaire d'une heure de femme de ménage en comptant les cotisations de sécurité sociale. On parle alors de « coût de remplacement ». Ainsi, une valeur monétaire a été attribuée à la production et à la consommation domestiques en évaluant l'heure au SMIC horaire brut auquel s'ajoutent les charges sociales du SMIC acquittées par les employeurs des entreprises de plus de 20 salariés.
- la seconde approche repose sur l'hypothèse que chaque heure de travail domestique non rémunérée est évaluée par le « coût en temps » de la personne qui effectue ces tâches ménagères, ce qui revient à évaluer des travaux ménagers à leur salaire horaire marchand pour les personnes employées et à un salaire horaire potentiel (généralement prédit) pour les non-salariés. On parle ici de « coût d'opportunité ».

Ces deux approches permettent de donner une limite supérieure et une limite inférieure pour l'évaluation de la contribution des travaux ménagers non rémunérés au PIB national. Les deux ont des avantages et des inconvénients, qui ont été longuement discutés dans des études antérieures dans ce domaine (Prouteau et Wolff, 2004).

Une des limites de l'analyse est que seuls les transferts au sein d'un ménage sont pris en compte (les transferts inter-ménages ne sont pas comptabilisés). Par exemple, le temps passé par une personne à s'occuper d'un membre de la famille éloignée (qui ne vit pas dans le même ménage), n'est pas pris en compte.

Encadré 1 : Qu'est-ce que l'économie générationnelle

L'économie générationnelle est un domaine de recherche en économie qui s'intéresse à l'étude des conséquences intergénérationnelles des politiques publiques et, par extension, aux transferts entre classes d'âges qui s'opèrent par l'intermédiaire des prélèvements fiscaux et des dépenses budgétaires.

Son objectif est de prendre en compte les changements de la structure de la population et ses conséquences dans l'analyse des politiques publiques. Le comportement économique des individus varie au fil de leur vie. En fonction de l'âge, l'activité et la

consommation des individus changent. Ainsi, la modification de la structure par âge de la population influence la situation financière et le comportement des groupes d'âges, ce qui est susceptible d'ébranler les structures économiques. Bien que certains effets de cette modification soient attribuables au marché, une part importante des ressources économiques circulent d'une génération à une autre en marge du marché.

L'économie générationnelle est principalement inspirée des théories traditionnelles de l'économie de famille. La contribution de ces théories est illustrée par les possibilités de transferts en société. Ce mélange de transferts et d'échanges peut varier en fonction de plusieurs facteurs au nombre desquels on peut citer le niveau de revenu, les valeurs culturelles et institutionnelles.

Toutefois ces théories présentent des limites en raison, d'une part, de l'existence du dilemme des générations qui résulte de l'absence de contrat privé de long terme entre générations, et d'autre part, en raison de l'irréversibilité temporelle qui décrit la nature des engagements pris par les générations présentes au nom des générations futures et passées.

Ainsi, l'intervention publique à travers les transferts publics, des pensions de retraite et taxes est supposée à ce niveau nécessaire pour remédier aux défaillances du mécanisme de transferts par la famille. C'est dans ce sens qu'intervient la comptabilité générationnelle dont l'objectif est d'évaluer l'ensemble des transferts nets entre une classe d'âges et l'État. La comptabilité générationnelle vise également à estimer la différence entre le poids des contributions publiques d'une classe d'âges existante et d'une classe d'âges à naître. L'objectif est ainsi de mesurer les inégalités de traitement entre les générations présentes et futures dans le cadre de leurs contributions respectives aux transferts entre générations.

Issus de l'économie générationnelle, les Comptes de Transferts Nationaux (NTA) ont été formalisés dans le but de comprendre comment les changements dans la structure de la population sont en relation avec les transferts intergénérationnels, l'économie et la richesse, les niveaux de vie, et d'autres variables macroéconomiques.

L'élaboration des NTA s'inspire de diverses théories dont les théories sur les transferts publics et privés et celles sur le lien entre fécondité, transferts et croissance économique. Ces théories fournissent un cadre d'analyse sur l'impact de l'augmentation ou la dégradation du rapport de dépendance sur les pressions budgétaires.

L'approche des NTA a pour unité fondamentale d'analyse l'individu. Elle propose une quantification précise des besoins des populations et vise la désagrégation par âge des agrégats de comptabilité nationale en respectant les équilibres établis par cette dernière. Elle examine comment chaque âge (individu) produit, consomme, distribue et épargne les ressources économiques. En outre, les données des NTA peuvent aussi être désagrégées par genre, région, ville ou autre dimension d'analyse si les agrégats de comptes nationaux correspondant sont disponibles. Ces informations de plus en plus fines devraient permettre aux décideurs de mieux cibler leurs interventions.

L'équation fondamentale des NTA permet de mettre en évidence la notion de cycle de vie et du dividende démographique. Le cycle de vie fait référence à la variation au cours de la vie biologique des besoins et capacités d'un individu sur le plan microéconomique et par ricochet sur le plan macroéconomique des besoins et capacités d'une génération ou d'un groupe d'âges donné. Il reflète plusieurs facteurs comportementaux et non comportementaux qui influencent la relation entre l'âge, et la consommation d'une part, la consommation et le revenu du travail, d'autre part. Le revenu moyen du travail à chaque âge dépend des heures travaillées, le profil d'âge des salariés et les nombreux facteurs socio-économiques et culturels. De même, la consommation moyenne à chaque âge est influencée par des déterminants dont les préférences de consommation, les prix, des facteurs historiques ou encore culturels.

Le déficit du cycle de vie est calculé comme la différence entre la consommation et le revenu du travail. La consommation comprend la consommation privée et la consommation publique. La consommation privée se compose de la consommation privée en éducation, en santé et des autres consommations privées. Cette décomposition est la même pour la consommation publique.

Quant au dividende démographique, il désigne l'accélération de la croissance économique qui peut résulter de l'évolution de la structure par âge de la population. La transition démographique en cours dans de nombreux pays africains peut être décrite comme une évolution de la structure par âge. Au cours de cette évolution, la population en âge de travailler augmente temporairement plus vite que le nombre de personnes jeunes et âgées. Par la suite, le taux de dépendance se réduit et on assiste à une hausse des taux d'épargne, ce qui conduit à libérer des ressources pour l'investissement dans le développement économique et le bien-être des familles.

Le dividende démographique est mesuré par la croissance du ratio de soutien qui représente la proportion de travailleurs effectifs par rapport aux consommateurs effectifs.

CHAPITRE III : RESULTATS ET ANALYSES

L'objectif de ce chapitre est de présenter les résultats et analyses des profils moyens et agrégés de la consommation, du revenu, du déficit du cycle de vie ainsi que le ratio de soutien économique.

Les données utilisées dans le cadre de cette analyse proviennent principalement des comptes nationaux et de l'ECOSIT4. D'autres sources de données sont également utilisées, en l'occurrence celles de l'administration publique (santé et éducation).

En plus de l'approche de l'économie générationnelle, les analyses ici faites ont été réalisées également suivant l'approche Jeunes-Adultes-Vieux (JAV). Afin de rendre robustes les indicateurs dont les valeurs font l'objet d'analyse, la moyenne pondérée a été utilisée pour le calcul des profils moyens dans ce rapport.

Encadré 2 : Tableau de comparaison entre moyenne simple et moyenne pondérée

Paramètres de comparaison	Moyenne simple	Moyenne pondérée
Définition de base	La moyenne simple est un indicateur de tendance centrale qui combine toutes les valeurs observées de l'échantillon rapportées au nombre d'observations dans l'échantillon.	Une moyenne pondérée est une moyenne dans laquelle chaque valeur observée de l'échantillon est pondérée, ensuite combinée pour produire une évaluation terminée.
Formule	Moyenne = $\frac{1}{n} \sum_i^n x_i$	Moyenne pondérée = $\frac{1}{n} \sum_i^n (n_i \cdot x_i)$
Conditions	Ce n'est que parce que toutes les données sont pondérées uniformément que cette moyenne fonctionne.	Chaque observation dans une moyenne pondérée se voit attribuer une fréquence ou un poids spécifié.
Cas d'utilisation	Il n'y a pas de circonstances spécifiées dans lesquelles la moyenne de base doit être utilisée.	Lorsque vous avez un ensemble d'observations, chacune ayant une fréquence qui lui est associée.

Principales différences entre la moyenne simple et la moyenne pondérée

- ★ L'avantage d'une moyenne simple est qu'elle est facile à calculer et à comprendre. Mais une moyenne pondérée est utilisée car elle n'est pas biaisée vers la valeur médiane et la valeur moyenne donnée, où se trouvent la majorité des observations.
- ★ L'inconvénient d'une moyenne simple réside dans le fait que les valeurs aberrantes ont un impact sur la moyenne de base. Mais lorsque le nombre d'observations augmente, le poids attribué devient plus difficile à comprendre, et le poids attribué est une question subjective qui peut être modifiée à la discrétion de l'utilisateur.
- ★ La médiane, la moyenne et le mode sont des types de tendance de base, mais la moyenne pondérée ne serait pas une tendance principale
- ★ On pense généralement que les observations sont prises en compte de la même manière lors de l'utilisation d'une moyenne simple. Dans le cas d'une moyenne pondérée, en revanche, une valeur distincte est attribuée à chaque observation, une valeur unique.
- ★ Les contours et les valeurs absolues ont un impact sur la moyenne simple, mais ni la valeur extrême ni les contours n'affectent la moyenne pondérée.

Encadré 3 : Analyse selon la méthode JAV

Dans le cadre du présent rapport, les analyses sont faites selon l'approche JAV où les comportements des individus à travers leur âge sont évalués selon qu'ils soient :

- ✦ Jeunes: 15-34 ans;
- ✦ Adultes: 35-64 ans et;
- ✦ Vieux: 65 ans et plus.

Conformément aux recommandations issues de la Charte de la Jeunesse (2015) de l'Union Africaine en matière de politique de population, l'analyse est élargie jusqu'aux enfants. Donc, la structure par âge d'une population se présente comme suit :

- ✦ Enfants: 0-14 ans;
- ✦ Jeunes: 15-34 ans;
- ✦ Adultes: 35-64 ans;
- ✦ Vieux: 65 ans et plus.

Section 1 : Profil de consommation

Les profils de consommation sont élaborés sur la base de la méthodologie des Comptes de Transferts Nationaux. Ces profils déterminés aussi bien sur le plan individuel qu'au niveau agrégé, permettent de faire une analyse plus fine de comportements individuels en matière de consommation en éducation, santé et autres.

En rappel, suivant la méthodologie NTA, la consommation comprend la consommation publique et la consommation privée qui sont subdivisées en consommation d'éducation, de santé et d'autres consommations.

3.1.1 Profil de consommation en éducation

La consommation en éducation se décompose en consommation publique (dépenses de fonctionnement et d'investissement de l'Etat pour chaque sous-secteur de l'enseignement) et en consommation privée (ensemble de coûts liés à l'éducation d'un membre du ménage). Les dépenses de consommation privée de l'éducation sont composées essentiellement de :

- frais d'inscription;
- frais de scolarité;
- achat de livres et fournitures ;
- achat d'uniformes et tenues;
- frais de nourriture à l'école ;
- frais de transport;
- frais de répétiteur;
- frais d'hébergement;
- Bourses, allocations;
- diverses contributions (frais de cotisation APE, AME, etc.).

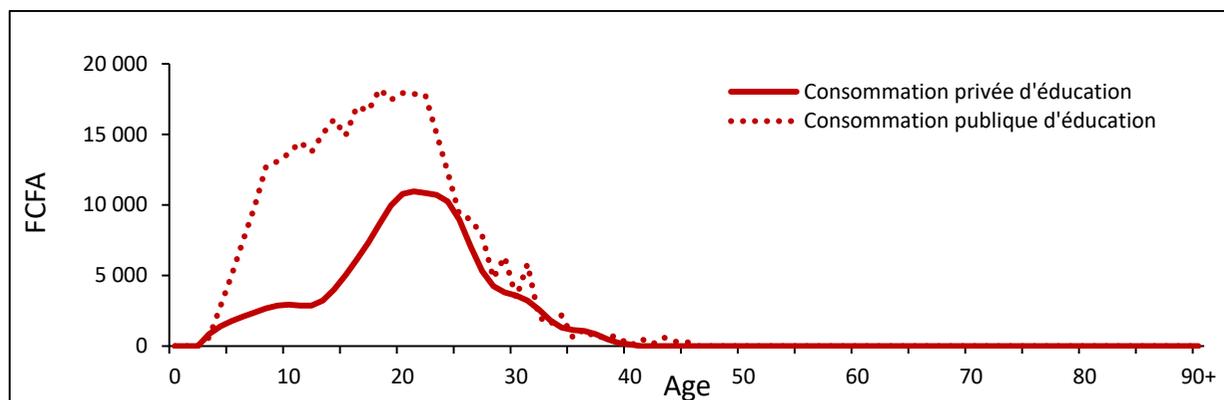
Les profils de consommation de l'éducation rendent compte de la manière dont les dépenses d'éducation sont effectuées pour chaque âge.

3.1.1.1 Analyse du profil moyen de consommation en éducation

Le graphique 7 montre que la consommation moyenne publique en éducation par tranche d'âges est largement supérieure à celle des ménages. Toutefois, rapportée au PIB en 2018, elle reste très négligeable et en représente seulement 1,6%. L'Etat doit doubler d'efforts dans le financement de l'éducation afin de pallier les insuffisances liées au système éducatif.

L'évolution de la courbe du profil moyen d'éducation publique montre une tendance croissante dès l'âge de 3 ans pour atteindre le pic à l'âge de 18 ans. Au-delà, la courbe décroît pour atteindre le niveau quasi-nul à l'âge de 45 ans indiquant la sortie du système éducatif. Par contre, la courbe de consommation moyenne d'éducation des ménages est croissante pour les individus âgés de 3-21 ans et décroît ensuite pour s'annuler à 41 ans.

Graphique 7 : Profils moyens de consommation publique et privée d'éducation



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

Par ailleurs, la consommation moyenne par tranche d'âges en matière d'éducation publique s'élève à 2 830,3 F CFA au préscolaire (3-5 ans), à 11 666,7 F CFA au primaire (6-11 ans) et à 15 755,4 F CFA au secondaire (12-18 ans) en 2018. On note que les dépenses moyennes par âge de l'Etat en éducation est une fonction croissante respectivement au préscolaire, primaire et secondaire. Comparée à celle de 2011, la consommation moyenne par tranche d'âges d'éducation publique en 2018 a augmenté au préscolaire (113,1 F CFA en 2011), au primaire (348,5 F CFA en 2011) et au secondaire (12 201,6 F CFA en 2011). Globalement entre 2011 et 2018, les dépenses moyennes par âge en éducation de l'Etat ont évolué de 23,8%.

Parallèlement chez les ménages, la consommation moyenne par âge en éducation est de 1 340,6 F CFA au préscolaire, 2 606,6 F CFA au primaire et 5 022,4 F CFA au secondaire en 2018. On note que l'évolution de cette consommation chez les ménages est fonction croissante du secteur d'enseignement (préscolaire, primaire et secondaire). En référence à l'année 2011, la consommation moyenne par âge des ménages en 2018 a augmenté au préscolaire (0 F CFA en 2011), a baissé au primaire (7 248,5 F CFA en 2011) et au secondaire (9 900,7 F CFA en 2011).

Tableau 1 : Profil moyen comparé de consommation en éducation entre 2011 et 2018.

Secteur d'enseignement	Consommation moyenne 2011		Consommation moyenne 2018		Variation (en valeur)		Variation (en %)	
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
Préscolaire	113,1	0,0	2 830,3	1 340,6	2 717,2	1 340,6	2 402,5	-
Primaire	348,5	7 248,5	11 666,7	2 606,6	11 318,2	-4 641,9	3 247,7	-64,0
Secondaire	12 201,6	9 900,7	15 755,4	5 022,4	3553,4	-4 878,3	29,1	-49,3
Ensemble	5 891,5	4 427,4	7 298,8	2 919,9	1 407,2	- 1 507,5	+23,9	-34,0

Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

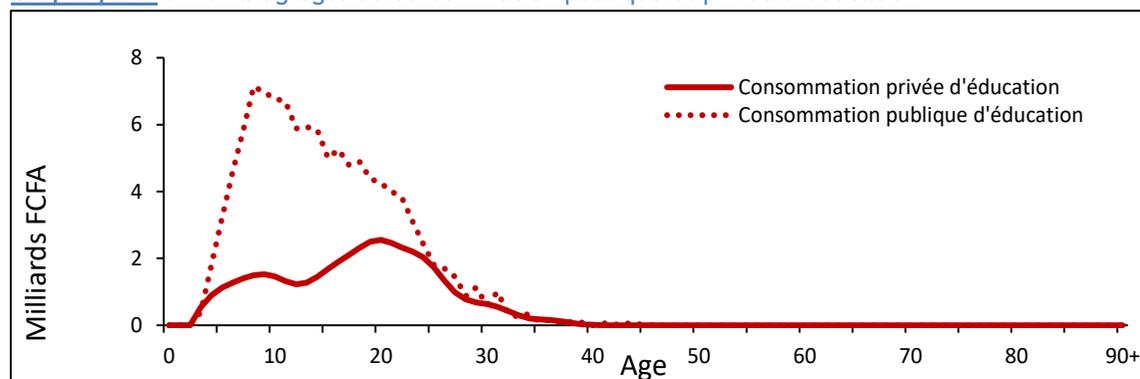
Globalement entre 2011 et 2018, les dépenses moyennes par âge en éducation chez les ménages ont baissé de 34,0%. Ce qui prouve que les ménages ont compressé leurs consommations en éducation. Cette baisse pourrait résulter de la dégradation du niveau de vie des ménages entre 2011 et 2018. En effet la consommation étant fonction du revenu, les mesures d'austérité budgétaire, en particulier la coupe des salaires des ménages par l'Etat en 2016 comme mesure au

choc pétrolier serait la principale raison de cette baisse du niveau de consommation moyenne par âge chez les ménages entre 2011 et 2018.

3.1.1.2 Analyse du profil agrégé de consommation en éducation

Le Tableau 2 et le graphique 8 illustrent les profils agrégés de consommation publique et privée d'éducation. Comme dans l'analyse du profil moyen, au niveau national de même, la consommation en éducation publique reste supérieure à celle des ménages sur l'ensemble du cycle de vie. Ramenées au PIB, les dépenses agrégées de consommation en éducation restent négligeables (à peine 2%).

Graphique 8 : Profils agrégés de consommation publique et privée d'éducation



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique

En 2018, les dépenses agrégées de l'Etat en éducation s'élèvent à 5,4 milliards de F CFA au préscolaire (3-5 ans), à 38,0 milliards de F CFA au primaire (6-11 ans) et à 37,6 milliards de F CFA au secondaire (12-18 ans). Comparativement à 2011, l'évolution de ces dépenses de l'Etat est une fonction croissante du sous-secteur de l'enseignement, notamment au préscolaire (0,2 milliards de F CFA en 2011), au primaire (0,8 milliards de F CFA en 2011) et au secondaire (21,9 milliards de F CFA en 2011).

Tableau 2 : Profil agrégé de consommation en éducation entre 2011 et 2018.

Secteur d'enseignement	Consommation agrégée 2011 (en milliards F CFA)		Consommation agrégée 2018 (en milliards F CFA)		Variation (en valeur)		Variation (en %)	
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
Préscolaire	0,2	0	5,4	2,6	5,2	2,6	2600	-
Primaire	0,8	16,6	38	8,5	37,2	-8,1	4650	-48,8
Secondaire	21,9	17,7	37,6	12	15,7	-5,7	71,7	-32,2
Total	22,9	34,3	81	23,1	58,1	-11,2	253,7	-32,6

Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique

Au niveau des ménages en 2018, les consommations agrégées en éducation sont de l'ordre de 2,6 milliards de F CFA au préscolaire, 8,5 milliards de F CFA au primaire et 12,0 milliards de F CFA au secondaire. En référence à 2011, l'évolution des consommations agrégées des ménages en éducation est une fonction croissante au préscolaire (0 F CFA en 2011), décroissante au primaire (16,6 milliards de F CFA en 2011) et au secondaire (17,7 milliards de F CFA en 2011). Cette évolution des consommations agrégées corrobore les résultats du profil moyen des ménages en éducation en confirmant au niveau national que le niveau de vie des ménages a diminué sur la période suite aux seize mesures prises par le gouvernement tchadien pour faire face au choc pétrolier en 2016.

3.1.2 Profil de consommation en santé

Les profils de consommation en santé permettent d'apprécier les dépenses de santé effectuées par l'Etat (publique) et par les ménages (privée) au profit de chaque individu en moyenne d'âge. Les dépenses publiques en santé sont composées généralement des dépenses courantes (fonctionnement et autres) et des dépenses de programmes spécifiques (vaccination des enfants, suivis de grossesse, etc.). Les dépenses spécifiques de programme utilisées au Tchad concernent:

- lutte contre la tuberculose (0 an et plus);
- lutte contre le sida (15 ans et plus);
- lutte contre le paludisme (0 an et plus);
- programme élargi de vaccination (0-5 ans et femmes enceintes);
- santé reproductive (15-49 ans);
- surveillance des urgences et épidémies (0 an et plus);
- système national d'information sanitaire (0 an et plus);
- gratuité des urgences aux centres de santé (0-4 ans et femmes enceintes);
- etc.

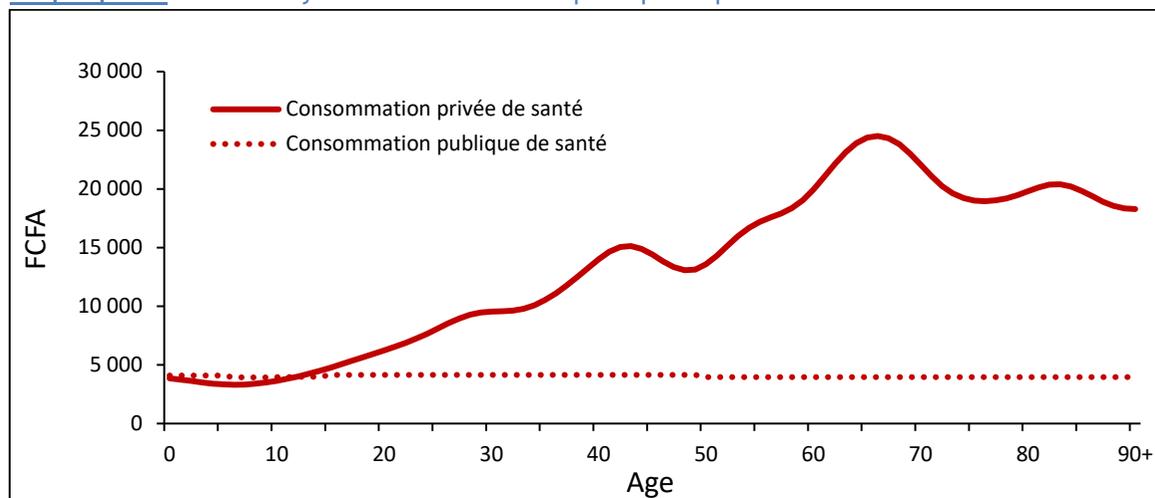
Les dépenses privées en santé concernent les dépenses engagées par les ménages pour entre autres :

- supporter des frais d'hospitalisation;
- faire des imageries et des analyses médicales ;
- se procurer des lunettes de vue ;
- acheter ou louer un appareil ou une prothèse (béquilles, dent, l'ouïe etc.) ;
- payer un féticheur, un voyant ou un marabout pour obtenir une protection ;
- payer un moyen de transport pour consultation ou traitement médical ;
- frais de chaise roulante ou vélo pour invalide;
- frais de vaccination, circoncision, check-up;
- consulter au centre de santé ou à l'hôpital ;
- consulter à la maternité;
- consulter un médecin privé;
- consulter un dentiste privé;
- consulter un personnel de santé installé à domicile ;
- consulter un guérisseur;
- acheter des médicaments modernes (à la pharmacie, au marché ou chez les vendeurs ambulants) ;
- acheter des médicaments traditionnels;
- acheter des produits pharmaceutiques (coton, vaccins, etc.).

3.1.2.1 Analyse du profil moyen de consommation en santé

Le graphique 9 illustre les profils moyens de la consommation publique et privée en santé. Sur la période du cycle de vie, l'évolution des courbes des profils moyens montre que les ménages dépensent environ 3% de leur revenu pour assurer leur santé.

Graphique 9 : Profils moyens de consommation publique et privée de santé



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique

En 2018 les dépenses moyennes de consommation en service de santé chez les ménages augmentent avec l'âge. En effet, les ménages pour assurer leur santé ont dépensé en moyenne 3 638,0 F CFA pour la tranche d'âges 0-14 ans (enfants), 7 328,0 F CFA pour la tranche d'âges 15-34 ans (jeunes), 14 725,7 F CFA pour la tranche d'âges 35-64 ans (adultes) et 21 642,8 F CFA pour la tranche d'âges 65 ans et plus.

Comparée à celle de 2011, l'évolution de la consommation moyenne en santé par tranche d'âges est à la baisse chez les enfants (6 959,7 F CFA en 2011) et les jeunes (9 233,3 F CFA en 2011) et à la hausse chez les adultes (7 725,6 F CFA en 2011) et les seniors (12 472,8 F CFA en 2011). Ce qui laisse entrevoir que chez les ménages, les adultes et les seniors ont gardé une forte propension à consommer le service de santé entre 2011 et 2018 tandis que chez les enfants et les jeunes, cette propension à consommer a été considérablement réduite sur la période.

En l'absence d'un système de sécurité sociale (et surtout d'une assurance maladie universelle), les personnes âgées (de plus de 50 ans), généralement fragiles, ont de plus en plus de problème de santé et dépensent plus leur revenu pour se soigner.

Tableau 3 : Profil moyen comparé de consommation en santé entre 2011 et 2018.

Tranche d'âges	Consommation moyenne 2011 (en F CFA)		Consommation moyenne 2018 (en F CFA)		Variation (en valeur)		Variation (en %)	
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
0-14 ans	7297,1	6959,7	4017,2	3638	-3 279,9	-3 321,7	- 44,9	- 47,7
15-34 ans	8074,6	9233,3	4144	7328	-3 930,6	-1 905,3	- 48,7	- 20,6
35-64 ans	7772,5	7725,6	4085,2	14725,7	- 687,3	+7 000,1	- 47,4	+ 90,6
65 ans et plus	7126,4	12472,8	3965,9	21642,8	-3 160,5	+9 170,0	- 44,3	+ 73,5
Ensemble	7601,5	7919,5	4062,3	6957,6	-3 539,2	- 61,9	- 46,6	- 12,1

Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

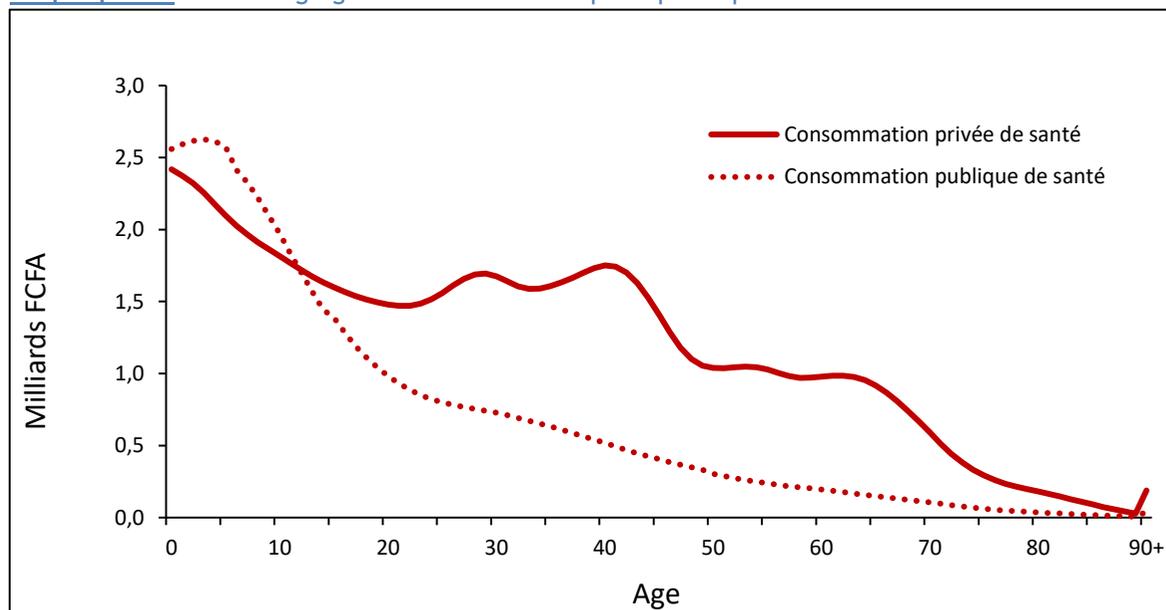
En 2018, les dépenses de consommation publique moyenne en santé sont lissées sur tout le cycle de vie de la population et valent 4 062,3 F CFA. Comparée à la situation de 2011 (7 601,5 F CFA), l'évolution de ces dépenses moyennes est à la baisse en 2018 sur le cycle de vie. Cette évolution défavorable serait la conséquence logique du choc pétrolier face auquel l'Etat était amené à réduire ses dépenses d'investissement en santé. En effet, le budget prévisionnel de la santé était

passé de 125,8 milliards de F CFA (6,9% du budget global ou 1,8% du PIB) en 2013 à 61,3 milliards de F CFA (4,5% du budget global ou 0,8% du PIB) en 2018.

3.1.2.2 Analyse du profil agrégé de consommation en santé

Le graphique 10 présente les profils agrégés de consommations publique et privée en santé en 2018 suivant l'âge.

Graphique 10 : Profils agrégés de consommation publique et privée de santé



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

Au niveau national, les ménages consomment en santé 30,0 milliards de F CFA chez les 0-14 ans (enfants), 31,4 milliards de F CFA chez les 15-34 ans (jeunes), 37,7 milliards de F CFA chez les 35-64 ans (adultes) et 8,7 milliards de F CFA chez les 65 ans et plus (seniors).

Comparativement à 2011, les dépenses en santé des ménages ont baissé chez les enfants (42,1 milliards de F CFA en 2011), chez les jeunes (32,6 milliards de F CFA en 2011) et augmenté chez les adultes (15,1 milliards de F CFA en 2011) et les seniors (4,2 milliards de F CFA en 2011). Cette évolution au niveau national corrobore les résultats du profil moyen en santé des ménages.

Tableau 4 : Profil agrégé comparé de consommation en santé entre 2011 et 2018.

Tranche d'âges	Consommation agrégée 2011 (en milliards)		Consommation agrégée 2018 (en milliards)		Variation (en valeur)		Variation (en %)	
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
0-14 ans	44,2	42,1	33,1	30,0	-11,1	-12,1	-25,1	-28,7
15-34 ans	28,5	32,6	17,8	31,4	-10,7	-1,2	-37,5	-3,7
35-64 ans	15,2	15,1	10,5	37,7	-4,7	22,6	-30,9	149,7
65 ans et plus	2,4	4,2	1,6	8,7	-0,8	4,5	-33,3	107,1
Total	90,3	94,1	63,0	107,8	-27,3	13,8	-30,2	+14,7

Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

En 2018, les dépenses agrégées en santé de l'Etat, après avoir augmenté de 2,5 milliards de F CFA à 0 an à 2,6 milliards de F CFA pour les enfants de 3 ans, vont évoluer à la baisse sur tout le reste du cycle de vie. Ces dépenses sont évaluées à 33,1 milliards de F CFA pour la tranche d'âges 0-14 ans (enfants), 17,8 milliards de F CFA pour 15-34 ans (jeunes), 10,5 milliards de F CFA pour 35-64 ans (adultes) et 1,6 milliards de F CFA pour 65 ans et plus (seniors).

En référence à la situation de 2011, l'évolution des dépenses agrégées en santé de l'Etat est à la baisse chez les enfants (44,2 milliards de F CFA en 2011), les jeunes (28,5 milliards de F CFA en 2011), les adultes (15,2 milliards de F CFA en 2011) et les seniors (2,4 milliards de F CFA en 2011). Cette évolution à la baisse des dépenses agrégées en santé de l'Etat s'explique par la restriction budgétaire qu'a connue le pays à partir de 2015.

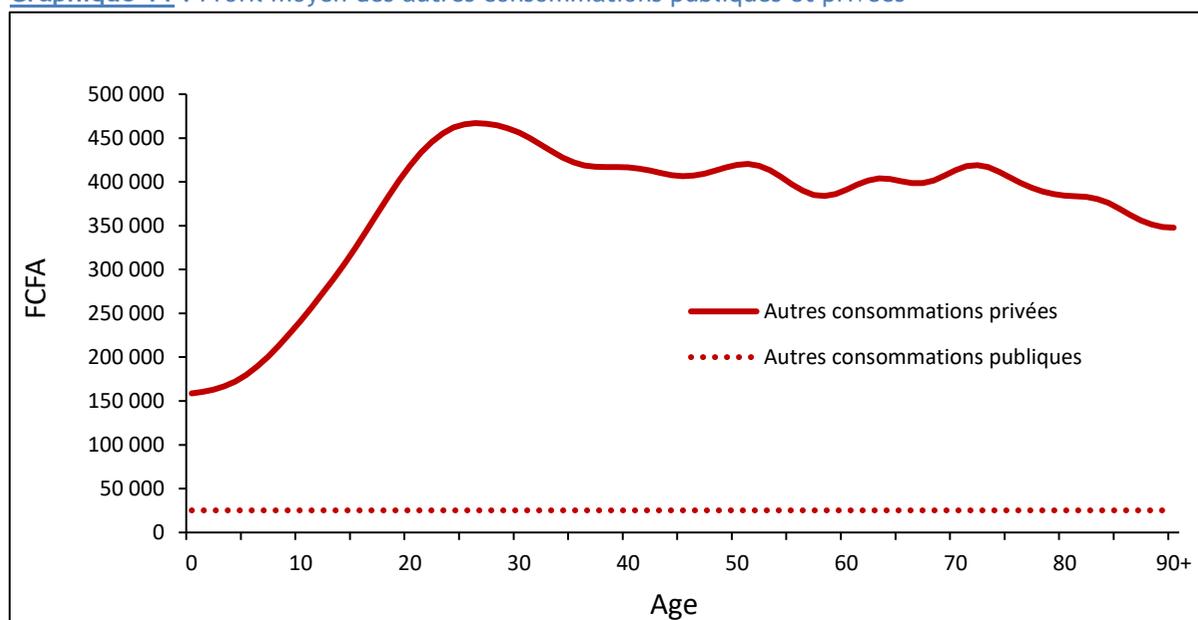
3.1.3 Profil des autres consommations

Les autres dépenses de consommation sont les dépenses effectuées par les ménages et l'Etat autres que celles d'éducation et de santé.

3.1.3.1 Analyse du profil moyen des autres consommations

Le graphique 11 présente les profils moyens des autres consommations aussi bien privées que publiques. La courbe du profil moyen des autres consommations (alimentation, boisson, eau, électricité et gaz, hôtel-Restaurant, Poste et télécommunication, etc.) chez les ménages est largement au-dessus de celle de l'Etat sur la durée du cycle de vie.

Graphique 11 : Profil moyen des autres consommations publiques et privées



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

En effet, pour de raison des critères de non-rivalité et non-excluabilité, les autres consommations publiques moyennes sont lissées à 25 229 F CFA sur l'ensemble du cycle de vie des populations en 2018. Par rapport à 2011 (25 702 F CFA), elles sont légèrement à la baisse.

Par ailleurs, au niveau des ménages, les autres consommations se décomposent entre autres en (i) consommation d'eau, gaz et électricité (0,6%) ; (ii) consommation en transport (5,1%) ; (iii) consommation en poste et télécommunication (5,9%) ; (iv) hôtel-Restaurant (0,7%), etc. En 2018, le profil moyen des autres consommations chez les ménages est estimé à 204 994,3 F CFA pour la tranche d'âges 0-14 ans (enfants), à 419 531,5 F CFA pour la tranche d'âges 15-34 ans (jeunes), à 410 526,2 F CFA pour la tranche d'âges 35-64 ans (adultes) et à 399 624,7 F CFA pour la tranche d'âges 65 ans et plus (seniors).

Comparativement à 2011, le niveau des autres consommations moyennes des ménages a baissé chez les enfants (228 409,2 F CFA), les jeunes (448 551,4 F CFA), les adultes (425 120,6 F CFA) et plutôt augmenté chez les seniors (372 511,8 F CFA). Ainsi, de l'enfance jusqu'à l'âge adulte, les ménages ont compressé leurs consommations autres que la santé et l'éducation entre 2011 et 2018.

Tableau 5 : Profil moyen comparé des autres consommations entre 2011 et 2018.

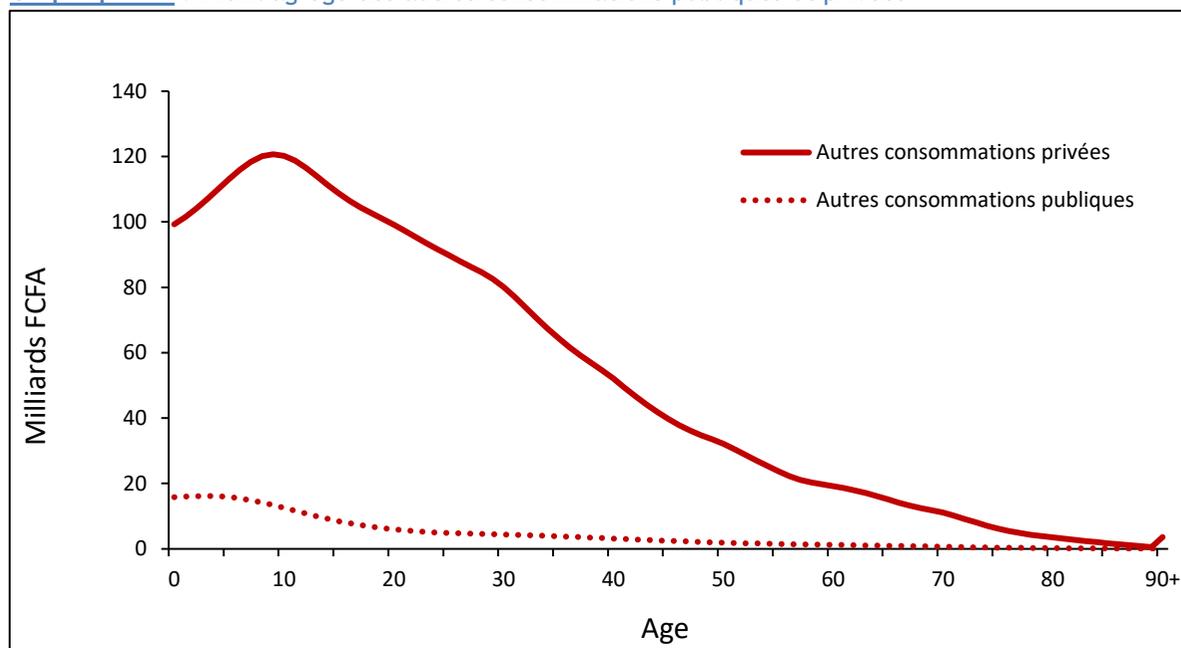
Tranche d'âges	Autres consommations moyennes 2011 (en F CFA)		Autres consommations moyennes 2018 (en F CFA)		Variation (en valeur)		Variation (en %)	
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
0-14 ans	25 702	22 840,2	25 229	204 994,3	-473	-23 414,9	-1,8	-10,3
15-34 ans	25 702	448 551,4	25 229	419 531,5	-473	-29 019,9	-1,8	-6,5
35-64 ans	25 702	425 120,6	25 229	410 526,2	-473	-14 594,4	-1,8	-3,4
65 ans et plus	25 702	372 511,8	25 229	399 624,7	-473	27 112,9	-1,8	7,3
Ensemble	25702	330 336,2	25 229	303 380,0	-473	-26 956,2	-1,8	-8,2

Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

3.1.3.2 Analyse du profil agrégé des autres consommations

Le graphique 12 montre qu'en 2018, le profil agrégé des autres consommations (privées et publiques) décroît avec l'âge. Toutefois, la tendance à la baisse de l'évolution de la courbe du profil agrégé chez les ménages va de 9 ans et plus. Avant cet âge (0-8 ans), les individus accroissent leurs consommations dans les autres biens et services. Ainsi, le pic de consommation est atteint chez les ménages à l'âge de 9 ans équivalent à 120,7 milliards de F CFA.

Graphique 12 : Profil agrégé des autres consommations publiques et privées



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

En 2018, au niveau national chez les ménages, les autres biens et services consommés valent 1 690,9 milliards de F CFA chez les enfants (0-14 ans), 1 799,9 milliards de F CFA chez les jeunes, 1 052,6 milliards de F CFA chez les adultes et 159,9 milliards de F CFA chez les seniors (vieux).

Comparée à celle de 2011, au niveau national, la consommation des autres biens et services chez les ménages a augmenté chez les enfants (1 382,8 milliards de F CFA) et baissé chez les jeunes (1 584,1 milliards de F CFA), les adultes (830,9 milliards de F CFA) et les seniors (126,8 milliards de F CFA).

Tableau 6 : Profil agrégé comparé des autres consommations entre 2011 et 2018.

Tranche d'âges	Autres consommations agrégées 2011 (en milliards)		Autres consommations agrégées 2018 (en milliards)		Variation (en valeur)		Variation (en %)	
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
0-14 ans	155,6	1382,8	208,1	1690,9	+ 52,5	+ 308,1	+ 33,7	+ 22,3
15-34 ans	90,8	1584,1	108,2	1799,9	+ 17,4	+ 215,8	+ 19,2	+ 13,6
35-64 ans	50,2	830,9	64,7	1052,6	+ 14,5	+ 221,7	+ 28,9	+ 26,7
65 ans et plus	8,7	126,6	101,1	159,9	+ 92,4	+ 33,3	+1062,1	+ 26,3
Total	305,3	3924,6	391,1	4703,3	+ 176,8	+ 778,9	+ 57,9	+ 19,8

Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

Parallèlement, sur le plan national, la consommation des autres biens et services de l'Etat a atteint 208,1 milliards de F CFA chez les enfants (0-14 ans), 108,2 milliards de F CFA chez les jeunes (15-34 ans), 64,7 milliards de F CFA chez les adultes (35-64 ans) et 10,1 milliards chez les seniors (65 ans et plus).

Comparativement à 2011, la consommation publique en autres biens et services a augmenté chez les enfants (155,6 milliards de F CFA) et baissé chez les jeunes (90,8 milliards de F CFA), les adultes (50,2 milliards de F CFA) et les seniors (8,7 milliards de F CFA). Ce qui prouve que l'Etat a revu à la baisse sur le plan national ses dépenses budgétaires autres que la santé et l'éducation entre 2011 et 2018.

Cette situation de consommation publique en autres biens et services à la baisse entre 2011 et 2018 dans la tranche d'âges jeunes, adultes et seniors résulterait des effets conjugués de la crise pétrolière et des mesures prises par le Gouvernement pour y faire face.

3.1.4 Profil de consommation totale

La consommation totale est la somme de la consommation privée et de la consommation publique. L'analyse de son profil tient donc compte des comportements de ses composantes. Cette analyse est faite au niveau moyen et agrégé.

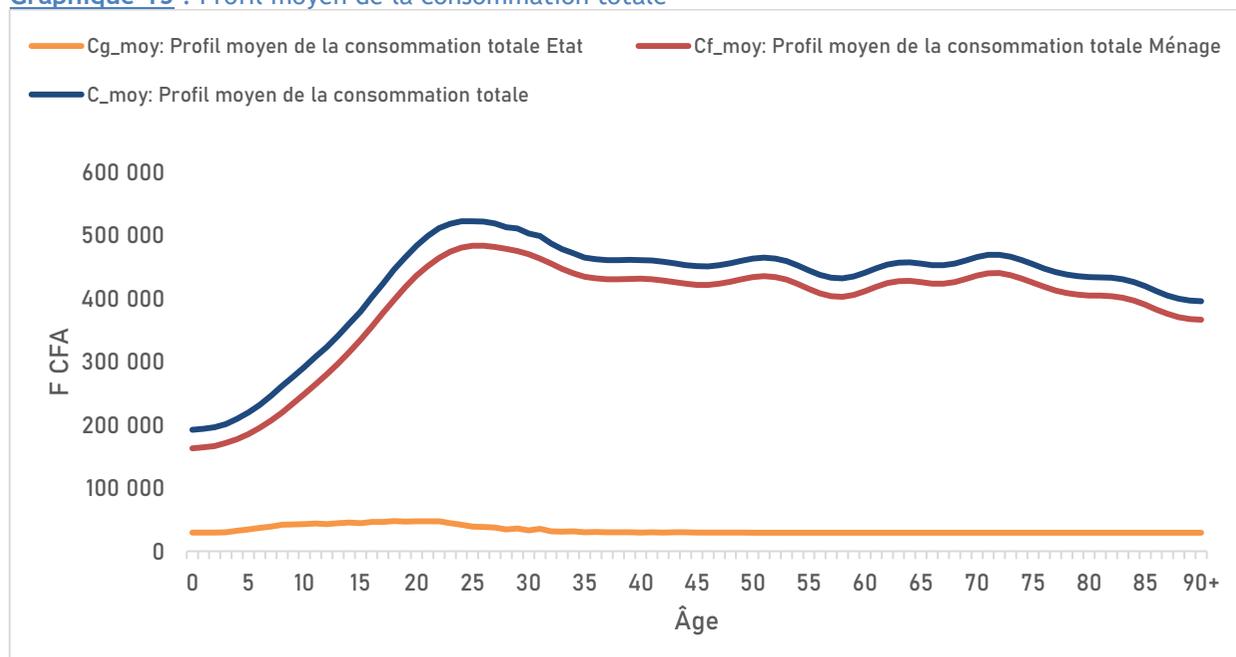
3.1.4.1 Profil moyen de la consommation totale

Le graphique 13 montre l'évolution de la consommation totale (C_moy) au niveau moyen, qui est une agrégation des consommations moyennes publique (CG_moy) et privée (CF_moy) en 2018.

La consommation totale moyenne évolue dans le même sens que la consommation moyenne privée, composante largement au-dessus de la consommation publique sur l'ensemble du cycle de vie. Par conséquent, les dépenses privées de consommation totale moyenne sont de loin devant celles engagées par l'Etat dans le cadre de ses missions régaliennes.

L'évolution tendancielle de la courbe de consommation totale au niveau moyen est à la hausse sur la tranche d'âges (0-24 ans) culminant au point de pic à 521 485 F CFA. Elle amorce ensuite une tendance baissière pour atteindre 395 135 F CFA pour les individus âgés de 90 ans et plus.

Graphique 13 : Profil moyen de la consommation totale



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

En 2018, la consommation totale au niveau moyen est estimée à 247 097 F CFA chez les enfants (0-14 ans), 475 129,1 F CFA chez les jeunes (15-34 ans), 455 073 F CFA chez les adultes (35-64 ans) et 450 462 F CFA chez les seniors (65 ans et +). Comparée à 2011, la consommation totale au niveau moyen est à la baisse chez les enfants, les jeunes, les adultes et à la hausse chez les seniors (Cf. tableau 7).

Cette baisse de la consommation totale des individus serait soutenue logiquement par une diminution du revenu total moyen des agents sur les différentes phases du cycle de vie entre 2011 et 2018. Le groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), explique dans Perspectives économiques en Afrique 2021 que « la baisse du prix du pétrole entre Juillet 2014 et Février 2016 a plongé le Tchad dans une crise de la dette. » Pour pallier à la crise, le Tchad a pris des mesures parmi lesquelles la coupe drastique des salaires des fonctionnaires, ayant diminué le pouvoir d'achat des ménages et, partant la consommation totale.

Tableau 7 : Profil moyen comparé de la consommation totale entre 2011 et 2018.

Tranche d'âges	Consommation totale moyenne (F CFA)		Variation	
	2011	2018	Valeur	%
0-14 ans	273 242,8	247 097	-26 145,8	-9,6
15-34 ans	514 304,8	475 129,1	-39 175,7	-7,6
35-64 ans	468 512,1	455 073	-13 439,1	-2,9
65 ans et plus	417 824,5	450 462	32 637,5	7,8
Ensemble	381 164,8	349 847,1	-31 317,7	-8,2

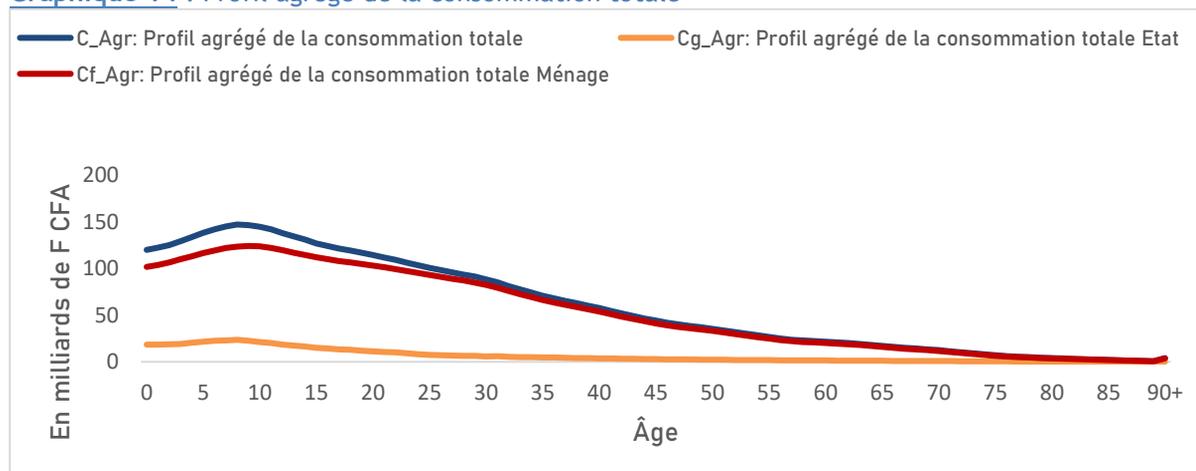
Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

3.1.4.2 Profil agrégé de la consommation totale

Le graphique 14 présente l'évolution du profil agrégé de consommation totale, résultant du profil agrégé de la consommation publique et privée. A l'exemple du profil moyen de la consommation totale, le profil agrégé évolue au même rythme que celui de la consommation totale privée, qui

est largement au-dessus de celui du public sur l'ensemble du cycle de vie. L'allure de la courbe montre une évolution croissante entre 0-8 ans avec un pic à hauteur de 147,1 milliards de F CFA, avant d'amorcer une descente pour atteindre le point le plus bas à 89 ans pour une consommation totale agrégée de 0,6 milliard de F CFA.

Graphique 14 : Profil agrégé de la consommation totale



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

En 2018, au niveau national, la consommation totale est de 2 038,2 milliards de F CFA chez les enfants (0-14 ans) et 2 038,4 milliards de F CFA chez les jeunes (15-34 ans). Elle atteint 1 166,8 milliards de F CFA chez les adultes (35-64 ans) et 180,3 milliards de F CFA chez les seniors. Les dépenses de consommation totale au niveau national sont une fonction décroissante de la structure par âge en 2018, en partant de l'enfance ou de la jeunesse, jusqu'à la vieillesse.

Tableau 8 : Profil agrégé comparé des autres consommations entre 2011 et 2018.

Tranche d'âges	Consommation totale agrégée (En milliards)		Variation	
	2011	2018	valeur	%
0-14 ans	1 654,3	2 038,2	383,9	23,2
15-34 ans	1 816,3	2 038,4	222,1	12,2
35-64 ans	915,7	1 166,8	251,1	27,4
65 ans et plus	142,2	180,3	38,1	26,8
Total	4 528,5	5 423,7	895,2	19,8

Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

Comparativement à 2011, la consommation totale agrégée a augmenté chez les enfants (1 654,3 milliards F CFA) et les jeunes (1 816,3 milliards de F CFA) mais plutôt baissé chez les adultes (915,7 milliards de F CFA) et les seniors (142,2 milliards de F CFA).

Enfin, en 2018 la consommation totale agrégée a atteint 5 423,7 milliards de F CFA contre 4 528,5 milliards de F CFA en 2011 (soit une augmentation de 19,7%).

Implication politique

Au regard de l'évolution du profil de consommation totale, quelques recommandations spécifiques dans les sous-secteurs de l'éducation et de la santé sont ici faites :

o Education

Au niveau de l'éducation, le constat est que les dépenses publiques par tête ont augmenté de 23,8% sur la période de 2011 à 2018, soit une moyenne annuelle de 3,4% pendant que les ménages

ont contracté leurs contributions de l'ordre de 34,0%, soit une baisse annuelle de 4,9%. En dépit des efforts consentis par l'Etat en 2018 (au regard des chiffres de 2011), les pouvoirs publics se doivent de :

- Continuer à rehausser le niveau de dépenses publiques de l'éducation pour améliorer la qualité des enseignements dans le système éducatif (norme recommandée : 15% du budget global de l'Etat) pour favoriser l'atteinte des ODD en matière d'éducation ;
- Renforcer les capacités des personnes de groupe d'âges 45 ans et plus à travers l'auto-formation et la formation continue pour plus de compétitivité et de productivité ;
- Renforcer les investissements dans les secteurs de l'enseignement supérieur afin de faciliter l'accès des jeunes à une formation de qualité ;
- Accroître et rendre efficaces les ressources affectées aux investissements dans le secteur de l'enseignement supérieur ainsi que celui de la Recherche et Développement.

o Santé

Au niveau des services de santé, l'on note une baisse des dépenses publiques à tous les niveaux de l'ordre de 30,2%. Par contre l'on note une augmentation des dépenses des ménages de l'ordre de 147%. Par ailleurs, la contribution des ménages est plus importante chez les adultes et les seniors. Les dépenses privées de santé des enfants et des jeunes ont baissé de 17,8%. Cette situation exige de l'Etat des efforts supplémentaires.

A cet effet, l'Etat doit :

- Rendre opérationnelle la Couverture Santé Universelle (CSU) ;
- Adopter et mettre en œuvre la Stratégie Nationale de Protection Sociale, de préférence pour les personnes de troisième âge ;
- Accroître le pouvoir d'achat des ménages à travers les subventions, la gratuité des soins pour mieux pallier les problèmes de santé.

3.1.5 Profil de consommation totale selon le genre

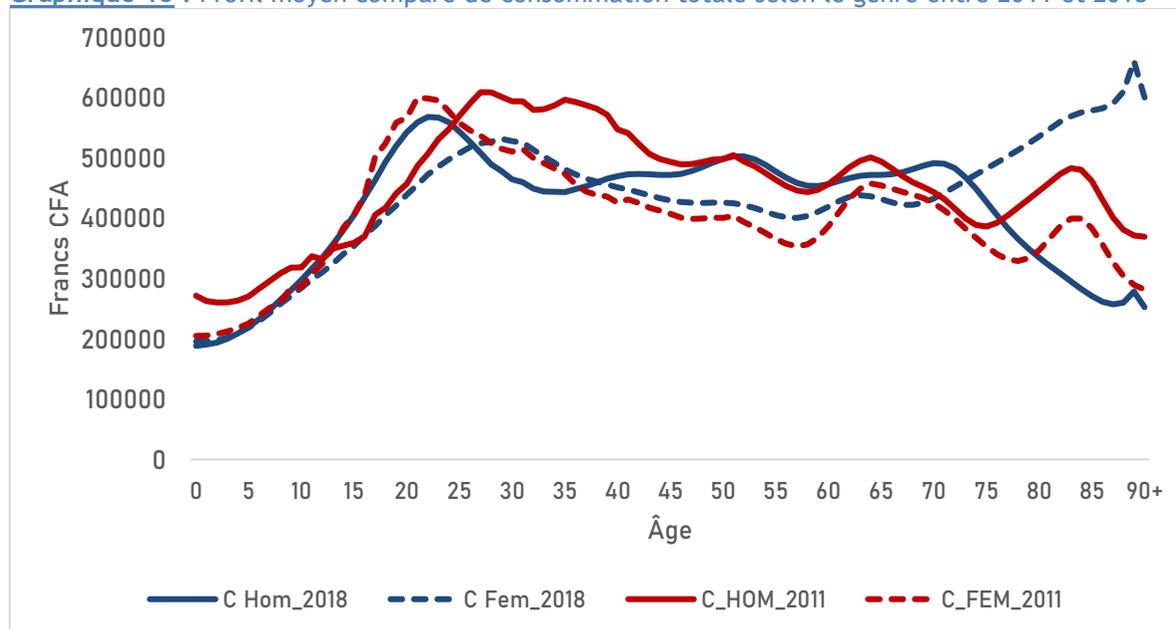
La désagrégation de la consommation totale selon le sexe donne une photographie de la structure de consommation tant chez les hommes que chez les femmes. Elle s'est faite au niveau moyen et agrégé.

3.1.5.1 Profil moyen de consommation totale selon le genre

Le graphique 15 présente les profils moyens de consommation totale des femmes et des hommes. En 2018, la consommation totale par tête chez les hommes sur l'ensemble du cycle de vie dépasse celle des femmes sauf dans les tranches d'âges 0-4 ans, 27-38 ans et 74 ans et plus. En 2011, cette consommation chez les hommes est également supérieure à celle des femmes sur l'ensemble du cycle de vie à l'exception de la tranche d'âges 13-24 ans.

Chez les hommes, les personnes ayant plus consommé en 2018 sont âgées de 22 ans pour un montant de 567 936,8 F CFA par tête tandis que ce sont celles âgées de 27 ans qui avaient le plus consommé en 2011, pour une valeur de 608 996,3 F CFA par tête. Par contre chez les femmes, les individus ayant le plus consommé en 2018, sont âgés de 89 ans pour un montant moyen de 660 509,8 F CFA alors qu'ils étaient âgés de 21 ans pour une valeur moyenne de 599 863,3 F CFA en 2011.

Graphique 15 : Profil moyen comparé de consommation totale selon le genre entre 2011 et 2018



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

En 2018, l'analyse par catégorie d'âges montre que la consommation totale par tête des hommes (249 502,2 F CFA) dépasse celle des femmes (244 652,3 F CFA) chez les enfants (0-14 ans). Cette tendance continue dans la catégorie des jeunes (15-34 ans) où la consommation totale par tête des hommes atteint 491 106,1 F CFA contre 463 354,5 F CFA chez les femmes. Dans la catégorie des adultes (35-64 ans), elle est de 470 366,5 F CFA chez les hommes contre 439 974,8 F CFA chez les femmes. Par contre, dans la catégorie des séniors (65 ans et plus), la consommation totale par tête des femmes (467 528,4 F CFA) est supérieure à celle des hommes (435 985,0 F CFA).

En 2011, dans la classe d'âges des enfants (0-14 ans), la consommation totale moyenne était de 292 565,9 F CFA chez les hommes contre 253 341,6 F CFA chez les femmes. Cependant, comparativement à 2018, la situation s'est inversée dans la catégorie des jeunes (15-34 ans) où la consommation totale par tête des hommes (499 243,8 F CFA) était légèrement inférieure à celle des femmes (527 233,1 F CFA). Toujours en 2011, dans la catégorie des adultes (35-64 ans), les hommes consommaient en moyenne 517 889,4 F CFA contre 417 846,2 F CFA chez les femmes. Les séniors (65 ans et plus) avaient une consommation par tête de 437 841,5 F CFA chez les hommes et de 394 421,3 F CFA chez les femmes.

Tableau 9 : Profil moyen comparé de la consommation totale selon le genre.

Tranche d'âges	Consommation totale moyenne (En Francs CFA)				Variation entre 2011 et 2018			
	2011		2018		Valeur		%	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
0-14 ans	292 565,9	253 341,6	249 502,2	244 652,3	- 43 063,7	- 8 689,4	- 14,7	- 3,4
15-34 ans	499 243,8	527 233,1	491 106,1	463 354,5	- 8 137,7	- 63 878,5	- 1,6	- 12,1
35-64 ans	517 889,4	417 846,2	470 366,5	439 974,8	- 47 522,9	+ 22 128,6	- 9,2	+ 5,3
65 ans et plus	437 841,5	394 421,3	435 985,0	467 528,4	- 1 856,5	+ 73 107,1	- 0,4	+ 18,5
Ensemble	392 428,7	370 141,4	351 452,5	348 354,5	- 40 976,3	- 21 786,9	- 10,4	- 5,9

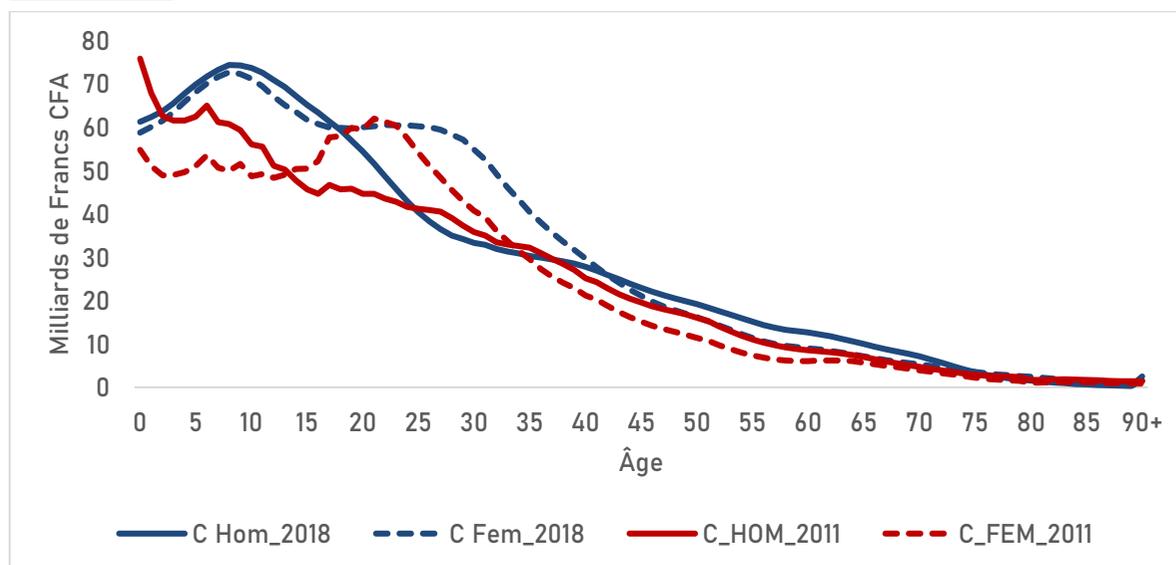
Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

De façon comparée, quel que soit le sexe, la consommation par tête en 2011 dépassait largement celle de 2018 avec un différentiel de 43 063,7 F CFA chez les hommes et 8 689,4 F CFA chez les femmes dans la tranche d'âges 0-14 ans. C'est également le cas pour la tranche d'âges jeunes (15-34 ans) avec un écart de 8 137,7 F CFA chez les hommes et 63 878,5 F CFA chez les femmes. Cependant, chez les adultes et séniors, cette consommation par tête de 2011 était au-dessus de celle de 2018 uniquement chez les hommes avec des différentiels respectifs de 47 522,9 F CFA et 1 856,5 F CFA. Chez les femmes la consommation par tête en 2018 dépasse largement celle de 2011 chez les adultes et séniors avec des écarts positifs respectifs de 22 128,6 F CFA et 73 107,1 F CFA.

3.1.5.2 Profil agrégé de consommation totale selon le genre

D'après le graphique 16 le profil agrégé de consommation totale des hommes est similaire à celui des femmes entre 2011 et 2018. En effet, le cumul de consommation totale des hommes représente 48,4% contre 51,6% chez les femmes en 2018 et 50,9% contre 49,1% en 2011. L'évolution de la consommation totale au niveau agrégé donne une allure en dent de scie où la consommation des hommes dépasse celle des femmes sauf dans les tranches d'âges 18-41 ans et 75 ans et plus en 2018. En 2011, l'allure de la courbe de consommation montre que celle des hommes dépassait celle des femmes sauf dans la catégorie d'âges 14-33 ans. L'évolution des courbes montre que les hommes au niveau national ayant le plus consommé en 2018 sont âgés de 8 ans pour une valeur de 74,3 milliards de F CFA pendant qu'ils étaient à 0 an pour un montant de 75,8 milliards de F CFA en 2011. Chez les femmes par contre, celles ayant le plus consommé sont âgées de 8 ans pour une valeur de 72,7 milliards de F CFA alors que celles de 2011, étaient âgées de 21 ans pour un montant de 62 milliards de F CFA.

Graphique 16 : Profil agrégé de consommation totale selon le genre entre 2011 et 2018



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

En 2018, au niveau national, dans la catégorie d'âges des enfants (0-14 ans), adultes (35-64 ans) et séniors (65 ans et plus), la consommation totale des hommes (1 037,6 milliards de F CFA ; 599,1 milliards de F CFA et 94,4 milliards de F CFA) est au-dessus de celle des femmes (1 000,6 milliards de F CFA ; 567,7 milliards de F CFA et 85,9 milliards de F CFA) respectivement. Toutefois, dans la classe des jeunes, la consommation des femmes (1144,5 milliards de F CFA) prend le dessus sur celle des hommes (894 milliards de F CFA).

En 2011 sur l'ensemble du territoire national, la consommation totale des hommes (898,7 milliards ; 512,6 milliards de F CFA et 80,3 milliards) dépassait celle des femmes (755,6

milliards de F CFA ; 403,1 milliards de F CFA et 61,9 milliards de F CFA) respectivement dans les catégories enfants (0-14 ans), adultes (35-64 ans) et seniors (65 ans et plus). En revanche, dans la classe d'âges des jeunes (15-34 ans), la consommation des femmes (1001,9 milliards de F CFA) est au-dessus de celle des hommes (814,4 milliards de F CFA).

Tableau 10 : Profil agrégé comparé de consommation totale selon le genre entre 2011 et 2018.

Tranche d'âges	Consommation totale agrégée (en milliards de F CFA)				Variation entre 2011 et 2018			
	2011		2018		Valeur		%	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
0-14 ans	898,7	755,6	1037,6	1000,6	+138,9	+245,0	+15,5	+32,4
15-34 ans	814,4	1001,9	894	1144,5	+79,6	+142,6	+9,8	+14,2
35-64 ans	512,6	403,1	599,1	567,7	+86,5	+164,6	+16,9	+40,8
65 ans et plus	80,3	61,9	94,4	85,9	+14,1	+24,0	+17,6	+38,8
Total	2306	2222,5	2625,1	2798,7	+319,1	+576,2	+13,8	+25,9

Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

Analytiquement entre 2011 et 2018, l'on note que la consommation totale des hommes et celle des femmes ont augmenté sur l'ensemble du cycle de vie.

3.1.6 Profil de consommation totale selon le milieu de résidence

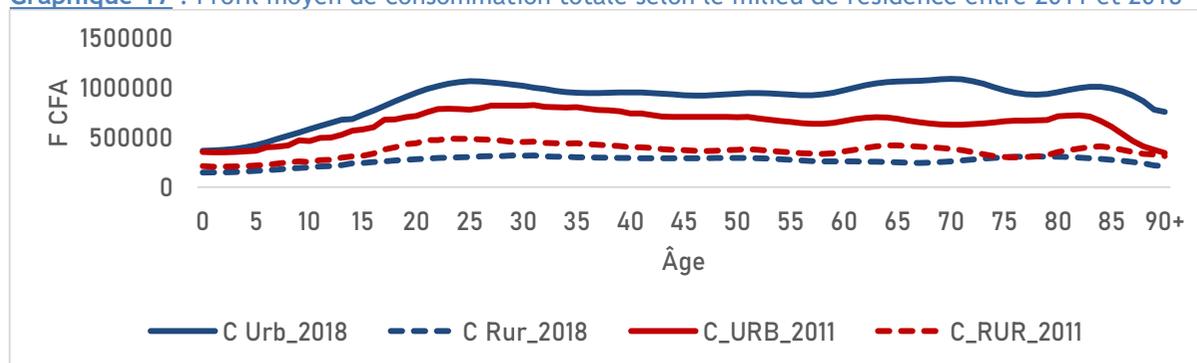
Cette sous-section traite de la consommation tant au niveau moyen qu'agrégé en milieu urbain et en milieu rural.

3.1.6.1 Profil moyen de consommation totale selon le milieu de résidence

L'analyse selon le milieu de résidence révèle de disparités de niveau de consommation entre le milieu urbain et rural. En effet, la consommation moyenne des citadins est largement supérieure à celle de ceux vivant en milieu rural aussi bien en 2011 qu'en 2018.

Il ressort de l'analyse comparative entre 2011 et 2018 que la consommation par tête en milieu urbain a augmenté sur l'ensemble du cycle de vie. A contrario, en milieu rural elle a plutôt baissé sur l'ensemble du cycle de vie. En d'autres termes, le niveau de consommation par tête des paysans a baissé entre 2011 et 2018. En milieu urbain, le pic de consommation est observé chez les individus âgés de 70 ans pour une valeur moyenne de 1 091 358,6 F CFA alors qu'elle était de 826 842,6 F CFA par tête en 2011, chez les individus d'âge 31 ans. Cependant, en milieu rural, la plus grande valeur moyenne de consommation est atteinte chez les individus d'âge 31 ans équivalant à 319 305,6 F CFA, pendant qu'elle était de 488 678,8 F CFA chez les individus âgés de 23 ans en 2011.

Graphique 17 : Profil moyen de consommation totale selon le milieu de résidence entre 2011 et 2018



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

En 2018, la consommation par tête des individus du milieu urbain est au minimum le triple de celle du milieu rural. En effet, dans la tranche d'âge des enfants (0-14 ans), elle atteint 493 389,2 F CFA en milieu urbain, faisant environ trois (3) fois plus que celle en milieu rural (176 981,7 F CFA). Par ailleurs, les jeunes (15-34 ans) en milieu urbain consomment en moyenne 947 936,9 F CFA, soit plus de trois (3) fois la consommation par tête en milieu rural (289 716,6 F CFA). Les adultes (35-64 ans), quant à eux consomment en moyenne 949 071,4 F CFA en milieu urbain contre 287 401,7 F CFA en milieu rural avec un rapport de proportionnalité de 1/3. Enfin, chez les seniors (65 ans et plus), la consommation par tête des individus est égale à 1 030 431,9 F CFA en milieu urbain contre 269 327,4 F CFA en milieu rural avec un rapport de proportionnalité de 1/4 et plus.

En 2011, la consommation par tête des enfants (0-14 ans) en milieu urbain (417 746,3 F CFA) est presque deux (2) fois plus que celle du milieu rural (235 971,6 F CFA). Chez les jeunes (15-34 ans), le rapport de proportionnalité entre milieu urbain (746 431,8 F CFA) et milieu rural (434 923,8 F CFA) est toujours d'environ 1/2. Chez les adultes (35-64 ans), la consommation par tête en milieu urbain (724 245,0 F CFA) est quasiment deux (2) fois plus qu'en milieu rural (390 176,8 F CFA). Enfin, chez les seniors (65 ans et plus), la consommation moyenne en milieu urbain (628 271,0 F CFA) est à peine (2) fois plus qu'en milieu rural (368 235,1 F CFA).

Tableau 11 : Profil moyen comparé de la consommation totale selon le milieu de résidence.

Tranche d'âges	Consommation totale moyenne (en FCFA)				Variation entre 2011 et 2018			
	2011		2018		Valeur		%	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
0-14 ans	417 746,3	235 971,6	493 389,2	176 981,7	+ 75 642,9	- 58 989,8	+18,1	- 25,0
15-34 ans	746 431,8	434 923,8	947 936,9	289 716,6	+201 505,1	-145 207,2	+27,0	- 33,4
35-64 ans	724 245,0	390 176,8	949 071,4	287 401,7	+ 224 826,4	- 102 775,1	+31,0	- 26,3
65 ans et plus	628 271,0	368 235,1	1 030 431,9	269 327,4	+402 160,8	- 98 907,8	+64,0	- 26,9
Ensemble	586 606,2	321 768,7	730 483,0	227 055,4	+143 876,8	- 94 713,3	+24,5	-29,4

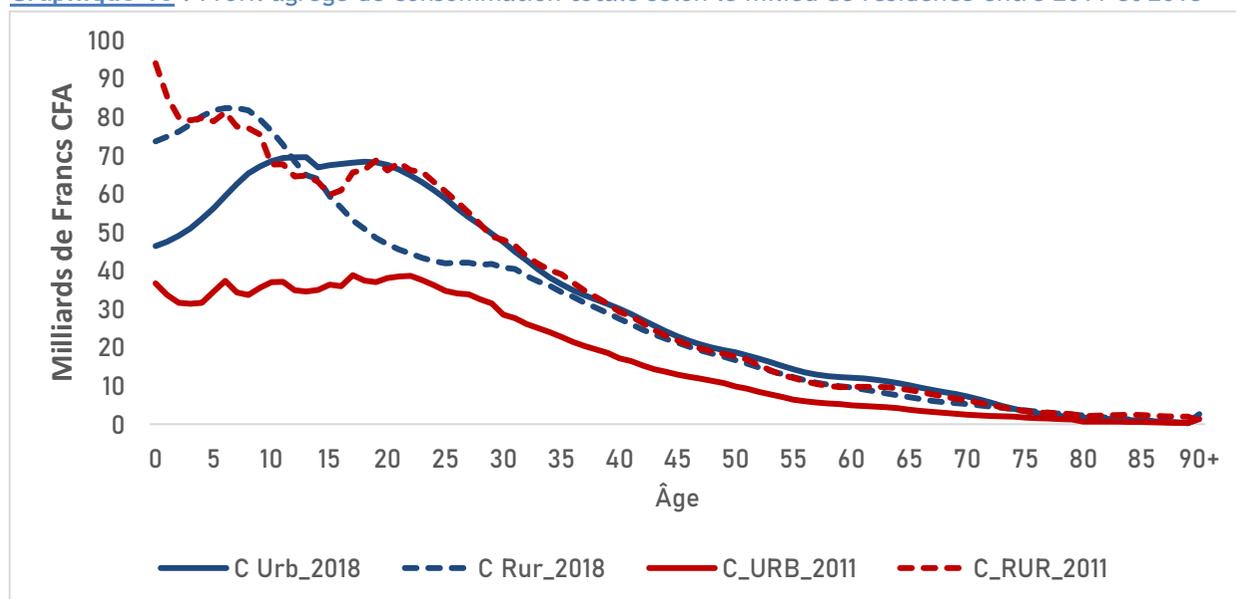
Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

3.1.6.2 Profil agrégé de consommation totale selon le milieu de résidence

Le graphique 18 décrit la consommation nationale selon le milieu de résidence entre 2011 et 2018 sur l'ensemble du cycle de vie. En effet, en 2018 l'évolution des courbes montre que le niveau de consommation au plan national en milieu urbain est largement supérieur à celui du milieu rural sur l'ensemble du cycle de vie sauf pour les tranches d'âges 0-11 ans et 75 ans et plus. Par contre, en 2011 la situation est totalement inverse où la consommation en milieu urbain est inférieure à

celle du milieu rural sur l'ensemble du cycle de vie. En effet, 78% de la population tchadienne vit en milieu rural selon les données du RGPH2, expliquant en grande partie cette situation en 2011. L'évolution des courbes, en milieu urbain dénote d'une grande consommation au plan national atteinte chez les individus d'âge 13 ans pour une valeur de 69,5 milliards de F CFA en 2018 alors qu'elle était plutôt atteinte chez les individus d'âge 17 ans équivalente à un montant de 38,8 milliards de F CFA. Toutefois, en milieu rural, la plus grande consommation est observée chez les individus âgés de 6 ans équivalente à 82,3 milliards de F CFA pendant qu'elle était relevée plutôt chez les individus d'âges 0 an pour une valeur de 93,9 milliards de F CFA en 2011.

Graphique 18 : Profil agrégé de consommation totale selon le milieu de résidence entre 2011 et 2018



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

Par ailleurs, en 2018, chez les enfants (0-14 ans), la consommation au plan national en milieu urbain (901,8 milliards de F CFA) est inférieure à celle du milieu rural (1136,3 milliards de F CFA) et représente 4/5 du total. Cependant chez les jeunes, le niveau de consommation en milieu urbain (1145,5 milliards de F CFA) est largement supérieur à celui du milieu rural (892,8 milliards de F CFA). Chez les adultes (35-64 ans), l'écart de consommation entre milieu urbain (616,6 milliards de F CFA) et milieu rural (550,1 milliards de F CFA) est positif. Enfin, chez les seniors (65 ans et plus), le niveau de consommation en milieu urbain (98,1 milliards de F CFA) est inférieur à celui du milieu rural (82,1 milliards de F CFA).

En outre, en 2011, la consommation au plan national chez les enfants, en milieu urbain (518,5 milliards de F CFA), est inférieure à celle du milieu rural (1 135,6 milliards de F CFA). Ce même constat a été relevé chez les jeunes, les adultes et les seniors.

Tableau 12 : Profil agrégé comparé de la consommation totale selon le milieu de résidence.

Tranche d'âges	Consommation totale agrégée (en milliards)				Variation entre 2011 et 2018			
	2011		2018		Valeur		%	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
0-14 ans	518,6	1 135,7	901,9	1 136,4	+383,3	+0,7	+73,9	+0,1
15-34 ans	671,7	1 144,6	1 145,6	892,8	+473,8	-251,7	+70,5	-22
35-64 ans	331,9	583,8	616,6	550,2	+284,7	-33,6	+85,8	-5,8
65 ans et plus	40,8	101,5	98,1	82,1	+57,4	-19,3	+140,6	-19
Total	2 762,2	2 661,5	1 563,0	2 965,5	-1 199,2	+304	-43,4	+11,4

Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

Comparativement entre 2011 et 2018, au plan national, le niveau de consommation a augmenté en milieu urbain mais a plutôt baissé en milieu rural sur l'ensemble du cycle de vie à l'exception des enfants.

Section 2 : Profil du revenu du travail

Cette partie présente les résultats des profils moyens et agrégés du revenu du travail salarié et de l'auto-emploi. Avant de définir les concepts de revenu du travail salarié et de revenu de l'auto-emploi, il importe de rappeler que ces deux revenus constituent les composantes du revenu total du travail.

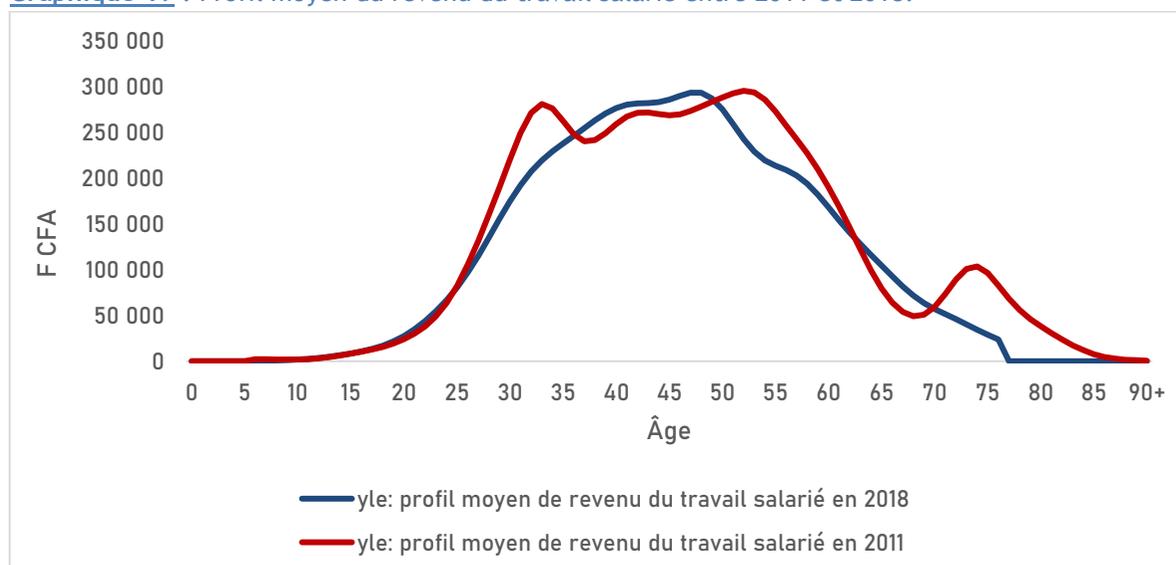
3.2.1 Profil du revenu du travail salarié

Le revenu du travail salarié est le revenu tiré du travail salarial, composé des salaires et autres traitements.

3.2.1.1 Analyse du profil moyen du revenu du travail salarié

Le graphique 19 présente le profil moyen du revenu du travail salarié. A partir de 7 ans, les individus commencent par générer de revenu du travail salarié (547 F CFA). Ce revenu augmente substantiellement pour atteindre son niveau maximum à 47 ans avec 292 859 F CFA.

Graphique 19 : Profil moyen du revenu du travail salarié entre 2011 et 2018.



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

En 2018, le revenu du travail salarié des 6-14 ans est estimé à 2 150,0 F CFA par individu contre 2 754,1 F CFA en 2011. Ce qui traduit la persistance du travail des enfants au Tchad (restauration, commerce et réparation, travaux agropastoraux...).

Au niveau de la population active (15-64 ans), le revenu moyen du travail salarié a également connu une baisse passant de 149 670,3 F CFA en 2011 à 143 558,1 F CFA en 2018. De même, le revenu moyen du travail salarié par tête pour la tranche d'âges des 65 ans et plus a baissé passant de 57 790,2 F CFA en 2011 à 49 710,3 F CFA en 2018.

La baisse du revenu du travail salarié par tête en 2018 (65 368,6 F CFA) comparé à son niveau de 2011 (71 495,0 F CFA) s'expliquerait par les effets hystérésis⁸ des « 16 mesures » que le Gouvernement a dû prendre en 2016 pour contenir le choc pétrolier lié à la baisse du prix du baril sur le marché mondial.

Tableau 13 : Profil moyen du revenu du travail salarié entre 2011 et 2018.

Tranche d'âges	Revenu moyen du travail salarié (en F CFA)		Variation entre 2011 et 2018	
	2011	2018	Valeur	%
6-14 ans	2 754,1	2 150,0	- 604,1	-21,9
15-64 ans	149 670,3	143 558,1	-6 112,2	-4,1
65 ans et plus	57 790,2	49 710,3	-8 079,9	-14,0
Ensemble	71 495,0	65 368,5	- 6 126,5	-8,6

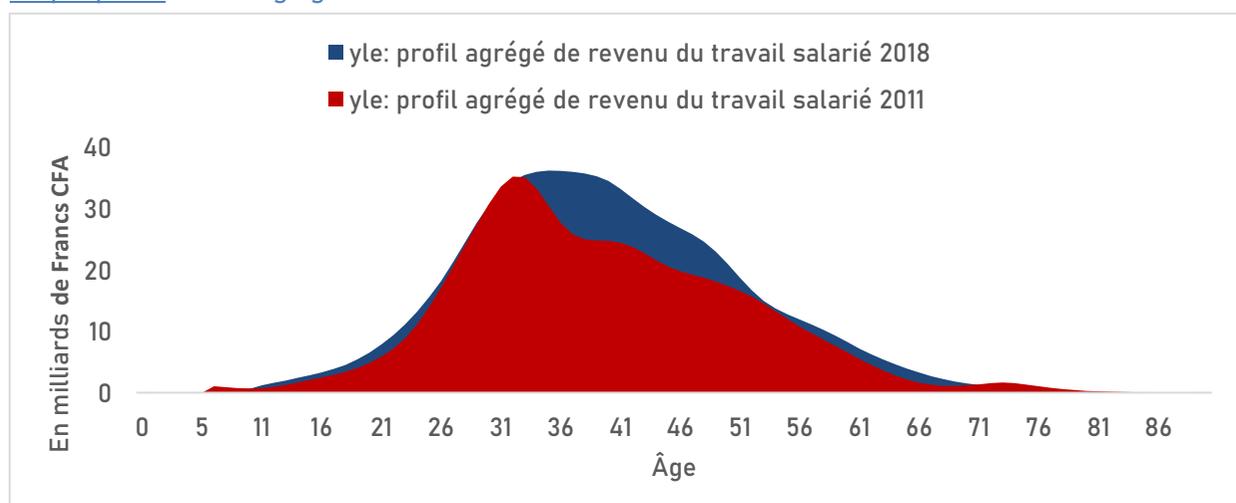
Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

3.2.1.2 Analyse du profil agrégé du revenu du travail salarié

Le graphique 20 montre que le revenu agrégé du travail salarié augmente graduellement à partir de 7 ans pour atteindre son maximum de 36,2 milliards de F CFA à l'âge de 35 ans en 2018 contre 35,2 milliards de F CFA à l'âge de 32 ans en 2011. Il ressort nettement que les jeunes de 6 à 18 ans n'ont pas de revenu substantiel du travail salarié. Ce qui pourrait être expliqué par le fait que cette tranche d'âge n'est pas encore formelle sur le marché du travail salarié.

Après 35 ans, le revenu agrégé du travail salarié décroît régulièrement pour devenir nul à 80 ans.

Graphique 20 : Profil agrégé du revenu du travail salarié entre 2011 et 2018.



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

⁸ On parle d'effet hystérésis lorsque les causes de la crise ont disparu mais les conséquences demeurent.

Au niveau national, le revenu total du travail salarié en 2018 s'élève à 1 013,4 milliards de F CFA contre 849,6 milliards de F CFA en 2011. Il est estimé en 2018 à 10 milliards de F CFA au niveau des 6-14 ans contre 8,6 milliards de F CFA en 2011 pour la même tranche d'âges. Pour la tranche d'âges 15-64 ans, il est évalué en 2018 à 984 milliards de F CFA contre 821,1 milliards de F CFA en 2011. Au niveau des 65 ans et plus, il est évalué en 2018 à 19,9 milliards de F CFA contre 19,7 milliards de F CFA en 2011.

Tableau 14 : Profil agrégé du revenu du travail salarié entre 2011 et 2018.

Tranche d'âges	Revenu agrégé du travail salarié (en milliards de F CFA)		Variation entre 2011 et 2018	
	2011	2018	Valeur	%
6-14 ans	8,6	10	+ 1,4	+ 16,3
15-64 ans	821,1	984	+ 162,9	+ 19,8
65 ans et plus	19,7	19,9	+ 0,2	+ 1,0
Total	849,6	1 013,4	+ 163,9	+ 19,3

Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

3.2.2 Profil du revenu de l'auto-emploi

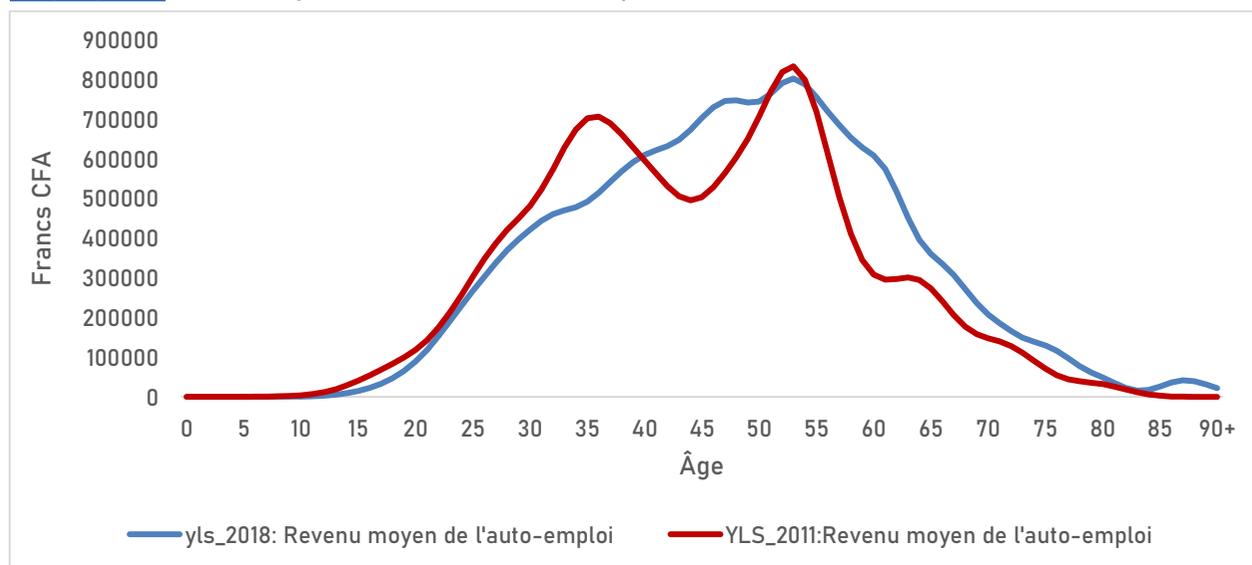
Le revenu de l'auto-emploi concerne le revenu tiré du travail indépendant. Il regroupe tous ceux qui travaillent pour leur propre compte (entrepreneurs, ouvriers, apprentis, etc.).

3.2.2.1 Analyse du profil moyen du revenu de l'auto-emploi

Il ressort du graphique 21 qu'il est généré un revenu à partir de 7 ans (175 F CFA) en 2018 alors qu'en 2011, le revenu était généré dès l'âge de 6 ans (839 F CFA). Avec la politique de scolarisation universelle, les enfants d'âge 6 ans seraient réorientés vers l'école.

Le revenu moyen de l'auto-emploi croît à partir de 7 ans pour atteindre son pic de 802 625 F CFA à l'âge de 53 ans en 2018 contre 833 222 F CFA à 53 ans en 2011.

Graphique 21 : Profil moyen du revenu de l'auto-emploi entre 2011 et 2018



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

Le revenu moyen de l'auto-emploi en 2018 est estimé à 2 034,8 F CFA par individu au niveau des 6-14 ans contre 7 062,5 F CFA en 2011. Cette baisse du revenu pourrait s'expliquer, en plus de la croissance démographique, en grande partie par les différents chocs économiques dus à la crise pétrolière et également par les plaidoyers menés contre le travail des enfants.

Pour la tranche de la population active (15-64 ans), le revenu moyen de l'auto-emploi par tête s'élève à 371 499,6 F CFA en 2018 contre 379 535 F CFA en 2011. Au niveau des 65 ans et plus, ce revenu par tête est de 194 919,0 F CFA en 2018 contre 118 146,5 F CFA en 2011. De façon générale, l'amélioration du revenu moyen de l'auto-emploi résulterait de la reprise de l'activité économique en 2018 (croissance du PIB réel de 3%)⁹ après deux années consécutives de récession économique en 2016 (croissance du PIB réel de -2,6 %) et 2017 (croissance du PIB réel de -2,3%). La reprise des activités économiques au niveau macroéconomique en 2018 aurait permis l'éclosion des activités du secteur informel.

Tableau 15 : Profil moyen du revenu de l'auto-emploi entre 2011 et 2018.

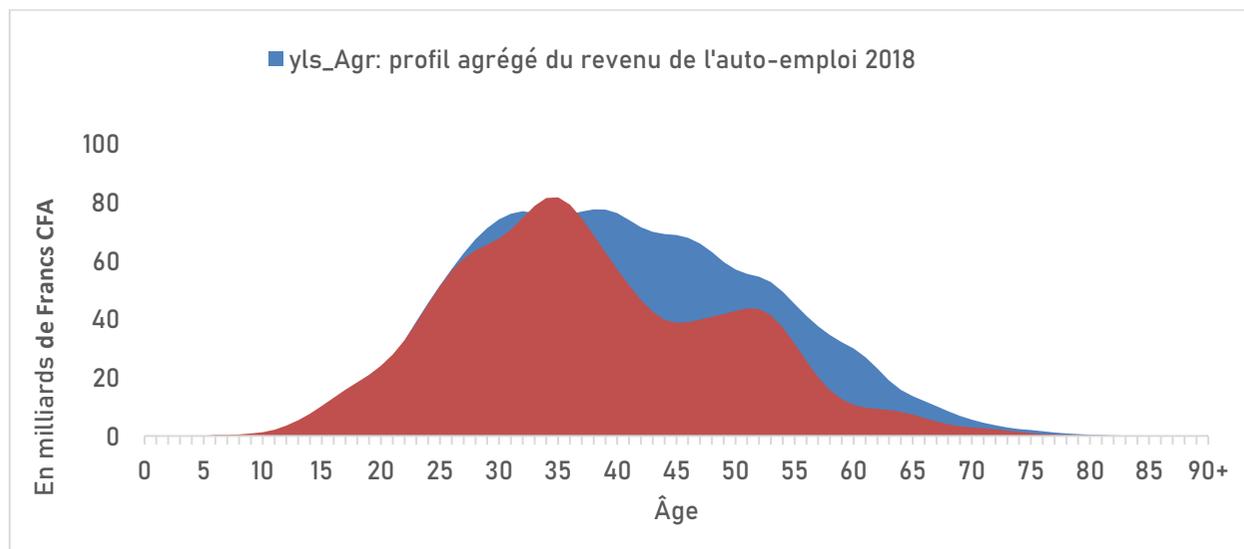
Tranche d'âges	Revenu moyen de l'auto-emploi (en F CFA)		Variation entre 2011 et 2018	
	2011	2018	Valeur	%
6-14 ans	7 062,5	2 034,8	- 5 027,7	- 71,2
15-64 ans	379 535,0	371 499,6	- 8 035,5	- 2,1
65 ans et plus	118 146,5	194 919,0	+ 76 772,4	+ 65,0
Ensemble	180 504,7	169 860,9	- 10 643,8	- 5,9

Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

3.2.2.2 Analyse du profil agrégé du revenu de l'auto-emploi

Le graphique 22 montre que les enfants de 7-13 ans ont un revenu de l'auto-emploi, ce qui laisse transparaître une entrée précoce sur le marché du travail même si à cet âge ils ne sont pas censés travailler au regard de la législation en vigueur¹⁰ au Tchad. Comparativement à 2011, l'âge d'entrée sur le marché de travail informel a augmenté d'une année. Après 13 ans, le revenu agrégé de l'auto-emploi croît régulièrement pour atteindre son pic à 77,5 milliards de F CFA à 38 ans en 2018 contre 81,7 milliards de F CFA à 35 ans en 2011.

Graphique 22 : Profil agrégé du revenu de l'auto-emploi entre 2011 et 2018.



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

Le revenu agrégé de l'auto-emploi en 2018 est estimé à 9 milliards de F CFA pour la tranche d'âges 6-14 ans contre 22,2 milliards de F CFA en 2011. Au niveau de la tranche d'âges 15-64 ans, ce

⁹ INSEED, CN (2018)

¹⁰ Code du Travail Tchadien-Art 11 (1996)

revenu est estimé en 2018 à 2 546,3 milliards de F CFA contre 2 082,1 milliards de F CFA en 2011. Au niveau des 65 ans et plus, il est évalué à 78 milliards de F CFA en 2018 contre 40,2 milliards de F CFA en 2011. Exception faite chez les enfants, globalement le revenu agrégé de l'auto-emploi s'est fortement amélioré pour les autres catégories d'âges. Largement dominé par l'auto-emploi, le secteur informel semble florissant en 2018.

Tableau 16 : Profil agrégé du revenu de l'auto-emploi entre 2011 et 2018

Tranche d'âges	Revenu agrégé de l'auto-emploi (en milliards de F CFA)		Variation entre 2011 et 2018	
	2011	2018	Valeur	%
6-14 ans	22,2	9	- 13,2	- 59,5
15-64 ans	2 082,1	2 546,3	+ 464,2	+ 22,3
65 ans et plus	40,2	78,0	+ 37,8	+ 94,0
Total	2 145,0	2 633,4	+ 488,4	+ 22,8

Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

3.2.3 Profil du revenu total du travail

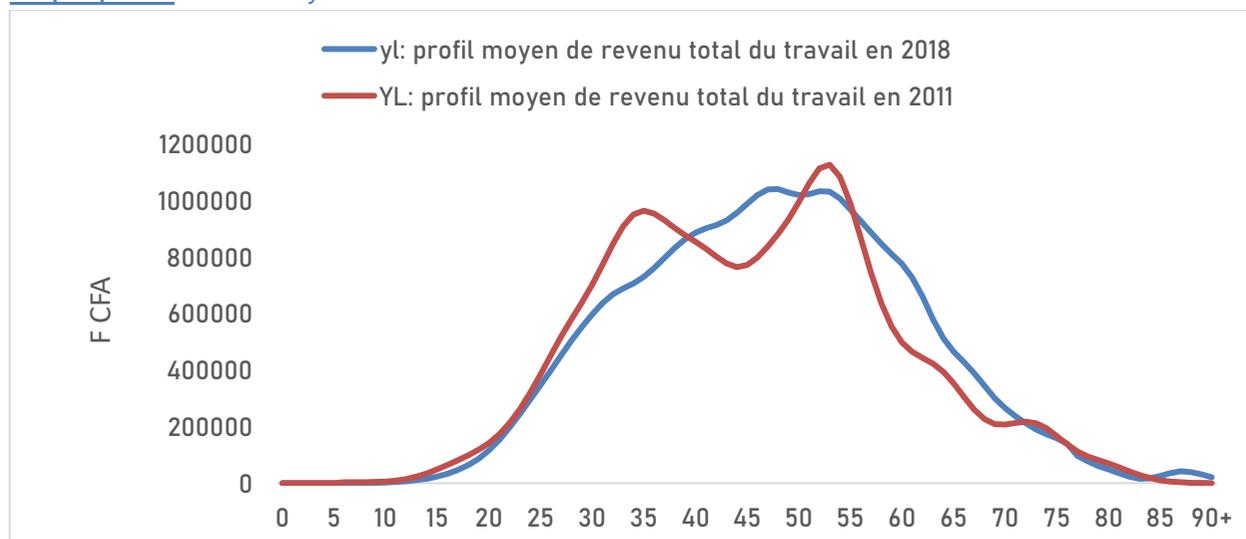
Le revenu total du travail résulte de l'agrégation des revenus du travail salarié et de l'auto-emploi.

3.2.3.1 Analyse du profil moyen du revenu total du travail

Les données montrent que le revenu du travail de l'auto-emploi est plus important que celui du travail salarié.

D'après le graphique 23, c'est à partir de 7 ans que les enfants génèrent un revenu total moyen de 722 F CFA tandis qu'en 2011, ce revenu est généré dès l'âge de 6 ans (3 177 F CFA). Le revenu total moyen en 2018 s'accroît pour atteindre le pic à 1 040 275 F CFA à l'âge de 48 ans contre un pic de 1 126 455 F CFA à 53 ans en 2011. Comparativement à 2011, le revenu total moyen du travail est moins inégalement réparti (cf. graphique 23). En effet, en 2011 l'embellie économique a favorisé une catégorie de population, creusant ainsi une inégalité dans la répartition du revenu total sur l'ensemble du cycle de vie. En revanche, la crise de 2016 semble avoir favorisé un lissage du revenu total moyen de la population tout en réduisant les inégalités.

Graphique 23 : Profil moyen du revenu total du travail entre 2011 et 2018.



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

En 2018, le revenu total moyen du travail par individu au niveau de la tranche d'âges 0-14 ans est de 2 253 F CFA contre 5 090 F CFA en 2011. Au niveau de la tranche d'âges 15-34 ans, il est généré

en 2018 à hauteur de 291 171 F CFA contre 351 605 F CFA en 2011. Dans la tranche d'âges 35-64 ans, ce revenu est de 889 679 F CFA en 2018 contre 850 122 F CFA en 2011. Pour les adultes des 65 ans et plus, le revenu total moyen par tête est passé de 175 937 F CFA en 2011 à 244 629 F CFA en 2018.

Tableau 17 : Profil moyen du revenu total du travail entre 2011 et 2018.

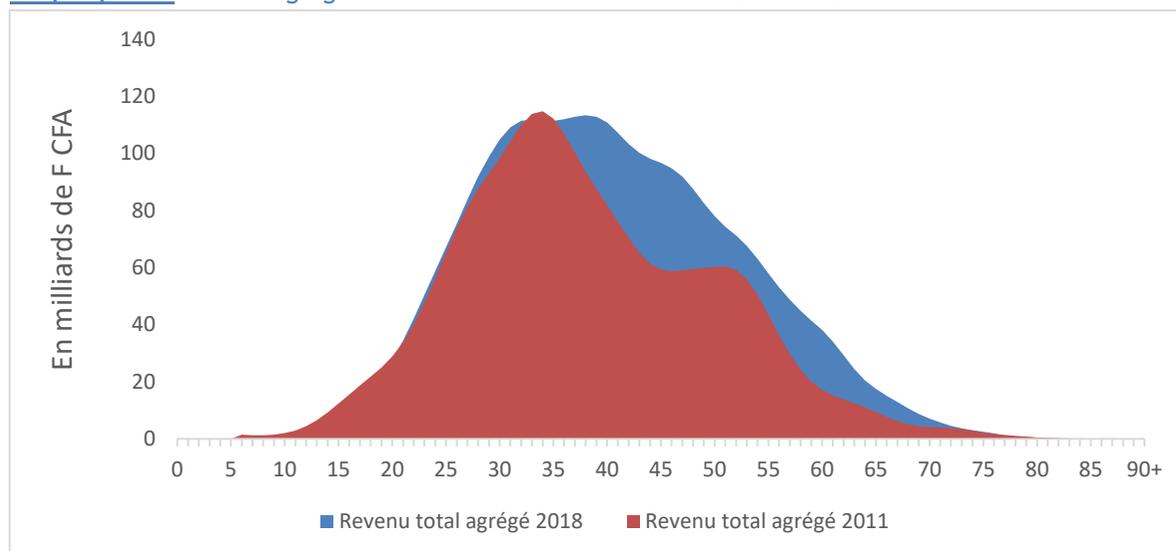
Tranche d'âges	Revenu total moyen du travail (en Francs CFA)		Variation entre 2011 et 2018	
	2011	2018	Valeur	%
0-14 ans	5 090	2 253,1	- 2 836,8	- 55,7
15-34 ans	351 605,2	291 171,1	- 60 434,1	- 17,2
35-64 ans	850 122,1	889 679,3	+ 39 557,2	+ 4,7
65 ans et plus	175 936,7	244 629,2	+ 68 692,5	+ 39,0
Ensemble	251 999,7	235 229,5	- 16 770,2	- 6,7

Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

3.2.3.2 Analyse du profil agrégé du revenu total du travail

Le graphique 24 montre qu'à partir de 7 ans, le revenu total agrégé du travail s'accroît pour atteindre son maximum à l'âge de 33 ans (111, 8 milliards de F CFA). Ensuite, il baisse jusqu'à l'âge de 35 ans pour remonter vers un deuxième pic à 38 ans (113 milliards F CFA). Enfin, il décroît jusqu'à 80 ans et s'annule.

Graphique 24 : Profil agrégé du revenu total du travail entre 2011 et 2018



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

En 2018, le revenu total agrégé du travail est estimé à 19,0 milliards de F CFA pour la tranche d'âges 6-14 ans, 3 530,3 milliards de F CFA pour les individus de 15-64 ans et 97,9 milliards de F CFA pour les âgés de 65 et plus. Par contre, il est estimé respectivement à 30,8 milliards de F CFA, 2 903,2 milliards de F CFA et 59,8 milliards de F CFA en 2011 pour les mêmes tranches d'âges.

De façon globale, on retiendra que le profil agrégé du revenu total du travail a augmenté passant de 2 993,9 milliards de F CFA en 2011 à 3 646,8 milliards de F CFA en 2018, soit une hausse de 21,8%. Cette hausse serait imputable d'une part, au rétablissement d'une partie des Augmentations Générales Spécifiques (AGS) des salaires de fonctionnaires et d'autre part au niveau du revenu de l'auto-emploi qui a augmenté de 19,3% entre les deux périodes.

Tableau 18 : Profil agrégé du revenu total du travail entre 2011 et 2018.

Tranche d'âges	Revenu total agrégé du travail (en milliards de F CFA)		Variation entre 2011 et 2018	
	2011	2018	Valeur	%
6-14 ans	30,8	19,0	- 11,8	- 38,3
15-64 ans	2 903,2	3 530,3	+ 627,1	+ 21,6
65 ans et plus	59,9	97,9	+ 38,0	+ 63,4
Total	2994	3647	+ 653,0	+ 21,8

Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

Implication politique

Au regard de l'évolution du profil du revenu total, il est recommandé ce qui suit :

- Faciliter l'inclusion financière des entrepreneurs de l'informel dont l'âge varie entre 15 et 75 ans pour promouvoir l'auto-emploi ;
- Vulgariser les mesures fiscales incitatives par les structures compétentes (CCIAMA, CNPT, ANIE) en faveur des petites et moyennes entreprises (indépendants) afin de favoriser leur survie.

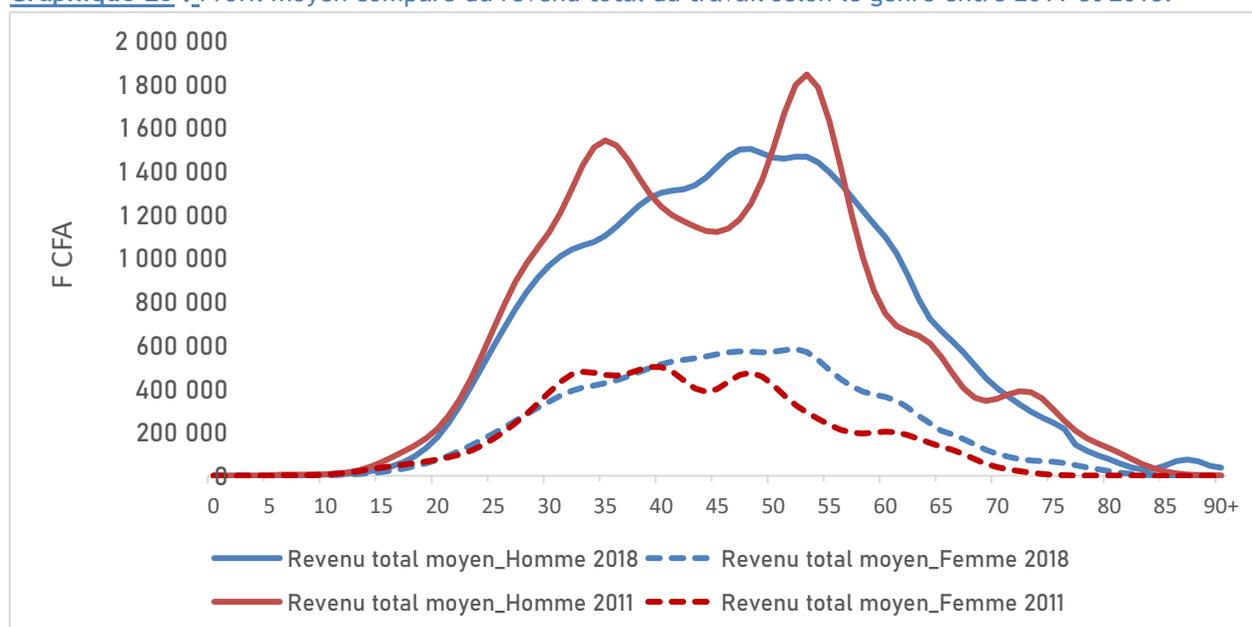
3.2.4 Profil du revenu total du travail selon le genre

Cette sous-section analyse le revenu total du travail tant au niveau moyen qu'agrégé selon le contraste genre.

3.2.4.1 Analyse du profil moyen du revenu du travail selon le genre

Suivant le graphique 25, globalement le niveau du revenu des femmes est très largement inférieur à celui des hommes. En 2018, le pic de revenu est dégagé à 48 ans pour les hommes avec une moyenne de 1 503 238,4 F CFA contre un pic d'à peine 583 164 F CFA atteint par les femmes à 52 ans. En 2011, ce pic était atteint à 53 ans avec 1 845 807 F CFA pour les hommes tandis que les femmes atteignaient le pic à 39 ans avec 500 415 F CFA.

Graphique 25 : Profil moyen comparé du revenu total du travail selon le genre entre 2011 et 2018.



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

En 2018, dans la tranche d'âges de 0-14 ans, les garçons ont un revenu moyen du travail estimé à 2 983 F CFA contre 1 511,1 F CFA pour les filles de la même tranche d'âges. La faiblesse du revenu généré par la population féminine est accentuée au niveau des tranches d'âges 15-34 ans et 35-64 ans où elles présentent respectivement des revenus moyens de 172 718,4 F CFA et 493 069,2 F CFA contre 451 899 F CFA et 1 291 401 F CFA pour les hommes aux mêmes âges. A ces différents âges, les revenus moyens des femmes correspondent donc à peine au 1/3 de ceux des hommes. Cette tendance persiste chez les seniors (65 et plus) où le revenu moyen des femmes atteint 99 571,5 F CFA contre 367 678,5 F CFA pour les hommes.

Comparée à celle de 2011, la situation du revenu moyen de la femme n'a pas changé en 2018. En effet, s'agissant de l'écart salarial entre les deux sexes, les mêmes tendances observées en 2018 se dégagent déjà en 2011. Dans la tranche d'âges de 0-14 ans, le revenu moyen des garçons était de 5 816,0 F CFA contre 4 342,1 F CFA pour les filles. Les revenus moyens du travail des hommes de 15-34 ans et 35-64 ans sont respectivement de 545 310,9 F CFA et 1 290 906,6 F CFA tandis qu'aux mêmes âges, les revenus moyens des femmes s'élèvent à 185 331,1 F CFA et 397 834,8 F CFA. Dans la tranche d'âges de 65 ans et plus, les hommes génèrent en moyenne un revenu de 290 987,0 F CFA contre 41 421,7 F CFA pour les femmes.

Comparativement au revenu des hommes, le revenu des femmes sur tout le cycle de vie est largement inférieur même si par rapport à la situation de 2011, le revenu total moyen de la femme en 2018 s'est amélioré à tous les âges (à partir de 15 ans).

Tableau 19 : Profil moyen comparé du revenu total du travail selon le genre entre 2011 et 2018.

Tranche d'âges	Revenu total moyen (en Francs CFA)				Variation entre 2011 et 2018			
	2011		2018		Valeur		%	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
0-14 ans	5 816,0	4 342,1	2 982,9	1 511,1	- 2 833,1	- 2 831,0	- 48,7	- 65,2
15-34 ans	545 310,9	185 331,1	451 899,4	172 718,4	- 93 411,5	-12612,7	- 17,1	- 6,8
35-64 ans	1 290 906,6	397 834,8	1 291 400,6	493 069,2	494,0	95 234,4	0,0	+ 23,9
65 ans et plus	290 987,0	41 421,7	367 678,5	99 571,5	76 691,5	58 149,8	+ 26,4	+ 140,4
Ensemble	380 943,3	125 808,3	342 676,8	135 331,7	- 38 266,5	9 523,4	- 10,0	+ 7,6

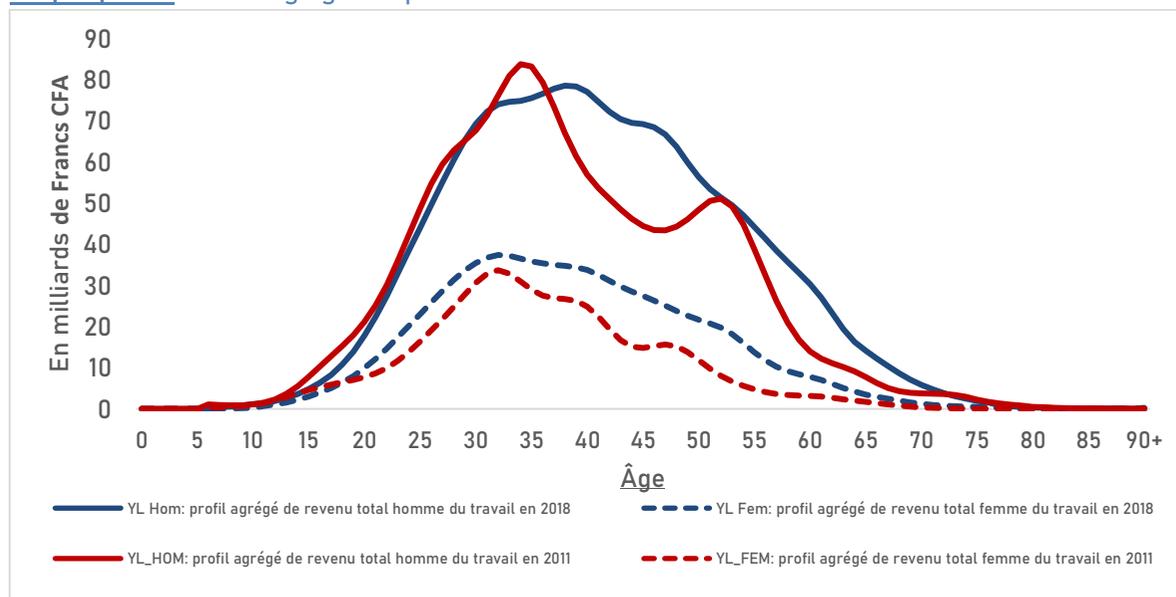
Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

3.2.4.2 Analyse du profil agrégé du revenu du travail selon le genre

La prédominance du revenu du travail des hommes observée au niveau moyen demeure toujours visible au niveau agrégé. C'est donc dire que tant au niveau des ménages qu'au niveau de la population entière, les hommes ont un revenu du travail supérieur à celui des femmes.

On observe ensuite que le maximum de revenu atteint en 2018 est de 78,5 milliards de F CFA chez les hommes (38 ans) et 37,4 milliards de F CFA chez les femmes (32 ans) contre 83,7 milliards de F CFA chez les hommes (34 ans) et 33,7 milliards de F CFA chez les femmes (32 ans) en 2011 (cf. graphique 26).

Graphique 26 : Profil agrégé comparé du revenu total du travail selon le sexe entre 2011 et 2018.



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

Au niveau national, en 2018, le revenu total du travail est estimé à 2 559,6 milliards de F CFA chez les hommes et 1 087,2 milliards de F CFA chez les femmes. Le revenu total du travail des femmes en 2018 représente un peu plus de 40% du revenu total du travail des hommes alors qu'en 2011, il n'en représentait que 33,3%. Ces montants ici présentés traduisent la persistance des inégalités entre femmes et hommes en matière de revenus. L'écart de salaire et le taux d'activité plus faible des femmes en sont de facteurs explicatifs.

Sur le plan national, le secteur informel est investi plus par les femmes qui génèrent des revenus faibles tandis que les revenus salariés sont peu accessibles à ces dernières (BTP, Télécommunication...).

Tableau 20 : Profil agrégé comparé du revenu total du travail selon le sexe entre 2011 et 2018.

Tranche d'âges	Revenu total agrégé (en milliards de F CFA)				Variation entre 2011 et 2018			
	2011		2018		Valeur		%	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
0-14 ans	17,9	12,9	12,4	6,2	- 5,5	- 6,7	- 30,7	- 51,9
15-34 ans	889,5	352,2	822,6	426,6	- 66,9	74,4	- 7,5	21,1
35-64 ans	1 277,7	383,8	1 644,9	636,2	367,2	1 261,1	28,7	328,6
65 ans et plus	53,4	6,5	79,6	18,3	26,2	11,8	49,1	181,5
Total	2 238,5	755,4	2 559,6	1 087,2	321,1	331,8	14,3	43,9

Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

Implication politique

Au regard de l'analyse du profil de revenu total selon le contraste genre, il convient de formuler quelques recommandations :

- Renforcer la promotion de l'entrepreneuriat féminin afin de réduire l'écart de revenu homme-femme ;
- Renforcer la formation technique et professionnelle des femmes dans les filières porteuses d'emploi pour faciliter leur insertion ;
- Faciliter l'accès des femmes aux ressources (terre, intrants...) ;

- Accélérer la réalisation de l'enquête budget-temps afin d'estimer la valeur du travail domestique des femmes.

3.2.5 Profil du revenu total du travail selon le milieu de résidence

Cette sous-section est consacrée à l'analyse comparée des revenus moyens et des revenus agrégés des individus selon le milieu de résidence. L'analyse du revenu total moyen sera faite dans un premier temps avant d'analyser les revenus agrégés en second temps.

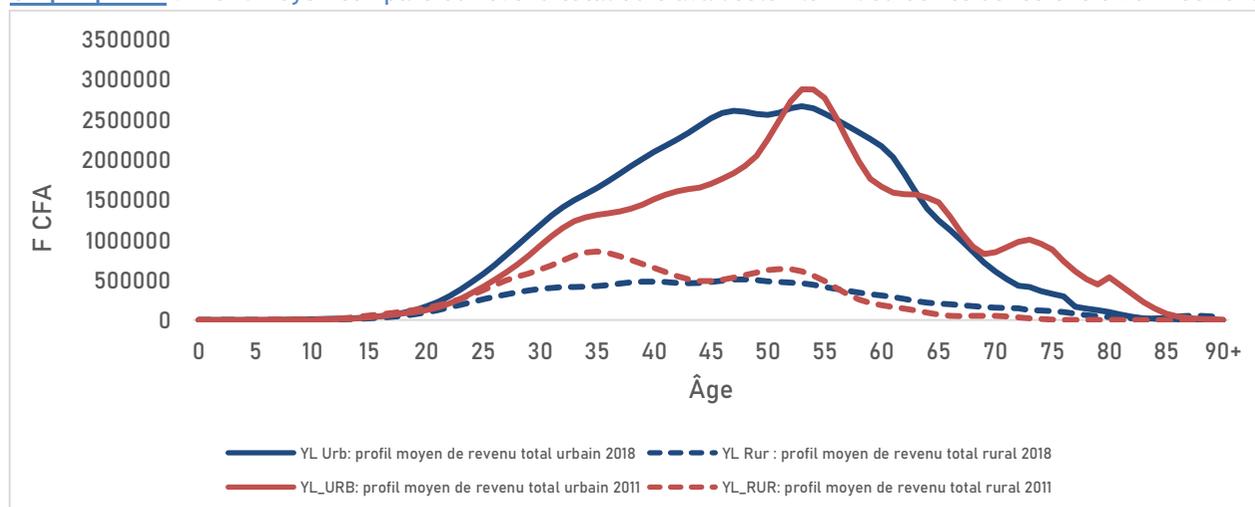
3.2.5.1 Analyse du profil moyen du revenu total du travail selon le milieu de résidence

Le graphique 27 met en évidence le profil du revenu moyen suivant le milieu de résidence (urbain et rural). Globalement, on observe que le revenu moyen par individu est plus important en milieu urbain qu'en milieu rural.

Les revenus moyens sont nuls pour les individus de la tranche d'âges 0-6 ans pour les deux milieux de résidence. Après l'âge de 7 ans, le revenu moyen croît pour atteindre un premier seuil maximum de 2 608 893 F CFA à 47 ans en milieu urbain et 505 767 F CFA à 48 ans en milieu rural. Le second pic du milieu urbain est atteint à 53 ans à 2 664 845 F CFA. L'on constate une répartition inégale des revenus en milieu urbain en 2018. En 2011, en milieu urbain, on observe un maximum de 2 875 342,1 F CFA à l'âge de 53 ans. Tandis qu'en milieu rural, le maximum est atteint à 853 688,7 F CFA à 35 ans. On peut retenir qu'en 2018, en milieu urbain, l'âge d'accumulation¹¹ ainsi que le revenu moyen ont baissé comparativement à leur niveau de 2011. Par contre, en milieu rural, on constate que l'âge d'accumulation a augmenté et le revenu a diminué en 2018 comparé à celui de 2011.

L'écart considérable observé entre les revenus moyens des deux milieux de résidence pourrait être expliqué par la forte concentration des activités dans les grands centres urbains. En effet, au Tchad, cette forte concentration des activités en milieu urbain peut être appréhendée par deux faits majeurs. Le premier est le fait que la majorité des travailleurs du secteur public et privé se trouve en milieu urbain. Le second serait lié au fait que la quasi-majorité des petites et moyennes entreprises se trouvent dans les grands centres urbains. Amplifié par la ruée vers l'or, l'exode rural continue à vider les campagnes de leurs bras valides, hypothéquant ainsi toute chance de développer des Activités Génératrices de Revenu (AGR) en lien avec l'élevage et l'agriculture, principales potentialités des zones rurales.

Graphique 27 : Profil moyen comparé du revenu total du travail selon le milieu de résidence entre 2011 et 2018



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

¹¹ L'âge à partir duquel les individus commencent par générer du surplus

En 2018, le revenu moyen de la tranche d'âges de 6 à 14 ans en milieu urbain est estimé à 10 423 F CFA et 3 196 F CFA en milieu rural contre 5 736,3 F CFA en milieu urbain et 12 905 F CFA en milieu rural en 2011.

S'agissant de la tranche d'âges de 15 à 64 ans, le revenu moyen est de 1 606 651 F CFA en milieu urbain et 342 390 F CFA en milieu rural en 2018. En 2011, pour la même tranche d'âges, le revenu moyen était de 1 328 985,3F CFA en milieu urbain et 449 555,6 F CFA en milieu rural.

Pour les 65 ans et plus, le revenu moyen est de 329 184 F CFA en milieu urbain et 91 045 F CFA en milieu rural en 2018. En 2011, ces montants étaient de 586 469 F CFA en milieu urbain et 17 124 F CFA en milieu rural.

En milieu rural, l'on note un contraste du fait que le revenu de la tranche d'âges des personnes actives (15-64 ans) baisse durant les deux périodes tandis que celui des seniors (65 ans et plus) a augmenté entre 2011 et 2018.

Selon le tableau 21, le revenu moyen en milieu urbain a augmenté entre 2011 et 2018 pour toutes les tranches d'âges contrairement en milieu rural. La variation la plus importante des revenus moyens selon les milieux est celle des individus d'âges 0 -14 ans (100% en milieu urbain) et 65 ans et plus (369% en milieu rural) et la plus faible est celle des individus ayant 35-64 ans (-22,7% en milieu rural) et plus de 64 ans (-24,5% en milieu urbain).

Tableau 21 : Profil moyen comparé du revenu total selon le milieu de résidence entre 2011 et 2018.

Tranche d'âges	Revenu total moyen (en F CFA)				Variation entre 2011 et 2018			
	2011		2018		Valeur		%	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
0-14 ans	2 765,0	5 689,6	5 538,1	1 318,0	2 773,1	- 4 371,6	100,3	- 76,8
15-34 ans	415 110,2	329 888,2	520 148,4	201 377,2	105 038,2	- 128 511,0	+ 25,3	- 39,0
35-64 ans	1 773 525,1	567 268,2	2 219 099,4	438 450,6	445 574,3	- 128 817,6	+ 25,1	- 22,7
65 ans et plus	803 525,7	28 052,5	606 608,4	131 576,9	-196917,3	103 524,3	- 24,5	+ 369,0
Ensemble	466 110,7	190 097,1	565 483,9	128 690,7	99 373,2	- 61 406,4	21,3	- 32,3

Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

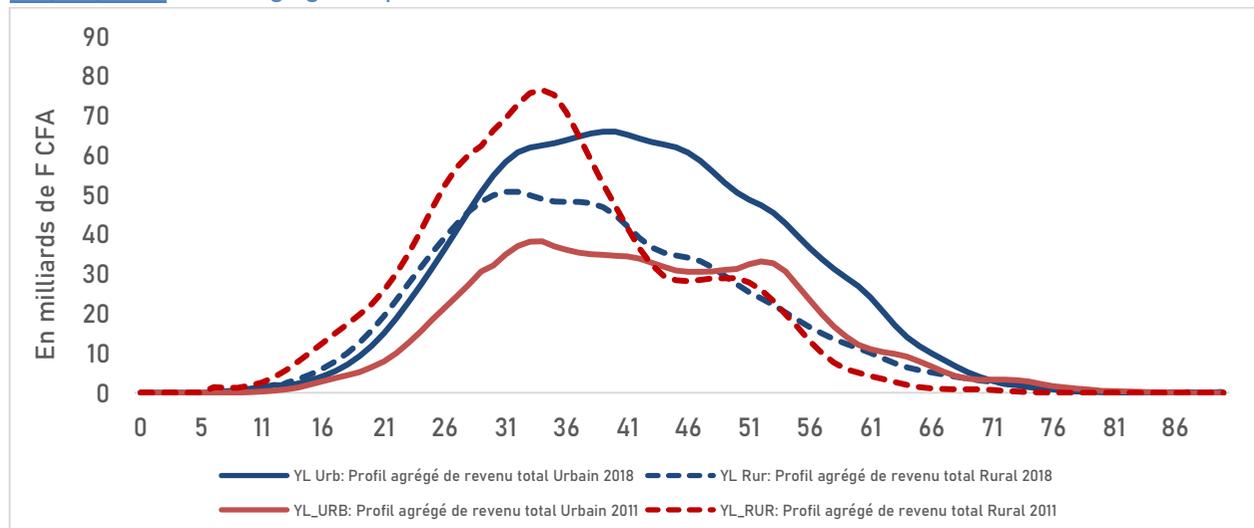
3.2.5.2 Analyse du profil agrégé du revenu du travail selon le milieu de résidence

Le graphique 28 montre que les revenus agrégés sont nuls pour les individus de la tranche d'âges 0-6 ans quel que soit le milieu de résidence.

Le revenu agrégé en milieu rural est plus important que celui du milieu urbain pour les 7-27 ans. Par contre, pour les 29-73 ans, le revenu agrégé en milieu urbain devient plus important que celui du milieu rural. Pour les 74 ans et plus, on constate une baisse du revenu urbain par rapport à celui du milieu rural.

En 2018, le maximum du revenu agrégé en milieu urbain est atteint à 39 ans et s'élève à 65,9 milliards F CFA et 50,7 milliards F CFA à 31 ans en milieu rural. Tandis qu'en 2011, le maximum en milieu urbain est estimé à 38,2 milliards F CFA à 34 ans et celui du milieu rural à 76,4 milliards F CFA en 34 ans.

Graphique 28 : Profil agrégé comparé du revenu total du travail selon le milieu de résidence entre 2011 et 2018



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

En considérant la tranche d’âges 0-14 ans en 2018, on observe que le revenu total agrégé du travail en milieu urbain est estimé à 10,1 milliards de F CFA contre 8,5 milliards de F CFA pour la même tranche d’âges en milieu rural. Comparé à la même tranche d’âges en 2011, il s’est amélioré en milieu urbain passant de 3,4 milliards de F CFA à 10,1 milliards de F CFA. Par contre en milieu rural, il a baissé passant de 27,4 milliards de F CFA en 2011 à 8,5 milliards de F CFA en 2018.

Pour ce qui est de la tranche d’âges des actifs (15-64 ans) en 2018, le revenu agrégé est estimé à 2 070,4 milliards de F CFA en milieu urbain contre 1 459,4 milliards de F CFA en milieu rural. Dans une approche comparative, on observe, pour la tranche d’âges considérée que le revenu agrégé en milieu urbain a augmenté passant de 1 186,4 milliards de F CFA en 2011 à 2 070,4 milliards en 2018. En revanche, en milieu rural, ce revenu a baissé passant de 1 716,8 milliards de F CFA en 2011 à 1 459,4 milliards en 2018.

En ce qui concerne la tranche des 65 ans et plus, le revenu agrégé du travail en milieu urbain en 2018 s’élève à 57,8 milliards de F CFA contre 40,1 milliards de F CFA pour le milieu rural. Pour la même tranche d’âges en 2011, ce revenu est évalué à 52,2 milliards de F CFA en milieu urbain contre 7,7 milliards en milieu rural.

De façon globale, on note qu’en 2018, le revenu total agrégé du travail au niveau urbain s’élève à 2 138,3 milliards de F CFA et 1 508,4 milliards de F CFA en milieu rural alors qu’en 2011, il était de 1 241,9 milliards de F CFA en zone urbaine et 1 751,9 milliards de F CFA en milieu rural.

Il en résulte qu’en 2018 les individus en milieu urbain génèrent plus de revenu total du travail que ceux du milieu rural.

Le revenu total agrégé le plus élevé des individus du milieu urbain est de 65 milliards de F CFA et généré par les individus de 40 ans tandis qu’il est atteint à 30 ans en milieu rural avec 50 milliards de F CFA.

Selon le tableau 22, les revenus agrégés des jeunes individus (0 à 34 ans) du milieu rural ont diminué entre 2011 et 2018 alors qu’ils ont augmenté pour les individus de 65 ans et plus.

En milieu urbain par contre, le revenu agrégé des individus de toute tranche d’âges a augmenté entre 2011 et 2018.

Tableau 22 : Profil agrégé comparé du revenu total selon le milieu de résidence entre 2011 et 2018.

Tranche d'âges	Revenu total agrégé (en milliards de F CFA)				Variation entre 2011 et 2018			
	2011		2018		Valeur		%	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
0-14 ans	3,4	27,4	10,1	8,5	6,7	- 18,9	+ 197,1	- 69,0
15-34 ans	373,6	868,1	628,6	620,6	255,0	- 247,5	+ 68,3	- 28,5
35-64 ans	812,8	848,7	1 441,8	839,3	629,0	- 9,4	+ 77,4	- 1,1
65 ans et plus	52,2	7,7	57,8	40,1	5,6	+ 32,4	+ 10,7	+ 420,8
Total	1 241,9	1 751,9	2 138,3	1 508,5	896,4	- 243,4	+ 72,2	- 13,9

Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

Implication politique

Sur la base de ces constats et de l'analyse qui précèdent, quelques implications politiques sont énumérées :

- Encourager et appuyer le développement des cultures de rente (coton, sésame, arachide...) et de contre-saison dans le milieu rural à l'effet de booster la production et améliorer le revenu de cette population ;
- Renforcer le développement inclusif au niveau des collectivités territoriales décentralisées ;
- Promouvoir les activités dans les chaînes de valeur agricoles et pastorales en milieu rural.

Section 3 : Déficit du cycle de vie

Le déficit du cycle de vie (LCD) pour un groupe d'âges donné est défini comme la différence entre la consommation et le revenu du travail. Il exprime l'écart entre le revenu généré par le travail de ce groupe d'âges et sa consommation. Dans toutes les économies, cet écart est largement déficitaire chez les enfants et les personnes âgées car ces groupes consomment plus de ressources qu'ils n'en produisent. L'écart excédentaire est généralement observé chez les adultes en âge de travailler qui, en moyenne, produisent plus qu'ils n'en consomment.

L'analyse du déficit du cycle de vie permet d'appréhender l'ampleur des transferts entre les générations c'est-à-dire de celles ayant dégagé un surplus (les adultes) vers celles ayant enregistré un déficit (les jeunes et les personnes âgées). Le transfert entre les générations est perçu au sens large et inclut les transferts mis en place par l'Etat, les transferts familiaux, et également les transferts socialisés par le marché.

L'évaluation du déficit du cycle de vie permet également de mesurer les conséquences macro-économiques des changements démographiques qui peuvent s'opérer. L'analyse de l'évolution du déficit du cycle de vie peut contribuer à élucider le débat sur l'équité intergénérationnelle. Sa déclinaison selon le sexe et le milieu de résidence permet d'appréhender le contraste au sein d'une génération.

3.3.1 Analyse du déficit du cycle de vie

Les sous-points 3.3.1.1 et 3.3.1.2 présentent l'analyse des profils moyen et agrégé du déficit du cycle de vie. Pour analyser l'évolution du déficit du cycle de vie entre 2011 et 2018, les profils de consommation et de revenu de 2011 sont utilisés comme référence.

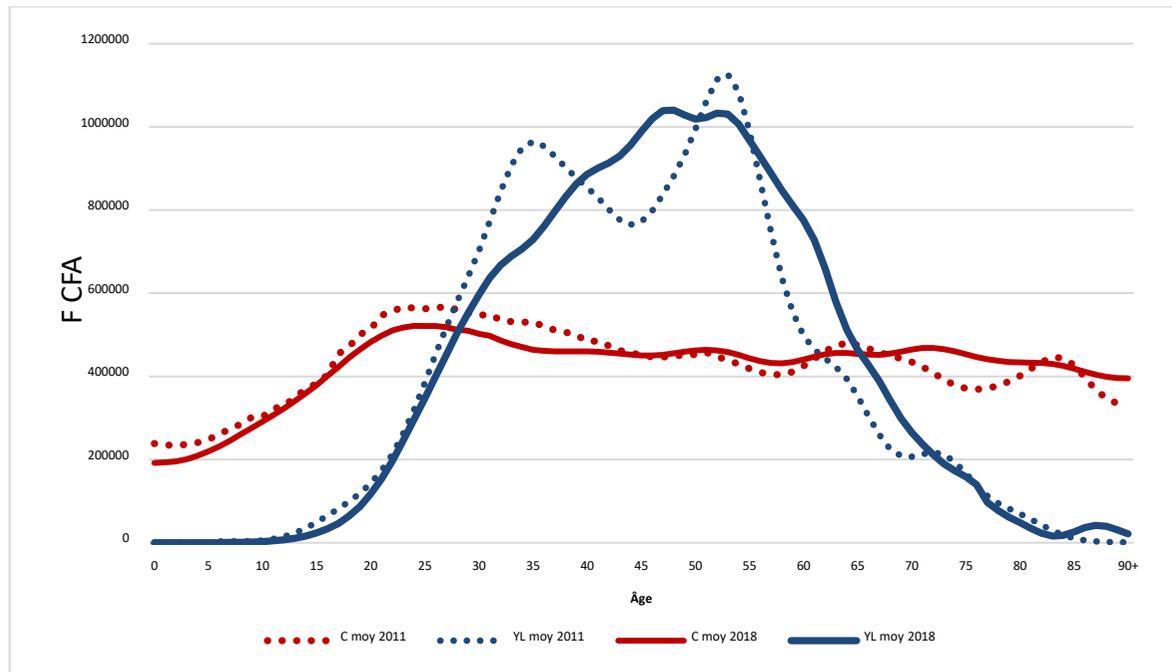
3.3.1.1 Déficit du cycle de vie au niveau moyen

Le graphique 29 illustre le déficit moyen en 2018 qui est l'écart entre la consommation et le revenu du travail. Il ressort de ce graphique que le niveau de consommation est supérieur au niveau du revenu pour les individus ayant l'âge compris entre 0 et 28 ans et ceux âgés de 66 ans et plus. Ces individus sont économiquement dépendants. En revanche, les individus de la tranche d'âges 29-65 ans ont un niveau de revenu du travail supérieur à leur niveau de consommation. Ainsi, la période dont les individus génèrent le surplus s'étale sur 37 années. Cette période est

plus longue que celle observée en 2011 qui s'étale de 28 à 61 ans (34 ans). L'élargissement de la tranche d'âges des individus qui génèrent le surplus de 28-61 ans en 2011 à 29-65 ans en 2018 s'expliquerait par les changements apparus dans la structure par âge de la population. Les conséquences économiques du changement de la période de génération du surplus résident dans le fait que les individus de 28 ans sont tombés dans la dépendance et ceux de la tranche 62-65 ans sont devenus économiquement indépendants.

En 2018, les individus ayant enregistré le plus haut revenu moyen (1 040 275 F CFA par tête) sont âgés de 48 ans alors que le plus haut moyen en 2011 s'établit à 1 126 455 F CFA et est généré par les individus âgés de 53 ans.

Graphique 29 : Profils moyens de la consommation et du revenu du travail en 2011 et 2018



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique

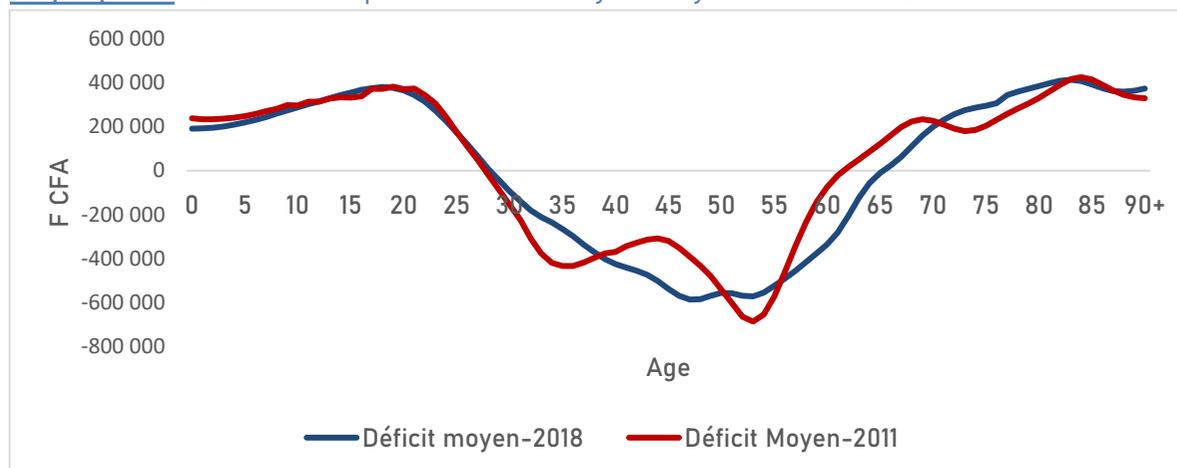
D'après le graphique 30, le déficit du cycle de vie au niveau moyen est évalué à 114 617,6 F CFA par tête, c'est qui est nettement inférieur à celui observé en 2011 à savoir 129 165,1 F CFA en 2011 F CFA par individu. L'analyse selon l'âge montre qu'à la naissance (0 an), le déficit du cycle de vie au niveau moyen est estimé à 191 858 F CFA en 2018 contre 238 755 F CFA en 2011. A ce point, il croit jusqu'à l'âge de 18 ans où sa valeur est de 380 866 F CFA avant de décroître jusqu'à 28 ans. Il commence par devenir négatif à partir de 29 ans. Le déficit par tête à la jeunesse (0-28 ans) est d'environ 256 678,3 F CFA en 2018 contre 278 252,1 F CFA (0-27 ans) en 2011 et celui à la vieillesse (66 ans et plus) est évalué à 228 316,5 F CFA en 2018 contre 202 303,6 F CFA (62 ans et plus) en 2011. L'analyse selon l'âge montre que le déficit moyen s'est réduit chez les enfants et les jeunes tandis qu'il a augmenté chez les personnes âgées. On note que le déficit à la vieillesse augmente avec l'âge jusqu'à 83 ans où il atteint 413 9395 F CFA avant de décroître jusqu'à 359 587 F CFA chez les individus de 88 ans.

Le surplus moyen le plus important est généré par les individus âgés de 47 ans (586 865 F CFA) en 2018 alors qu'en 2011 le niveau le plus élevé était observé chez les individus âgés de 53 ans (687 000 F CFA). Les courbes du déficit moyen en 2011 et 2018 indiquent qu'il y'avait plus d'inégalités en 2011 (Indice de GINI : 0,43)¹² et que ces inégalités se sont légèrement corrigées en

¹² ECOSIT 4 (2018)

2018 (Indice de GINI : 0,34) grâce aux effets inhibants de la crise pétrolière sur l'enrichissement de certaines classes.

Graphique 30 : Evolution comparée du déficit moyen du cycle de vie entre 2011 et 2018.



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique

Le tableau 23 présente le déficit moyen du cycle de vie par tranche d'âges selon le modèle Jeune-Adulte-Vieux (JAV) en comparant la situation en 2011 et 2018. Il en ressort que les enfants de 0-4 ans enregistrent un déficit tant en 2018 qu'en 2011. Cependant, le niveau du déficit du cycle de vie a baissé de 16,4 points de pourcentage sur la période (237 058,5 F CFA en 2011 contre 198 275 F CFA en 2018).

Pour les enfants de 0-14 ans, on observe un déficit moyen du cycle de vie de 244 844,3 F CFA en 2018 contre 268 153 F CFA en 2011, soit une baisse de 8,7%.

Par contre, chez les jeunes de 15-34 ans, le niveau du déficit moyen a augmenté de 13,1% au cours de la période, passant de 162 700 F CFA à 183 958 F CFA.

Les adultes (35-64 ans) dégagent un surplus aussi bien en 2011 qu'en 2018, avec respectivement 381 610,1 F CFA et 434 606 F CFA. Entre les deux périodes, le surplus a augmenté d'environ 13,9%.

Le déficit moyen des personnes âgées (65 ans et +) en 2018 est de 205 833 F CFA. Par contre, en 2011 il était de 241 888 F CFA. Ce niveau de déficit a baissé de 14,9% entre ces deux années.

Tableau 23 : Profil du cycle de vie moyen comparé par tranche d'âges en 2011 et 2018.

Tranche d'âges	Libellé	LCD moyen (en F CFA)	
		2011	2018
Ensemble	Déficit total moyen	274 657,1	255 813,5
0-4 ans	Petite enfance	237 058,5	198 275
0-14 ans	Enfant	268 153	244 844,3
15-34 ans	Jeune	162 700	183 958
35-64 ans	Adulte	-381 610,1	-434 606
65 ans et +	Personne âgée	241 888	205 833

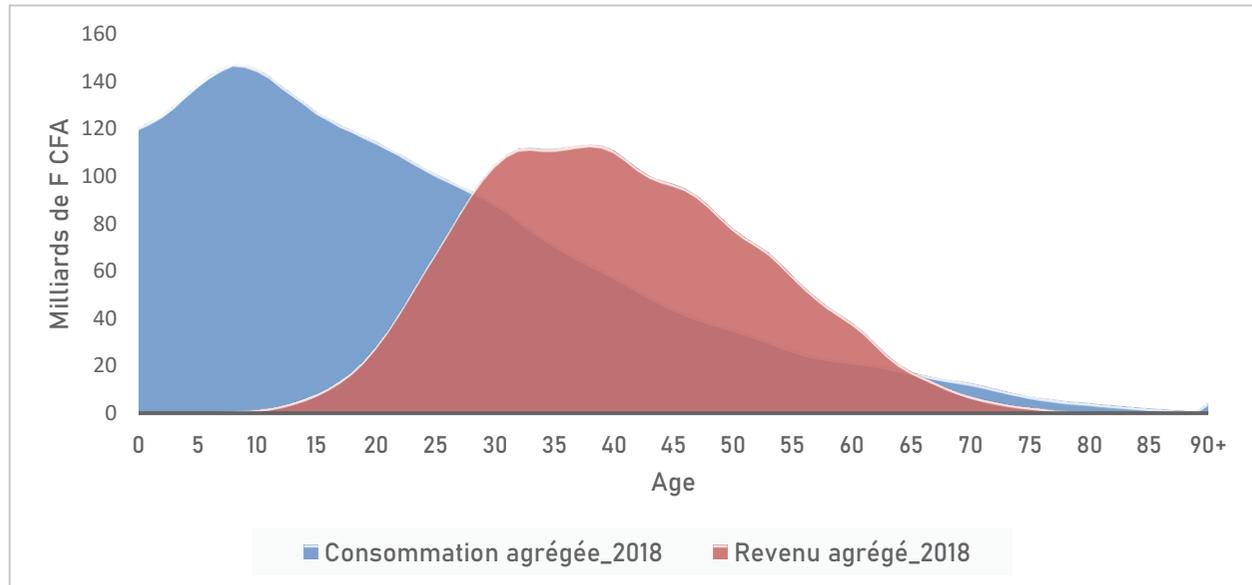
Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

3.3.1.2 Déficit du cycle de vie au niveau agrégé

Le profil agrégé du déficit du cycle de vie (LCD_AGR) est obtenu en multipliant le profil moyen de LCD par les effectifs par âge de la population. Ce profil permet d'analyser la demande sociale au niveau national en prenant en compte la structure démographique du pays. Le graphique 31 combine les profils agrégés de consommation et du revenu du travail dans l'optique d'appréhender au mieux l'ampleur du déficit et du surplus dégagé au niveau national. Selon ce graphique, le

déficit est très important au niveau de la petite enfance et de la jeunesse. En effet, le déficit de la petite enfance de 0 à 4 ans est estimé à 630,2 milliards de F CFA, soit 20,7 % du déficit global alors qu'il était de 582,7 milliards de F CFA sept ans plutôt, soit 23,4% ; celui des jeunes de 5 à 28 ans est estimé à 2 328,3 milliards F CFA, soit 75,1% du déficit total (ce déficit était de 1 820,9 milliards, soit 73,1% du déficit total en 2011). Par contre, pour les personnes âgées (66 ans et plus) qui représentent 3,4% de la population totale en 2018, le déficit est moins important et se situe à 82,8 milliards de F CFA, soit 2,7% du déficit total.

Graphique 31 : Profil agrégé de la consommation et du revenu du travail



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique

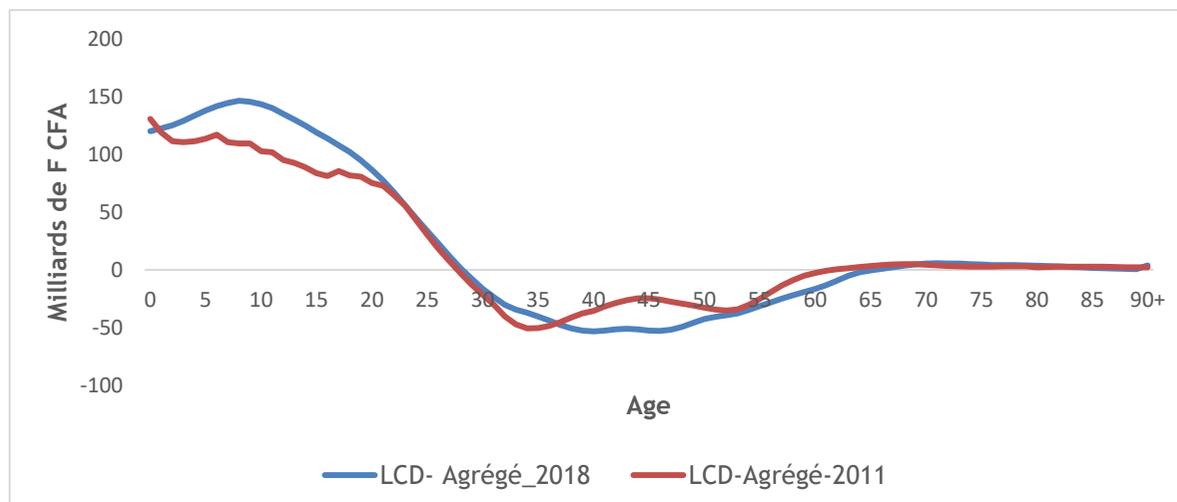
Le déficit agrégé à la vieillesse est de 82,8 milliards de F CFA en 2018 pour la tranche d'âges 66 ans et plus, soit 2,7% du déficit total contre 86,8 milliards de F CFA (62 ans et plus) en 2011, soit 3,5%, indiquant une amélioration du déficit des personnes âgées sur la période. Les personnes d'âge actif (29-65 ans) dégagent un surplus estimé à 1 264,4 milliards de F CFA. Ce surplus est insuffisant pour compenser le déficit total évalué à 3 041,3 milliards de F CFA enregistré par les jeunes de moins de 29 ans et les individus de plus de 65 ans.

De manière cumulative, un gap de 1 777 milliards de F CFA se dégage en 2018. Ce gap constitue la demande sociale du pays et représente 26% du PIB. Cette demande sociale était estimée à 1 535 milliards en 2011, soit également 26 % du PIB de la même année.

L'augmentation de la demande sociale¹³ sur la période peut s'expliquer par l'augmentation de la population, passant de 11 880 610 habitants en 2011 à 15 503 179 habitants en 2018, soit une croissance de 30,5% et la baisse des revenus des travailleurs consécutive à la crise économique de 2014.

¹³La demande sociale exprime les besoins de consommation à combler qui ne sont pas couverts par le revenu.

Graphique 32 : Déficit du cycle de vie au niveau agrégé



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique

Le tableau 24 met en exergue le déficit du cycle de vie agrégé par tranche d'âges entre 2011 et 2018. Il révèle que les enfants de moins de 5 ans totalisent un déficit agrégé de 582,7 milliards de F CFA en 2011 contre 630,3 milliards de F CFA en 2018, soit une augmentation de 8,2%.

Pour la tranche d'âge 0-14 ans (enfants), le déficit s'élève à 1 623,5 milliards de F CFA en 2011 contre 2 019,6 milliards en 2018, soit une augmentation de 24,4% sur la période.

Pour les jeunes de 15-34 ans, le déficit agrégé est estimé à 574,6 milliards de F CFA en 2011 contre 789,2 milliards de F CFA en 2018 soit une hausse de près de 37,4%.

A contrario, les adultes (35-64 ans) dégagent un surplus de 745,8 milliards de F CFA en 2011 contre 1 114,3 milliards de F CFA en 2018, soit une augmentation de 49,4%.

En outre, les personnes âgées (65 ans et plus) sont aussi dépendantes que les jeunes avec un déficit estimé à 82,3 milliards de F CFA et 82,4 milliards de F CFA respectivement en 2011 et 2018. En comparaison à celui des jeunes, le déficit à la vieillesse est quasiment au même niveau entre 2011 et 2018. En rappel, cette tranche de la population est marginale et estimée à 2,9% en 2011 et 2,6% en 2018.

Tableau 24 : Profil du cycle de vie agrégé comparé par tranche d'âges en 2011 et 2018.

Tranche d'âges	Libellé	LCD agrégé (en Milliards F CFA)	
		2011	2018
Total	Déficit global	1 534,6	1 776,9
0-4 ans	Petite enfance	582,7	630,3
0-14 ans	Enfant	1 623,5	2 019,7
15-34 ans	Jeune	574,6	789,2
35-64 ans	Adulte	-745,8	-1 114,3
65 ans et +	Personne âgée	82,3	82,4

Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique

3.3.2 Déficit du cycle de vie selon le genre

L'analyse du contraste selon le genre permet de dégager les inégalités selon le sexe. Cette analyse se veut comparative entre la situation de 2011 et celle de 2018. Elle se fera aux niveaux moyen et agrégé.

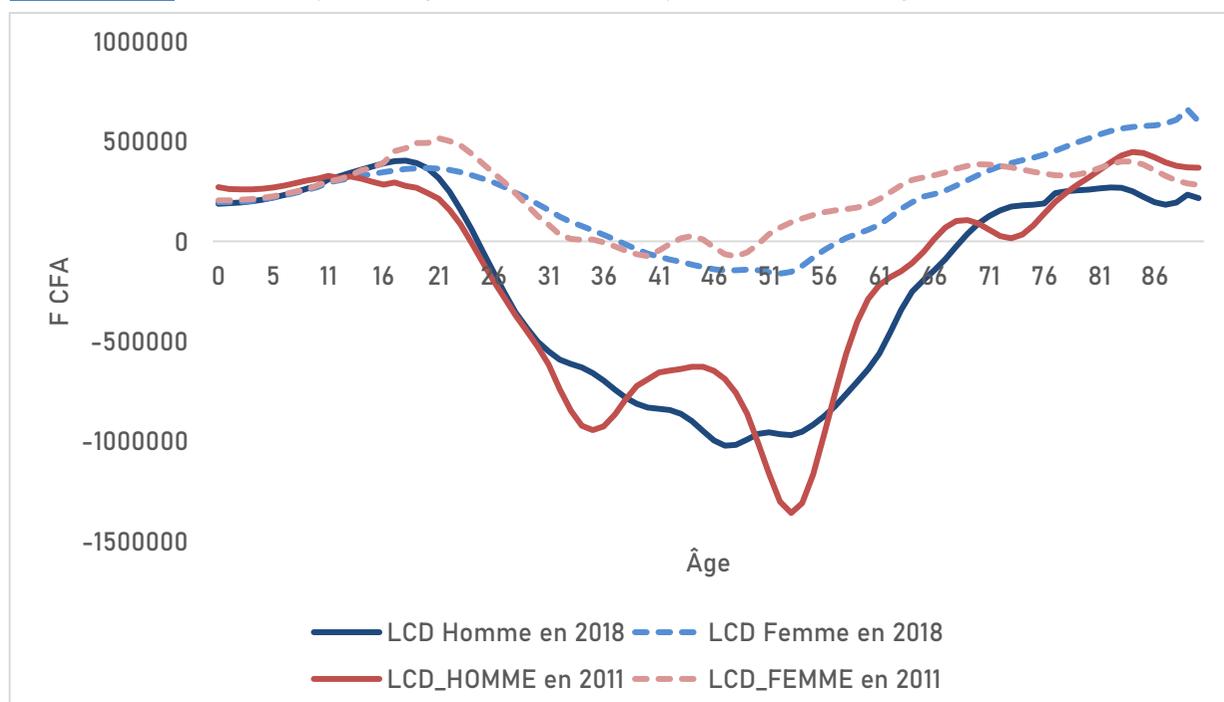
3.3.2.1 Profils moyens du déficit du cycle de vie selon le genre

L'analyse du déficit de cycle de vie selon le genre permet de dégager les disparités entre les hommes et les femmes en termes de consommation et de revenu du travail par groupe d'âges de la population.

Le déficit moyen est évalué à 252 631,2 F CFA chez les femmes en 2018 contre 277 362,5 F CFA en 2011, soit une baisse de 8,9% alors que chez les hommes, il est évalué à 261 929,4 F CFA en 2018 contre 272 246,3 F CFA en 2011, soit une baisse de 3,8%.

En 2018, le surplus est généré par les hommes de 25-68 ans. En moyenne, ce surplus est estimé à 653 237 F CFA alors qu'il est de 98 658,2 F CFA chez les femmes de 38-57 ans. La tranche d'âges où les femmes génèrent de surplus s'étale sur une période plus longue en 2018 (20 ans) qu'en 2011(15 ans).

Graphique 33 : Profils moyens comparés du déficit du cycle de vie selon le genre entre 2011 et 2018



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique

L'examen des profils moyens du déficit du cycle de vie montre qu'en 2018, le déficit à la petite enfance (0-4 ans) est estimé à 196 360,1 F CFA chez les hommes contre 200 297,7 F CFA chez les femmes. Par contre en 2011, il était évalué à 263 828,2 F CFA chez les hommes contre 209 435,2 F CFA chez les femmes.

Chez les enfants (0-14 ans) de sexe masculin, le déficit moyen s'établit à 246 519,2 F CFA en 2018 contre 243 141,2 F CFA chez les femmes de la même tranche d'âges alors qu'en 2011, il est estimé à 286 749,8 F CFA chez les garçons de 0-14 ans contre 248 999,5 F CFA chez les femmes du même groupe d'âges.

En 2018, les jeunes garçons (15-34 ans) enregistrent un déficit par individu de 39 206,6 F CFA contre 290 636,1 F CFA chez les jeunes femmes alors qu'en 2011, les jeunes garçons dégagent un surplus par tête de 46 067,2 F CFA. Par contre, les femmes enregistraient un déficit de 341 902 F CFA à la même année.

L'analyse du cycle de vie des adultes montre qu'en 2011, les hommes adultes dégagent un surplus moyen de 773 017,2 F CFA alors que les femmes adultes enregistraient un déficit moyen

de 20 011,3 F CFA. Contrairement à 2011, en 2018, les adultes hommes comme femmes génèrent respectivement en moyenne un surplus de l'ordre de 821 034,1 F CFA et de 53 094,4 F CFA.

A la vieillesse, le déficit par tête était estimé à 146 854,5 F CFA chez les hommes contre 352 999,6 F CFA chez les femmes en 2011 alors qu'en 2018, il s'établit à 68 306,5 F CFA chez les hommes contre 367 956,8 F CFA chez les femmes.

3.3.2.2 Profils agrégés du déficit du cycle de vie selon le genre

Le profil agrégé du déficit du cycle de vie selon le genre est obtenu en multipliant le profil moyen du déficit du cycle de vie correspondant à chaque sexe par les effectifs par âge de la population concernée.

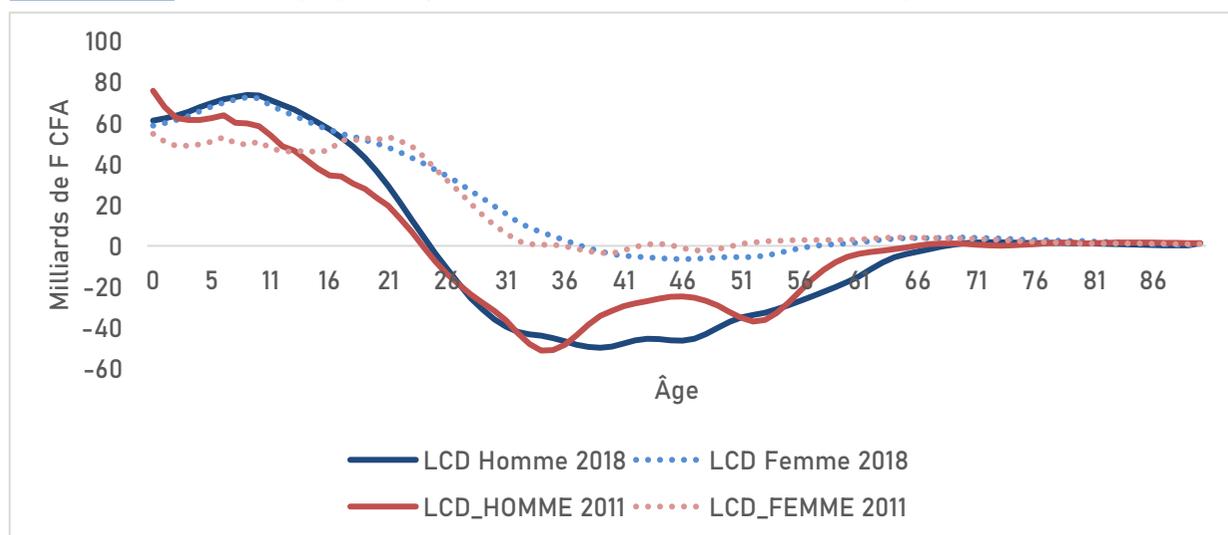
Selon les tranches d'âges, chez les hommes, le déficit agrégé à la petite enfance (0-4 ans) est de 320,6 milliards de F CFA en 2018 (1 025,2 milliards de F CFA pour l'ensemble des enfants) contre 329,4 milliards de F CFA en 2011 (880,8 milliards de F CFA pour l'ensemble des enfants), celui des jeunes (15-34 ans) en 2018 est estimé à 71,4 milliards de F CFA contre un déficit de 75,1 milliards de F CFA en 2011. Par contre, les adultes masculins de 35-64 ans génèrent un surplus de 1 045,8 milliards de F CFA en 2018 contre 765,1 milliards de F CFA en 2011. Les seniors hommes de 65 ans et plus se caractérisent par un déficit du cycle de vie de 14,8 milliards de F CFA en 2018 contre 26,9 milliards de F CFA en 2011.

Chez les femmes, la petite enfance (0-4 ans) enregistre un déficit de 309,6 milliards de F CFA en 2018 (994,5 milliards de F CFA pour l'ensemble des enfants) contre 253,4 milliards de F CFA en 2011 (742,6 milliards de F CFA pour l'ensemble des enfants) et les jeunes 717,9 milliards de F CFA alors qu'en 2011, il était estimé à 649,7 milliards de F CFA. Cependant, la classe des adultes féminins génère un surplus de 68,5 milliards de F CFA en 2018 contre un déficit de 19,3 milliards de F CFA en 2011, soit plus de 15 fois moins que celui des adultes masculins.

De façon globale, le déficit du cycle de vie est estimé à 65,5 milliards de F CFA pour les hommes et 1 711,4 milliards de F CFA chez les femmes en 2018. Ce déficit est évalué à 67,5 milliards de F CFA et 1 467,1 milliards de F CFA respectivement chez les hommes et femmes en 2011. Si le déficit n'a que légèrement baissé (-2,8%) chez les hommes, il a cependant augmenté chez les femmes (16%).

Pour les deux sexes, les personnes âgées et les enfants demeurent dépendantes sur toute la période.

Graphique 34 : Profils agrégés comparés du déficit du cycle de vie selon le genre entre 2011 et 2018



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique

3.3.3 Déficit du cycle de vie selon le milieu de résidence

Dans cette sous-section, il est question de ressortir le contraste urbain-rural en matière de déficit du cycle de vie. La manière de consommer et de produire varie selon que l'on est en milieu urbain ou en milieu rural.

3.3.3.1 Déficit moyen du cycle de vie selon le milieu de résidence

Le graphique 35 présente le profil moyen comparé du déficit du cycle de vie en 2011 et en 2018 selon le milieu de résidence. En 2018 et en milieu rural, le déficit à la jeunesse est généré entre 0 et 26 ans et celui à la vieillesse à partir de 65 ans et plus. Par contre, en milieu urbain, il est généré entre 0 et 28 ans et 67 ans et plus.

En milieu rural, le surplus moyen est généré par les individus dont l'âge est compris entre 27 et 64 ans alors qu'en milieu urbain, il est généré par les individus de 29 à 68 ans.

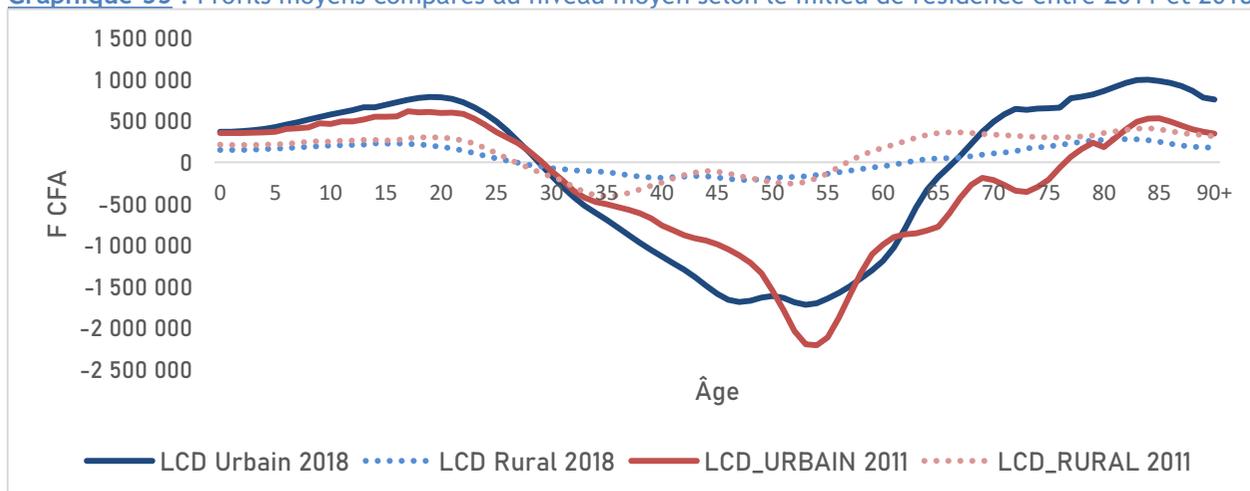
Comparé à la situation de 2011, les individus disposent moins de temps pour générer le surplus en milieu urbain (38 contre 47 ans) et à contrario, en milieu rural, ils disposent plus de temps pour générer de surplus (36 contre 30 ans).

Considérant l'analyse comparée du déficit du cycle de vie, le déficit à la jeunesse en milieu urbain a en moyenne sensiblement augmenté sur la période (435 706 F CFA en 2011 et 539 039 F CFA en 2018) et celui à la vieillesse est passé de 313 070 F CFA en 2011 à 553 370,5 F CFA en 2018. Par contre en milieu rural, le déficit à la jeunesse de la même année est en moyenne de 173 081,4 F CFA contre 233 906 F CFA en 2011 et celui à la vieillesse de 119 469 F CFA contre 269 037 F CFA en 2011.

En milieu urbain, le déficit moyen à la jeunesse croît régulièrement à partir de 0 an pour atteindre son pic à 19 ans (787 341 F CFA) ; ensuite, il décroît jusqu'à 28 ans. En 2011, le pic du déficit à la jeunesse était à 17 ans avec un montant inférieur à celui de 2018 (614 925 F CFA). Concernant le milieu rural, en 2018, le déficit à la jeunesse croît à partir de 0 an pour atteindre un pic à 14 ans (227 129 F CFA). En 2011 par contre, le pic était atteint à 19 ans pour un montant moyen de déficit de 308 362 F CFA.

Suivant l'approche d'analyse comparée du surplus moyen (2018), il est estimé à 980 408 F CFA en milieu urbain contre 822 566,5 F CFA en 2011 et à 125 367 F CFA en milieu rural contre 221 113,5 F CFA en 2011.

Graphique 35 : Profils moyens comparés au niveau moyen selon le milieu de résidence entre 2011 et 2018



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique

Selon les tranches d'âges (petite enfance, enfant, jeune, adulte et senior), l'analyse des données permet de constater que :

- Le déficit moyen à la petite enfance (moins de 5 ans), en 2018, en milieu urbain, s'élève à 379 880 F CFA contre 354 979 F CFA en 2011. Par contre, en milieu rural, il est de 151 443 F CFA en 2018 contre 209 582 F CFA en 2011 ;
- Les enfants (0-14 ans) du milieu rural ont connu aussi une baisse de leur déficit moyen entre 2011 et 2018, mais une augmentation de leur déficit agrégé comme celui de la petite enfance. Ainsi, ce déficit s'établit à 180 546 F CFA en 2018 contre 235 350 F CFA en 2011. Par contre, pour ceux du milieu urbain, le déficit est de 496 878 F CFA en 2018 contre 423 496 F CFA en 2011 ;
- Les jeunes de 15-34 ans, quant à eux, ont connu une augmentation du déficit moyen, quel que soit le milieu de résidence ;
- Les adultes (35-64 ans) ont dégagé un surplus au niveau moyen en 2011 et 2018 quel que soit le milieu de résidence. Par ailleurs, le surplus a connu une hausse sur la période ;
- Les personnes âgées (65 ans et plus) ont connu une augmentation de leur déficit moyen entre 2011 et 2018 en milieu urbain (de 33 422 F CFA à 657 486 F CFA), mais une baisse en milieu rural (de 343 490 F CFA à 182 503 F CFA).

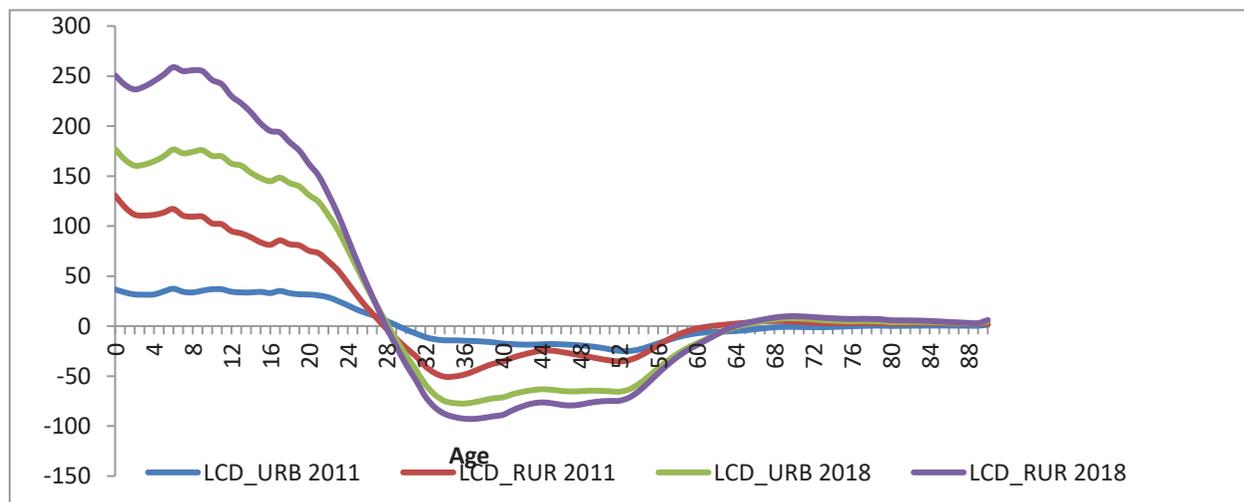
3.3.3.2. Déficit du cycle de vie agrégé selon le milieu de résidence

Le graphique 36 révèle que le niveau de la consommation est globalement supérieur à celui du revenu du travail en milieu urbain comme en milieu rural. En milieu urbain, ce sont les personnes âgées de 0-28 ans et celles de 67 ans et plus qui enregistrent en 2018 un déficit respectivement de 1 494,7 milliards de F CFA et de 42,5 milliards de F CFA, soit un déficit cumulé de 1 537,3 milliards de F CFA. En outre, le surplus est généré par les individus de 29-66 ans (913,3 milliards de F CFA).

Le gap à combler en milieu urbain en 2018 est de 623,9 milliards de F CFA contre 1 153 milliards de F CFA en milieu rural, soit une différence de 529,1 milliards de F CFA en défaveur du milieu rural. Cette différence était de 892,4 milliards de F CFA en 2011.

En définitive, l'on peut dire que la demande sociale à financer est plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain.

Graphique 36 : Profils moyens comparés au niveau agrégé selon le milieu de résidence entre 2011 et 2018.



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique

L'analyse du déficit du cycle de vie agrégé selon les tranches d'âges et le milieu de résidence permet de dégager les résultats suivants :

- ✚ à la petite enfance (0-4 ans), en 2018, le déficit du cycle de vie s'élève à 247,4 milliards de F CFA en milieu urbain (164,9 milliards de F CFA en 2011) et à 382,8 milliards de F CFA en milieu rural (417,9 milliards de F CFA en 2011).
- ✚ chez les enfants de 0-14 ans, le déficit est estimé à 891,7 milliards de F CFA en milieu urbain en 2018 (515,1 milliards de F CFA en 2011) contre 1 127,9 milliards de F CFA en milieu rural en 2018 (1108,3 milliards de F CFA en 2011).
- ✚ chez les jeunes de 15-34 ans, on note une augmentation du déficit agrégé en milieu urbain et une baisse en milieu rural sur la période.
- ✚ dans la tranche d'âges de 35-64 ans, les adultes ont dégagé un surplus aussi bien en 2011 qu'en 2018 et ce, quel que soit le milieu de résidence.
- ✚ chez les seniors (65 ans et plus), l'on note un surplus de 11,4 milliards de F CFA en 2011 contre un déficit de 40,4 milliards de F CFA en 2018 en milieu urbain. En revanche, en milieu rural, on note un déficit aussi bien en 2011 (93,7 milliards de F CFA) qu'en 2018 (42 milliards de F CFA).

La dualité urbain-rural en termes de consommation et de revenu en faveur du milieu urbain serait liée aux faits suivants :

- la concentration en milieu urbain des entreprises pourvoyeuses d'emplois ;
- la concentration en milieu urbain des fonctionnaires et des employés à revenus élevés ;
- la possibilité de diversification des activités en milieu urbain ;
- la concentration en milieu urbain des écoles de formation de qualité.

Le surplus dégagé par les adultes ne saurait couvrir le déficit global observé notamment chez les jeunes et personnes âgées. Il subsiste un gap important comblé par les différents transferts. En conséquence, pour réduire ce gap, les recommandations formulées dans les sections du revenu et de la consommation demeurent valables. En plus, il faut :

- ✓ Promouvoir la création des agropoles pouvant impulser le développement local ;
- ✓ Améliorer le cadre de vie en milieu rural en réduisant les disparités en termes des revenus des travailleurs entre celui-ci et le milieu urbain.

Section 4 : Ratio de Soutien Economique et le premier Dividende Démographique

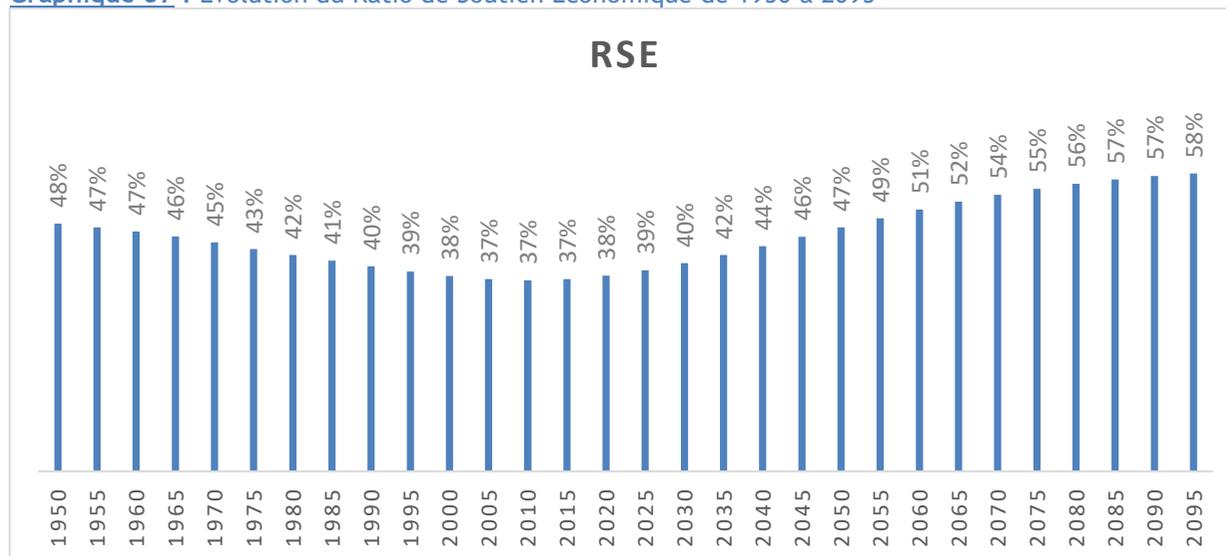
3.4.1 Evolution du ratio de soutien économique

Développé dans le cadre de la méthodologie NTA pour pallier aux limites du concept du rapport de dépendance démographique, le Ratio de Soutien Economique (RSE) est le rapport entre le nombre de producteurs effectifs et le nombre de consommateurs effectifs. Il mesure l'effet de la structure par âge sur la capacité de la population à contribuer à la production. Autrement dit, il évalue la capacité de la population active à assumer trois responsabilités : (1) subvenir à ses propres besoins, (2) financer le déficit des groupes dépendants (enfants et personnes âgées) et (3) épargner suffisamment pour se prendre en charge soi-même à l'âge de la retraite.

En intégrant la variation de la production et de la consommation en fonction de l'âge, le RSE a l'avantage de prendre en compte les travailleurs effectifs et les consommateurs effectifs dans sa mesure. Le nombre de travailleurs effectifs d'une économie donnée se calcule en multipliant la population à chaque âge par le revenu du travail normalisé à chaque âge selon le profil défini pour

cette économie. De même, le nombre de consommateurs effectifs pondère la population à chaque âge en utilisant le profil de consommation pour s'ajuster aux différences des besoins liées à l'âge.

Graphique 37 : Evolution du Ratio de Soutien Economique de 1950 à 2095



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

Pour rappel, l'ouverture de la fenêtre d'opportunité démographique commence avec l'augmentation du ratio de soutien. D'après le graphique 37, le RSE, après avoir baissé entre 1950 (48%, soit 48 producteurs effectifs pour 100 consommateurs effectifs) et 2009 (37%), a amorcé une croissance à partir de 2009. Cette tendance haussière du ratio se poursuivrait dans les années à venir et pourrait atteindre 40,5% en 2030, 47,5% en 2050 et 58% en 2095 toutes choses étant égales par ailleurs.

Dans la première phase, cette évolution traduisait un impact négatif de la structure par âge de la population du Tchad sur l'économie depuis les périodes de l'indépendance jusqu'en 2009 où, sous l'effet du poids d'une population de plus en plus jeune, un producteur supportait 2,7 consommateurs.

La deuxième phase, amorcée entre 2009 et 2015, se caractérise par une faible amélioration du ratio de soutien à partir de 2009, car le nombre de consommateurs effectifs diminue par rapport au nombre de producteurs effectifs. Cette amélioration est restée toujours faible jusqu'en 2020 où un producteur a encore en charge 2,6 consommateurs. Le ratio de soutien ne dépassera le niveau de 50% qu'en 2065 et se situerait en 2095 à 58%, c'est-à-dire un producteur supporterait en moyenne 1,7 consommateur.

3.4.2 Profil du dividende démographique

Par définition, le dividende démographique désigne l'accélération de la croissance économique d'un pays qui peut résulter de l'évolution de la structure par âge de sa population. Il est mesuré par la croissance du ratio de soutien économique. En général, il existe deux types de dividende démographique : le premier et le second.

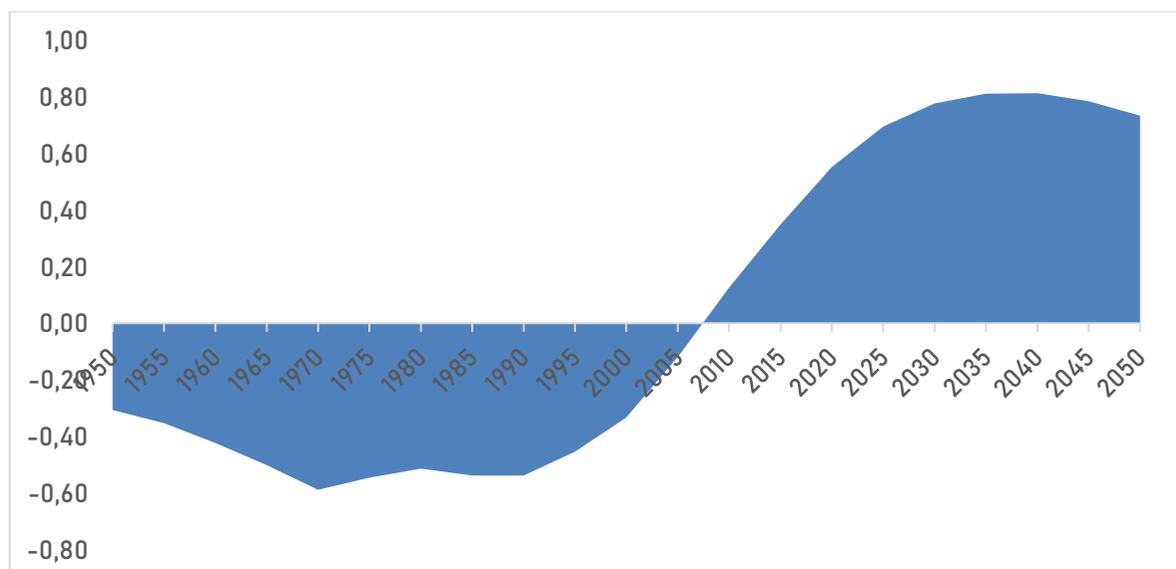
Le premier dividende démographique est déterminé par le taux de croissance du ratio de soutien économique. La période de croissance du ratio de soutien correspond à la structure de la population potentiellement favorable à la croissance économique.

En suivant l'évolution de la courbe (voir graphique 38), l'on constate qu'au Tchad, la croissance du ratio de soutien est négative sur la période allant de 1950 à 2008. A partir de 2009, le dividende

démographique devient positif, synonyme de l'accroissement du ratio de soutien économique. Comme en 2011, le présent rapport profil pays confirme l'année d'ouverture de la fenêtre d'opportunité en 2009 pour le Tchad.

Décrivant toujours l'évolution de la courbe, entre 2009 et 2040 on constate une augmentation relative du ratio de soutien économique. L'accroissement régulier du ratio de soutien durant cette période entraîne une augmentation régulière de la consommation à chaque âge, toute chose étant égale par ailleurs. Ainsi, cet accroissement du ratio ouvre la voie à la capture du dividende démographique permettant au pays d'améliorer le bien-être de la population et de favoriser son émergence.

Graphique 38 : Evolution du premier Dividende Démographique, 1950-2050



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

3.4.3 Projection du ratio de soutien économique suivant les scénarii de fécondité

La méthode des Comptes de Transferts Nationaux (NTA) permet de mesurer le dividende démographique par l'accroissement du ratio de soutien économique. Le ratio de soutien économique est fonction non seulement du déficit du cycle de vie, mais aussi de la structure par âge de la population. Pour cette dernière raison, le ratio se trouve fortement influencé par les taux de fécondité.

La Division de la Population des Nations Unies établit pour chaque pays le rythme d'évolution de la fécondité en se basant sur trois scénarii : (1) l'hypothèse de forte fécondité (High Fertility), (2) l'hypothèse de fécondité moyenne (Medium Fertility) et (3) l'hypothèse de fécondité faible (Low Fertility). La projection du ratio de soutien économique estimé pour le Tchad selon ces trois scénarii permet de voir son ampleur selon chaque hypothèse de fécondité dans les années à venir.

Le graphique 39 présente les projections du ratio de soutien économique entre 2020 et 2060 suivant ces trois (3) hypothèses. La courbe en pointillés située au milieu présente l'évolution du ratio de soutien économique selon l'hypothèse moyenne d'évolution de fécondité. Celles en trait plein simple et avec marqueur carrée désignent le ratio de soutien économique sous l'hypothèse de fécondité forte et faible respectivement.

L'examen de ce graphique montre que le ratio de soutien pourrait atteindre en 2050 :

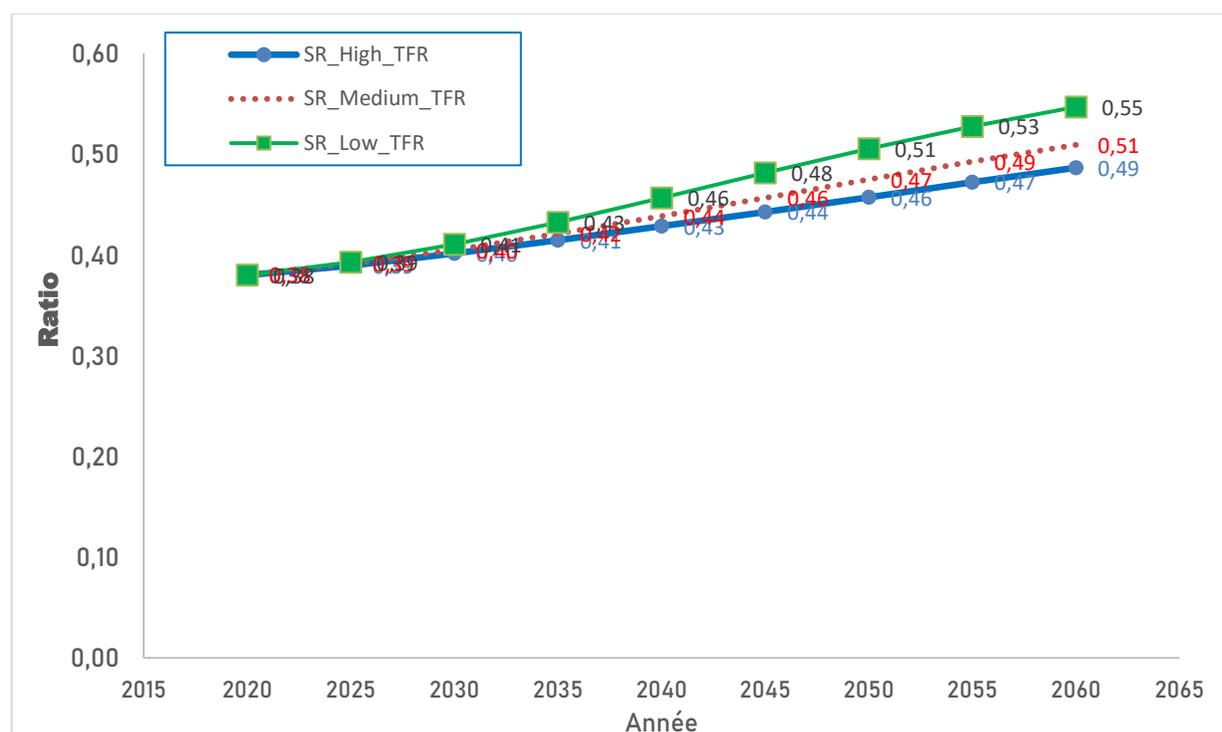
- 51% avec l'hypothèse d'une fécondité faible ;

- 47% si la tendance actuelle d'évolution de la fécondité est maintenue (fécondité moyenne) et ;
- 46% avec l'hypothèse d'une fécondité élevée.

Dans l'hypothèse d'une maîtrise de la fécondité (faible fécondité), le niveau le plus élevé du RSE est atteint en 2060 (55%) alors qu'il se situe à 38% en 2020.

Le ratio de soutien atteindrait en 2060, 55% (faible fécondité), 51% (fécondité moyenne) et 49% (fécondité forte).

Graphique 39 : Projection NTA du ratio de soutien économique, 2020-2060



Source : Calculs ONDD 2021/Division de la Population des Nations Unies.

3.4.3 Projection NTA du dividende démographique suivant les scénarii de fécondité.

Le dividende démographique estimé pour le Tchad est projeté selon trois scénarii afin de voir son ampleur dans les années à venir. L'avantage qu'offre cette méthode est que, en plus de permettre une projection du potentiel économique tiré de la structure par âge de la population, elle aide à identifier les politiques de population à mettre en œuvre pour un développement durable.

Le graphique 40 présente les projections du dividende démographique entre 2020 et 2060 suivant ces trois (3) hypothèses. La courbe en pointillés située au milieu présente l'évolution du premier dividende démographique selon l'hypothèse moyenne d'évolution de fécondité. Celles en trait plein simple et avec marqueur carré désignent le premier dividende démographique sous l'hypothèse de fécondité forte et faible respectivement.

Les résultats montrent que le taux de croissance du ratio de soutien pourrait atteindre 85% d'ici 2050 si le pays a un niveau de fécondité faible. Ce taux serait de 73% si la tendance actuelle d'évolution de la fécondité est maintenue et de 64 % si le taux de fécondité devenait plus élevé que le niveau de la tendance actuelle.

Dans les trois scénarii, il convient de noter que durant toute la période de 2020 jusqu'en 2060, un faible niveau de fécondité assure toujours pour le pays un niveau de croissance du ratio de soutien plus élevé. De même un taux de fécondité élevé entraîne un accroissement plus faible de ce ratio.

Donc le pays gagnerait plus en termes de dividende démographique s'il arrive à contenir son taux de fécondité.

Dans l'hypothèse d'une maîtrise de la fécondité (faible fécondité), le niveau maximum du premier dividende démographique est atteint en 2035 (108%) alors qu'il se situe à 103% en 2030 et 107% en 2040.

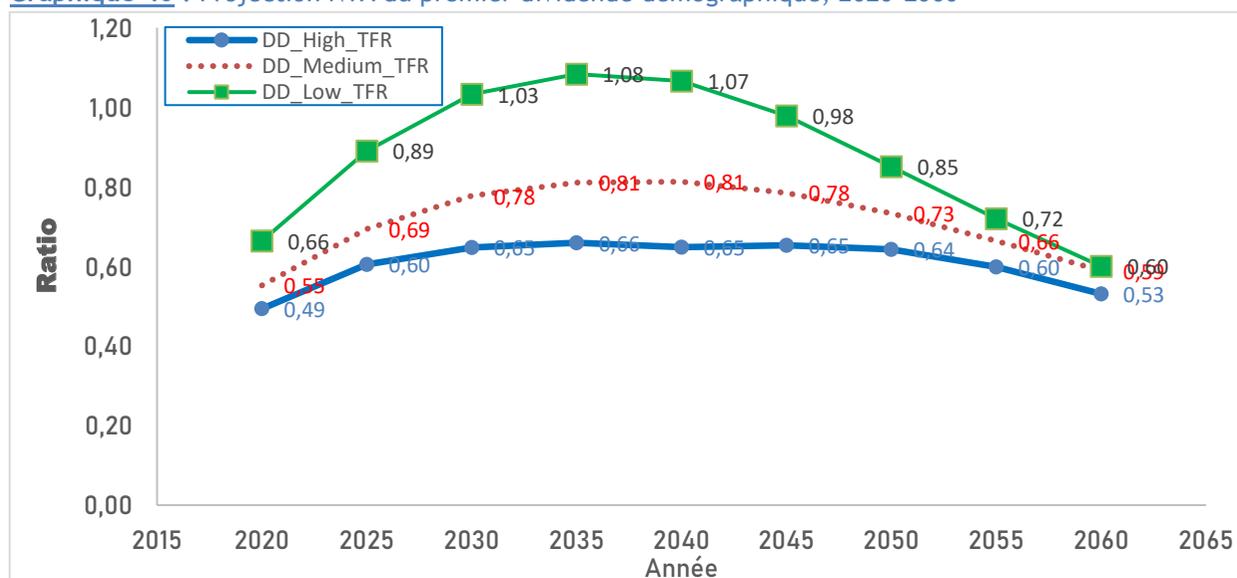
Avec le niveau actuel de fécondité, le DD passera de 55% en 2020 à 80% entre 2035 et 2040. Au cas où l'on arrive à une hausse de la fécondité, le premier dividende démographique passera de 49% en 2020 à 66% en 2035.

Le taux de croissance du ratio de soutien permettrait d'atteindre en 2060 un dividende démographique de 60% (faible fécondité), 59% (fécondité moyenne) et 53% (fécondité forte).

Les projections NTA du premier dividende démographique de 2011 et 2018 ne présentent pas beaucoup de différence.

Ces projections fournissent des indications utiles pour le gouvernement dans sa politique de planification du développement en tenant compte de l'évolution de la population.

Graphique 40 : Projection NTA du premier dividende démographique, 2020-2060



Source : Calculs ONDD 2021/Division de la Population des Nations Unies

Implications politiques

L'évolution et l'ampleur du ratio de soutien et du dividende démographique observées interpellent plus d'une fois les décideurs politiques pour la mise en œuvre effective de politiques économiques et démographiques appropriées pour une meilleure capture du dividende démographique. En effet, la contribution économique liée à la démographie n'est pas figée mais dépendra fortement des politiques mises en œuvre afin d'optimiser le ratio de soutien et donc saisir l'opportunité du bonus démographique offerte par la structure de la population tchadienne. C'est dans cette optique que la baisse de la fécondité, l'investissement dans le capital humain, la promotion de la bonne gouvernance, la création d'emplois et l'amélioration du revenu du travail, entre autres, devraient constituer les priorités des stratégies de développement du pays.

CONCLUSION

La réalisation du profil du DD d'un pays constitue une des étapes nécessaires à la mise en œuvre des politiques publiques conçues pour tirer pleinement profit du dividende démographique. Au Tchad, après les profils pays 2011 et 2016 sur la mesure du dividende démographique publiés en 2016 et 2019, le présent rapport sur le dividende démographique du Tchad en 2018 constitue la troisième génération.

La dynamique du profil du dividende démographique du Tchad a évolué de 2011 à 2018 dans un contexte de crise économique et financière due aux chutes des prix du pétrole. En provoquant une récession sur deux années consécutives (2016 et 2017), cette crise semble avoir ralenti la marche vers la capture du dividende démographique.

Il ressort des analyses qu'en matière de consommation par individu, la consommation moyenne annuelle est estimée à 349 847 F CFA en 2018 contre 381 165 F CFA en 2011, soit une variation de 8,2 %. L'analyse selon les tranches d'âges montre que cette moyenne se situe en 2018 pour les enfants (0-14 ans) à 247 097 F CFA, chez les jeunes (15-34 ans) à 475 129 F CFA, à 455 073 F CFA chez les adultes (35-64 ans) et à 450 461 F CFA chez les seniors (65 ans et +). Comparée à 2011, la consommation totale au niveau moyen est à la baisse chez les enfants (273 242 F CFA), les jeunes (514 304 F CFA), les adultes (468 512 F CFA) sauf chez les seniors (417 824 F CFA en 2011).

En 2018, au niveau national, la consommation totale est de 2 038,2 milliards de F CFA chez tous les enfants (0-14 ans), 2 038,4 milliards de F CFA chez les jeunes (15-34 ans), 1 166,8 milliards de F CFA chez les adultes (35-64 ans) et 180,3 milliards de F CFA chez les seniors.

En se référant à la situation de 2011, la consommation totale agrégée a augmenté chez les enfants (1 654,3 milliards de F CFA) et les jeunes (1 816,294 milliards de F CFA en 2011) mais plutôt baissé chez les adultes (915,7 milliards de F CFA) et les seniors (142,2 milliards de F CFA).

Enfin, en 2018 la consommation totale agrégée a atteint 5 423,7 milliards de F CFA, contre 4 528,5 milliards de F CFA en 2011, soit une hausse d'environ 20%.

L'analyse du profil du revenu montre qu'au niveau moyen, pour la tranche d'âges 6-14 ans, le revenu du travail est estimé en 2018 à 4 982 F CFA contre 11 290 F CFA en 2011. Par contre, pour les tranches d'âges 15-64 ans et 65 ans et plus, il est évalué respectivement à 666 114 F CFA et 124 200 F CFA en 2018 contre 651 040 F CFA et 148 886 F CFA en 2011.

Au niveau agrégé, en 2018, le revenu du travail est estimé à 18,5 milliards de F CFA pour la tranche d'âges de 6-14 ans, 3 530,3 milliards de F CFA pour les individus de 15-64 ans et 97,9 milliards de F CFA pour les âgés de 65 ans et plus. Par contre, en 2011, pour les mêmes tranches d'âges, le revenu agrégé du travail représente 30,8 milliards de F CFA, 2 903,2 milliards de F CFA et 59,8 milliards de F CFA respectivement.

Selon le contraste genre, le revenu total du travail est estimé à 2 559,6 milliards de F CFA (contre 2 238,5 milliards de F CFA en 2011) chez les hommes et 1 087,2 milliards de F CFA (contre 755,4 milliards de F CFA en 2011) chez les femmes.

L'analyse selon le milieu de résidence a permis de constater qu'en considérant la tranche d'âges 0-14 ans en 2018, le revenu agrégé du travail en milieu urbain est estimé à 10 milliards de F CFA (4,3 milliards de F CFA en 2011) contre 8 milliards (27,4 milliards de F CFA en 2011) en milieu rural. Pour ce qui est de la tranche d'âges des actifs (15-64 ans) en 2018, le revenu agrégé est estimé à 2 070,4 milliards de F CFA en milieu urbain contre 1 459,4 milliards de F CFA en milieu rural. Dans une approche comparative, on observe que le revenu agrégé en milieu urbain a augmenté passant de 1 186,4 milliards de F CFA en 2011 à 2 070,4 milliards de F CFA en 2018. En revanche, en milieu rural ce revenu a baissé passant de 1 716,8 milliards de F CFA en 2011 à 1 459,4 milliards en 2018. S'agissant de la tranche d'âges de 65 ans et plus, le revenu agrégé du

travail en milieu urbain en 2018 est estimé à 57,8 milliards de F CFA (52,2 milliards de F CFA en 2011) contre 40,1 milliards de F CFA (7,7 milliards de F CFA en 2011) pour le milieu rural.

De façon globale, on note qu'en 2018, le revenu agrégé du travail est de 2 138,3 milliards de F CFA (1 241,9 milliards F CFA en 2011) en milieu urbain et 1 508,4 milliards de F CFA (1751,9 milliards F CFA en 2011) en milieu rural.

Le revenu total du travail a augmenté passant de 2 993,9 milliards de F CFA en 2011 à 3 646,8 milliards de F CFA en 2018, soit une hausse de 21,8%. Malgré cette augmentation au niveau national, le niveau moyen du revenu en 2018 (235 229 F CFA) reste en deçà de celui de 2011 (251 999 F CFA). Ainsi, l'économie n'a pas crû proportionnellement à l'augmentation de la population.

Le calcul des différents profils du travail et de consommation a permis de déterminer les profils moyen et agrégé du déficit de cycle de vie, et donc de mettre en évidence les différentes formes de dépendance : la dépendance à la jeunesse et la dépendance à la vieillesse.

Déterminant la demande sociale des jeunes dépendants, le déficit à la jeunesse est généré par les personnes âgées de 0 à 28 ans (personnes dépendantes économiquement). Ce déficit présentait en 2018 un profil moyen évalué à 191 858 F CFA (contre 238 750 F CFA en 2011) et un profil agrégé de 2 974 milliards de F CFA (contre 1 534,5 milliards en 2011). En comparant cette situation à celle de 2011 où le déficit à la jeunesse concernait la tranche d'âges 0-27 ans, il ressort que toute la population d'âge 28 ans est tombée dans la dépendance.

Le déficit du cycle de vie à la vieillesse est un déficit généré par les personnes âgées de 66 ans et plus. En 2018, Il présente un profil moyen évalué à 301 245 F CFA (contre 257 900 F CFA en 2011) et agrégé estimé à 67 milliards contre 87 milliards 7 années plutôt.

Selon le genre, le déficit du cycle de vie est estimé à 65,5 milliards de F CFA chez les hommes contre 1 711,4 milliards de F CFA chez les femmes en 2018.

S'établissant à 3 041 milliards de F CFA (1 532,9 milliards en milieu rural et 1 508,4 milliards en milieu urbain), le déficit n'a été couvert par le surplus généré par les personnes de la tranche d'âges 29-65 ans (913,3 milliards de F CFA) qu'à hauteur d'environ 42%, laissant subsister un gap de 1 777 milliards de F CFA.

Représentant globalement 26% du PIB, le déficit global de 1 777 milliards de F CFA constitue la demande sociale qui n'a pu être satisfaite que moyennant des transferts.

Le Ratio de Soutien Economique (RSE), dont le taux de croissance détermine le premier dividende démographique, a amorcé une tendance haussière depuis 2009, date d'ouverture de la fenêtre d'opportunité. Il est fonction du rythme de l'évolution de la fécondité. Sous l'hypothèse d'une fécondité moyenne, le RSE était estimé à 38% en 2020 et atteindrait 40% en 2040 et 47% en 2050.

Comme pour le RSE, la projection du premier dividende démographique dépend de l'évolution du taux de fécondité. Dans l'hypothèse d'une maîtrise de la fécondité (faible fécondité), le niveau maximum du premier dividende démographique est atteint en 2035 (108%).

Avec le niveau actuel de fécondité, le DD passera de 55% en 2020 à 80% entre 2035 et 2040. Au cas où l'on arrive à une hausse de la fécondité, le premier dividende démographique passera de 49% en 2020 à 66% en 2035.

Les projections NTA du premier dividende démographique de 2011 et 2018 ne présentent pas beaucoup de différence.

En plus des recommandations opérationnelles (implications politiques) déjà formulées à la suite de l'analyse des principaux agrégats, la capture effective du dividende démographique requiert

des actions stratégiques à entreprendre au niveau des piliers qui le sous-tendent, à savoir, l'économie, l'emploi, l'éducation, la santé et la bonne gouvernance.

De façon globale, l'Etat doit d'abord intensifier la vulgarisation du concept du Dividende Démographique en :

- élaborant et mettant en œuvre la feuille de route nationale du DD ;
- instituant la budgétisation sensible au DD ;
- introduisant un module sur le DD dans le programme de l'enseignement supérieur.

De façon spécifique, il est primordial de consacrer davantage des efforts à la consolidation de ces piliers. Pour cela, l'Etat doit :

Pilier Education

- Accélérer la démocratisation de l'enseignement fondamental par le renforcement des infrastructures scolaires, des ressources humaines, etc. afin de rehausser les taux de scolarisation ;
- Construire davantage des écoles, recruter et former des enseignants pour juguler le phénomène de massification des effectifs et, partant augmenter la qualité du système éducatif ;
- Elargir l'accès à l'éducation notamment en appliquant la carte scolaire et en réorganisant le transport en commun pour une meilleure desserte des établissements scolaires ;
- Doter les centres ruraux de collèges et de lycées afin de lutter contre le décrochage scolaire (abandon) ;
- Réorienter la formation technique et professionnelle sur les corps de métiers jugés prioritaires pour le développement socioéconomique du Tchad ;
- Mettre en place un dispositif pour endiguer le phénomène de « talibés-mendiants ».

Pilier Santé

- Développer une stratégie de communication intégrale pour vulgariser la santé préventive et curative ;
- Mettre en œuvre les politiques d'assainissement dans les principaux centres urbains afin d'éradiquer certaines maladies comme le paludisme ou la typhoïde ;
- Concevoir et mettre en œuvre un système de sécurité sociale pour pallier les risques sociaux, notamment ceux liés à la maladie et au chômage, et institutionnaliser la solidarité ;
- Mettre en place un mécanisme d'appui aux structures sanitaires, communautaires reconnus par l'Etat.

Pilier Emploi

- Renforcer et élargir la politique entrepreneuriale (auto-emploi) de l'ONAPE à toutes les provinces du pays ;
- Créer des emplois en :
 - industrialisant l'élevage par le développement des filières Abattage/viande, lait et cuir ;
 - industrialisant l'agriculture par l'émergence des filières spiruline, gomme arabique, sésame et riz ;
 - mettant en place un dispositif d'incubation (fédéré au niveau provincial) pour faciliter la création des startups ;
 - modernisant la filière pêche ;

- instituer un cadre national de dialogue et d'échanges entre les universités, le patronat et les syndicats pour une meilleure adéquation entre formation et emploi ;
- appuyer le développement du secteur privé en :
 - assainissant le climat des affaires ;
 - pratiquant une fiscalité accommodante;
 - augmentant les opportunités de financements.

Pilier Economie

- Développer des partenariats public/privé pour des investissements structurants dans les domaines stratégiques tels le transport, l'eau-assainissement, l'énergie ;
- Développer des petites industries alimentaires et de transformation pour absorber la main d'œuvre non qualifiée et par la même occasion permettre aux paysans et petits producteurs d'évacuer leur production et accéder à un revenu substantiel ;
- Renforcer la promotion de l'autonomisation de la femme en:
 - généralisant l'enseignement préscolaire (garderie par exemple) ;
 - promouvant les coopératives agricoles et artisanales féminines ;
 - développant une politique de l'emploi féminin.

Pilier Bonne gouvernance

- Actualiser et mettre en œuvre les stratégies d'aménagement du territoire pour rendre attractives et dynamiques les zones rurales ;
- Assainir les finances publiques en :
 - rendant effectif l'usage des techniques de budgétisation par programmes ;
 - renforçant les institutions de vérification et contrôle en moyens humains et financiers ;
 - accélérant la réforme du circuit des dépenses et des régies financières ;
 - augmentant le taux de pression fiscale, notamment en renforçant la fiscalisation du secteur informel.

ANNEXES

Annexe 1 : Tableaux complémentaires

Tableau 25 : Revenu total moyen (en F CFA) entre 2011 et 2018 par tranche d'âges

Âge	YL_2018	YL_2011
0 à 14 ans	2 253	5 090
15 à 34 ans	291 171	351 605
35 à 64 ans	889 679	850 122
65 ans et plus	802 585	175 937

Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

Tableau 26 : Déficit du cycle de vie comparé selon le genre et par tranche d'âges entre 2011 et 2018.

Déficit du cycle de vie en 2011					
Tranche d'âges	Libellé	Moyen (F CFA)		Agrégé (milliards de F CFA)	
		LCD HOM	LCD FEM	LCD HOM	LCD FEM
0-4 ans	Petite enfance	263 828	209 435	329,4	253,4
0-14 ans	Enfance	286 750	249 000	880,8	742,6
15-34 ans	Jeunesse	- 46 067	341 902	- 75,1	649,7
35-64 ans	Adulte	- 773 017	20 011	-765,1	19,3
65 ans et+	Personne âgée	146 855	353 000	26,9	55,4
Déficit du cycle de vie en 2018					
Tranche d'âges	Libellé	Moyen (F CFA)		Agrégé (milliards de F CFA)	
		LCD HOM	LCD FEM	LCD HOM	LCD FEM
0-4 ans	Petite enfance	196 360	200 298	320,6	309,6
0-14 ans	Enfance	246 519	243 141	1 025,2	994,4
15-35 ans	Jeunesse	39 207	290 636	71,4	717,9
36-64 ans	Adulte	-821 034	-53 094	-1 045,8	-68,5
65 ans et+	Personne âgée	68 307	367 957	14,8	67,6

Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

Tableau 27 : Déficit moyen du cycle de vie comparé selon le milieu de résidence et par tranche d'âges entre 2011 et 2018.

Tranche d'âges	Libellé	LCD moyen (en F CFA)		
		2011		
		Total	Urbain	Rural
Total	Déficit global	129 165,1	120 495,5	131 671,6
0-4 ans	Petite enfance	237 058,5	354 871,5	209 601,5
0-14 ans	Enfant	268 152,9	414 981,3	230 282,0
15-35 ans	Jeune	162 699,6	331 321,5	105 035,6
36-64 ans	Adulte	-381 610,1	-1 049 280,1	-177 091,5
65 ans et +	Personne âgée	241 887,7	-175 254,6	340 182,6
		2018		
Total	Déficit global	114 617,6	164 999,1	98 364,7
0-4 ans	Petite enfance	198 274,9	380 087,5	151 454,6
0-14 ans	Enfant	244 844,3	487 851,1	175 663,8
15-35 ans	Jeune	183 958,0	427 788,5	88 339,3
36-64 ans	Adulte	-434 606,0	-1 270 028,0	-151 049,0
65 ans et +	Personne âgée	205 832,8	423 823,5	137 750,5

Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

Tableau 28 : Déficit agrégé du cycle de vie comparé selon le milieu de résidence et par tranche d'âges entre 2011 et 2018.

Tranche d'âges	Libellé	LCD agrégé (en milliards F CFA)		
		2011		
		Total	Urbain	Rural
Total	Déficit global	1 534,56	321,06	1 213,50
0-4 ans	Petite enfance	582,74	164,88	417,86
0-14 ans	Enfant	1 623,46	515,14	1 108,31
15-35 ans	Jeune	574,58	298,17	276,41
36-64 ans	Adulte	-745,82	-480,87	-264,95
65 ans et +	Personne âgée	82,35	-11,38	93,72
		2018		
Total	Déficit global	1 776,94	623,93	1 153,01
0-4 ans	Petite enfance	630,25	247,42	382,84
0-14 ans	Enfant	2 019,66	891,75	1 127,91
15-35 ans	Jeune	789,22	516,98	272,24
36-64 ans	Adulte	-1 114,32	-825,18	-289,15
65 ans et +	Personne âgée	82,38	40,37	42,01

Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

Annexe 2 : Equipe de rédaction

Noms et prénoms	Institution
ABOUBAKAR ADAM IBRAHIM	MEPDCI
CHIMA ISMAËL HASSAN	ONDD
DAMKITNA ZINA	ONDD
DOBA DJAOUKAMLA	ONDD
DOUZOUNET MALLAYE	MEPDCI
FATIME MAHAMAT MALLOUM	SWEDD/UGP
GADOM DJAL-GADOM	MEPDCI
GONSALE FOBA	ONDD
IBRAHIM ABAKAR	ONDD
MAHAMAT SALEH ATIM	SWEDD/UGP
MBAIHODJIKEM Noel	MFPPE
MBAÏNAÏSSEM KILBAM	DPDH
MIDEBEL MADJIDANOUM MBAIDANOUM	MEPDCI
Pr. NDOUTORLENGAR MEDARD	Univ. De Sarh
NOUBADIGNIM RONELYAMBAYE	INSEED
TOGASRA EVRA	ONDD
YAYA MAMADOU	INSEED
YINGYANG KIDARIBELE	INSEED
YOUSSOUF AWARE NEÏSSA	SWEDD/UGP
ZARA MOCTAR	MFB
CAMILLE GUIDIME	CREG
EDEM AKPO	CREG
EDMEE MARTHE Y. NDOYE	CREG
Pr. LATIF DRAMANI	CREG
MAME COURA NDIAYE KAMA	CREG
NENDOBE S. DOBAH	CREG

Annexe 3 : Equipe de validation (atelier de Mara)

Noms et prénoms	Institution
ABOUBAKAR ADAM IBRAHIM	MEPDCI
ABDERAMANE ABDOULAYE	DPEP
AHMAT HASSAN ABDELKERIM	SWEDD/UGP
ATTOM IBRAHIM ABDALLAH	INSEED
Pr. AVOCKSOUMA DJONA ATCHEMENOÛ	Univ. N'Djaména
CHIMA ISMAËL HASSAN	ONDD
DAMA HARA	MFFPE
DAMKITNA ZINA	ONDD
DAN-NAMNE HANKISSAM	MFPECS
DASRABE DJIMIAN	SWEDD/UGP
DJANMON WAÏSSALA	INSEED
DJIMSANAN BACRE	Univ. N'Djaména
DOBA DJAOUKAMLA	ONDD
DOUZOUNET MALLAYE	MEPDCI
GADOM DJAL-GADOM	MEPDCI
GONSALE FOBA	ONDD
IBRAHIM ABAKAR	ONDD
IS-HAGA ABDOU	MENPC
KOUMAKOÏ HAROUN	Univ. N'Djaména
MAHAMAT SALEH ATIM	SWEDD/UGP
MAMSAYAM INNOCENT	MJSPE
MBÄÏNAÏSSEM KILBAM	DPDH
MIDEBEL LADJIDANOUM MBAIDANOUM	MEPDCI
MOCTAR ABDOULAYE DJIDDO	ONDD (Stagiaire)
NELOUMGAYE SUZANNE	DPDH
NDIKWE TCHAGO	Univ. N'Djaména
NOUBADIGNIM RONELYAMBAYE	INSEED
REMADJI REMASDE	MATDHU
SADDIKH HASSANE	INSEED
SALEH MAHAMAT ALI	DGSPD
TOGASRA EVRA	ONDD
TOUA TANGOYNA	MFFPE
YAYA MAMADOU	INSEED
YOUSSOUF AWARE NEÏSSA	SWEDD/UGP
ZARA MOCTAR	MFB

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE.....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	iv
LISTE DES GRAPHIQUES	v
SIGLES ET ACRONYMES	vii
PREFACE	ix
RESUME EXECUTIF.....	xi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : ETAT DE LA NATION.....	3
Section 1 : Contexte démographique	3
Section 2 : Contexte économique	4
Section 3 : Situation de pauvreté.....	7
Section 4 : Cartographie de l'emploi.....	9
Section 5 : Déterminants de la fécondité	10
Section 6 : Santé de la reproduction.....	11
Section 7 : Rendements de l'éducation	12
CHAPITRE II : THEORIE DE L'ECONOMIE GENERATIONNELLE	15
Section 1 : Qu'est-ce que l'économie générationnelle.....	15
2.1.1 Produire et consommer : le cycle de vie économique	16
2.1.2 Partage et épargne : les flux économiques selon les âges.....	16
2.1.3 Ratio de soutien économique et défi de la population active	16
Section 2 : Méthodologie des NTA	17
2.2.1. Principes généraux.....	17
2.2.2. Méthode générale des NTA	18
2.2.3. Construction des agrégats de contrôle comptables.....	18
Section 3 : Prise en compte du genre dans les NTA.....	20
2.3.1 NTA selon le sexe.....	20
2.3.2 Prise en compte du temps de travail domestique.....	21
CHAPITRE III : RESULTATS ET ANALYSES.....	25
Section 1 : Profil de consommation	26
3.1.1 Profil de consommation en éducation.....	26
3.1.1.1 Analyse du profil moyen de consommation en éducation	26
3.1.1.2 Analyse du profil agrégé de consommation en éducation	28
3.1.2 Profil de consommation en santé	29
3.1.2.1 Analyse du profil moyen de consommation en santé	29
3.1.2.2 Analyse du profil agrégé de consommation en santé	31
3.1.3 Profil des autres consommations.....	32

3.1.3.1 Analyse du profil moyen des autres consommations.....	32
3.1.3.2 Analyse du profil agrégé des autres consommations.....	33
3.1.4 Profil de consommation totale.....	34
3.1.4.1 Profil moyen de la consommation totale	34
3.1.4.2 Profil agrégé de la consommation totale	35
3.1.5 Profil de consommation totale selon le genre	37
3.1.5.1 Profil moyen de consommation totale selon le genre	37
3.1.5.2 Profil agrégé de consommation totale selon le genre	39
3.1.6 Profil de consommation totale selon le milieu de résidence	40
3.1.6.1 Profil moyen de consommation totale selon le milieu de résidence.....	40
3.1.6.2 Profil agrégé de consommation totale selon le milieu de résidence.....	41
Section 2 : Profil du revenu du travail.....	43
3.2.1 Profil du revenu du travail salarié	43
3.2.1.1 Analyse du profil moyen du revenu du travail salarié	43
3.2.1.2 Analyse du profil agrégé du revenu du travail salarié	44
3.2.2 Profil du revenu de l'auto-emploi.....	45
3.2.2.1 Analyse du profil moyen du revenu de l'auto-emploi	45
3.2.2.2 Analyse du profil agrégé du revenu de l'auto-emploi	46
3.2.3 Profil du revenu total du travail.....	47
3.2.3.1 Analyse du profil moyen du revenu total du travail	47
3.2.3.2 Analyse du profil agrégé du revenu total du travail.....	48
3.2.4 Profil du revenu total du travail selon le genre	49
3.2.4.1 Analyse du profil moyen du revenu du travail selon le genre.....	49
3.2.4.2 Analyse du profil agrégé du revenu du travail selon le genre.....	50
3.2.5 Profil du revenu total du travail selon le milieu de résidence	52
3.2.5.1 Analyse du profil moyen du revenu total du travail selon le milieu de résidence	52
3.2.5.2 Analyse du profil agrégé du revenu du travail selon le milieu de résidence .	53
Section 3 : Déficit du cycle de vie	55
3.3.1 Analyse du déficit du cycle de vie	55
3.3.1.1 Déficit du cycle de vie au niveau moyen.....	55
3.3.1.2 Déficit du cycle de vie au niveau agrégé.....	57
3.3.2 Déficit du cycle de vie selon le genre	59
3.3.2.1 Profils moyens du déficit du cycle de vie selon le genre	60
3.3.2.2 Profils agrégés du déficit du cycle de vie selon le genre	61
3.3.3 Déficit du cycle de vie selon le milieu de résidence	62
3.3.3.1 Déficit moyen du cycle de vie selon le milieu de résidence.....	62

3.3.3.2. Déficit du cycle de vie agrégé selon le milieu de résidence.....	63
Section 4 : Ratio de Soutien Economique et le premier Dividende Démographique..	64
3.4.1 Evolution du ratio de soutien économique	64
3.4.2 Profil du dividende démographique	65
3.4.3 Projection du ratio de soutien économique suivant les scenarii de fécondité .	66
3.4.3 Projection NTA du dividende démographique suivant les scenarii de fécondité.	67
CONCLUSION	69
ANNEXES	xv
TABLE DES MATIERES	xix
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	xxiii

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BECKER G. S. (1993), *Human Capital: A theoretical and empirical analysis, with special reference to education*, Chicago, University of Chicago Press, 3e éd: ISBN 978-0-226-04120-9

BOMMIER A., R. Lee, T. Miller and S. Zuber (2010). “Who wins and who loses? Public transfer accounts for US generations born 1850 to 2090”, in *Population and Development Review* vol 36, pp. 1-26.

BONGAARTS J., FRANK O., and LESTHAEGE R., (1984). “The proximate determinants of fertility in sub-saharan Africa”, in *Population and Development Review* vol 10, n° 3, pp. 511-537.

CEMAC (2019, 2020) : Rapport de surveillance multilatérale.

CREFAT (2016), *Méthodologie de construction des comptes nationaux de transferts*. Manuel de formation.

CREG-CREFAT (2018), Manuel de formation sur les dimensions et indicateurs de suivi de l’Observatoire du Dividende Démographique, UNFPA-BM, 154p.

DAPRO, (2016), *Annuaire Statistique Scolaire : 2015-2016*, Ministère de l’Education Nationale.

DEP (2019) : Ministère des Finances et du Budget, *Perspectives économiques en Afrique 2021, De la résolution de la dette à la croissance : une feuille de route pour l’Afrique*.

Direction de la Statistique et de l’Information Sanitaires (DSIS) (2016), *Annuaire des Statistiques Sanitaires*, Ministère de la Santé publique, N’Djaména.

Direction des Etudes, des Statistiques et de la Carte Scolaire (DESCS) (2015).

DONEHOWER G. (2014): *Incorporating gender and time use into NTA: National Time Transfer Accounts methodology*. Berkeley : University of California, Dept. of Demography. Manuscript

INSEED (2012), *Deuxième Recensement Général de la Population et de l’Habitat « résultats globaux et définitifs »*, Ministère du Plan et de la Coopération Internationale.

INSEED (2014-a), *Troisième Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur Informel au Tchad, « profil de pauvreté au Tchad en 2011 » -Rapport final*, Ministère de l’Economie, du Plan et de la Coopération Internationale & Banque Mondiale, N’Djaména, 143p.

INSEED (2014-b), *Troisième Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur Informel au Tchad, « L’emploi au Tchad en 2011 » -Rapport final*, Ministère de l’Economie, du Plan et de la Coopération Internationale & Banque Mondiale, N’Djaména, 103p.

INSEED (2014-c), *Projections démographiques 2009-2050*, Ministère de l’Economie, du Plan et de la Coopération Internationale, N’Djaména, Tome 1-215p.

INSEED (2018), *Quatrième Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur Informel au Tchad*.

INSEED (2019) : les Comptes Nationaux 2017.

INSEED, *Enquête Démographique et de la Santé à Indicateurs Multiples (EDS-MICS) : 2014-2015*, Ministère du Plan et de l’Economie.

LEE S-H. and N. OGAWA (2011). “Labor income over the lifecycle” in Ronald Lee and Andrew Mason, eds., *Population Aging and the Generational Economy: A Global Perspective* (Cheltenham, United Kingdom, and Northampton, Massachusetts: Edward Elgar). pp. 109-135.

MASON A. and R. LEE (2011). “Population aging and the generational economy: key findings” in Ronald Lee and Andrew Mason, eds., *Population Aging and the Generational Economy: A Global*

Perpsective (Cheltenham, United Kingdom and Northampton, Massachusetts: Edward Elgar), pp. 3-31.

ONDD (2019) : Rapport sur le Profil du Dividende Démographique du Tchad, Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement.

Prouteau L., et F. C. Wolff, (2004). « Le travail bénévole : un essai de quantification et de valorisation », *Économie et Statistiques* 373(1), pp.33-56.

République du Tchad (2017), « La Vision 2030, le Tchad que nous voulons »

République du Tchad, Plan National de Développement : 2017-2021

TUNG A.-C. (2011). "Consumption over the lifecycle: an international comparison" in Ronald Lee and Andrew Mason, eds., *Population Aging and the Generational Economy: A Global Perpsective* (Cheltenham, United Kingdom and Northampton, Massachusetts: Edward Elgar), pp. 136-160.

United Nations (2013), *National Transfer Accounts Manual: Measuring and analysing the generational economy*, Department of Economic and Social Affairs, Population Division. New York NY: United Nations.